

(1)

DÉVELOPPEMENTS.

§ 1^{er}. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

ART. 1^{er}. — TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS ET GENS DE SERVICE.

Somme demandée : fr. 216,000.

Voir le tableau ci-annexé n° I.

ART. 2. MAIN-D'ŒUVRE, TRAVAUX, FOURNITURES, ETC.

Somme demandée : fr. 146,000.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

A. Salaires d'ouvriers.	fr. 8,000
B. Loyer des bureaux de la direction	9,000
C. Fournitures de bureaux et impressions.	109,000
D. Mobilier : entretien et renouvellement.	3,000
E. Menues dépenses	17,000
Total égal.	<u>fr. 146,000</u>

A. *Salaires d'ouvriers* fr. 8,000

Voir le tableau ci-annexé n° II.

B. *Loyer des bureaux de la direction* fr. 9,000

Les bureaux de la direction sont transférés dans le local occupé antérieurement par le Département des Travaux Publics; on demande la somme nécessaire pour le loyer de ce local, laquelle est fixée à fr. 9,000 par le bail en vigueur.

C. *Papiers, impressions, fournitures de bureau.* fr. 109,000

Les fournitures de papiers et impressions pour l'année 1844, se montent pour les 9 premiers mois à fr. 82,518 49
et les fournitures de bureau à 14,359 47

Ensemble fr. 96,877 96

Voir les détails de ces chiffres aux tableaux nos III et IV.

La somme demandée pour 1845 se trouve donc en harmonie avec la dépense de l'année 1844.

D. *Mobilier : entretien et renouvellement* fr. 3,000

E. *Menues dépenses.* fr. 17,000

§ 2. — SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ROUTES ET DES STATIONS.

ART. 3. — TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.

Somme demandée : 122,125.

Le tableau ci-annexé n° V fait connaître quel est l'emploi présumé de cette somme.

ART. 4. — MAIN-D'ŒUVRE, TRAVAUX ET FOURNITURES.

Somme demandée : fr. 1,097,000.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

A. Salaires d'ouvriers	fr. 935,000
B. Travaux divers	150,000
C. Dépenses diverses et imprévues	12,000
Total égal.	<u>fr. 1,097,000</u>

A. *Salaires d'ouvriers.* fr. 935,000

Le tableau ci-annexé n° VI fait connaître l'emploi présumé de cette somme.

B. *Travaux divers.* fr. 150,000

Les travaux d'entretien à effectuer, sur bordereau de prix, aux routes, stations, fours à coak, etc., pendant l'année 1843, feront incessamment l'objet d'une adjudication publique.

Voici sur quel pied aura lieu l'adjudication de ces travaux:

		ESTIMATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN.	
		Minimum.	Maximum.
Ligne du Nord.	Sections de Bruxelles à Malines et de Malines à Anvers, y compris les stations d'Anvers et de Bruxelles	15,000	25,000
Id. de l'Ouest.	Station de Malines. Sections et stations de Malines à Gand	4,000	6,000
	Sections et stations de Gand à Ostende	3,000	5,000
	Sections et stations de Gand à Courtray.	3,000	5,000
	Sections et stations de Courtray à Tournay	9,000	15,000
Id. de l'Est.	Sections et stations de Malines à Tirlemont	4,000	6,000
	Sections et stations de Tirlemont à Ans et de Landen à St-Trond	5,000	7,000
	Sections et stations d'Ans à Liège	3,000	5,000
	Sections et stations de Liège à la frontière	27,000	43,000
Id. du Midi.	Sections et stations de Bruxelles à Tubise.	4,000	6,000
	Sections et stations de Tubise à Soignies	6,000	10,000
	Sections et stations de Soignies à Mons.	9,000	15,000
	Sections et stations de Mons à Quiévrain	5,000	7,000
	Sections et stations de Braine le-Comte à Namur.	18,000	30,000
Totaux. fr.		115,000	185,000

n estime que la dépense s'élèvera approximativement sur toutes les lignes réunies à fr. 150,000

C. *Dépenses diverses et imprévues* 12,000

ART. 3. — RENOUELEMENT DE BILLES ET FERS.

Somme demandée : fr. 360,000.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

A. Fourniture de billes	fr. 290,000
B. Fourniture de rails, coussinets, chevilles et clavettes	70,000
Total égal.	<u>fr. 360,000</u>

A. Fournitures de billes fr. 290,000

Cette somme servira à l'acquisition d'environ 58,000 billes, dont l'emploi présumé est le suivant :

LIGNES	SECTIONS.	NOMBRE DE BILLES.	PRIX MOYEN PAR BILLE.	SOMMES PAR SECTION.	SOMMES PAR LIGNE.	Observations.
Nord . . .	Bruxelles à Malines...	2,000	5.00	10,000	20,000	
	Malines à Anvers.....	2,000	Id.	10,000		
Ouest . . .	Malines à Termonde...	2,000	Id.	10,000	112,500	
	Termonde à Gand.....	3,000	Id.	15,000		
	Gand à Bruges.....	4,000	Id.	20,000		
	Bruges à Ostende.....	2,000	Id.	10,000		
	Gand à Courtray.....	6,000	Id.	30,000		
	Courtray à Tournay et à la frontière.....	5,500	Id.	27,500		
Est.....	Malines à Louvain...	3,000	Id.	15,000	102,500	
	Louvain à Tirlemont..	3,000	Id.	15,000		
	Tirlemont à Waremmes.	5,000	Id.	25,000		
	Waremmes à Ans.....	4,000	Id.	20,000		
	Ans à la Meuse.....	1,000	Id.	5,000		
	Liège à la frontière...	3,500	Id.	17,500		
Midi.....	Landen à St-Trond....	1,000	Id.	5,000	55,000	
	Bruxelles à Tubise....	1,000	Id.	5,000		
	Tubise à Soignies.....	1,000	Id.	5,000		
	Soignies à Mons.....	2,000	Id.	10,000		
	Mons à Quiévrain.....	2,000	Id.	10,000		
	Braine à Namur.....	5,000	Id.	25,000		
	Totaux.....	58,000	5.00		290,000	

B. Fournitures de rails, coussinets, chevilles et clavettes . . . fr. 70,000

L'emploi présumé de cette somme est le suivant :

LIGNES.	SECTIONS.	COUSSINETS				CHEVILLES.	CLAVETTES.	POIDS.	SOMMES.
		D'ABOUTS.	INTERÉDIAIRES.	DE TRAVERSE	POIDS.				
NORD.	Bruxelles à Malines	800	400	350	19,600	600	1,000	500	Fr. 2,800
	Malines à Anvers	200	200	50	5,200	600	2,000	800	950
OUEST.	Malines à Termonde	400	800	20	13,200	2,000	1,000	900	2,000
	Termonde à Gand	400	800	30	13,400	2,000	2,000	1,200	2,150
	Gand à Bruges	200	100	10	3,300	2,000	2,000	1,200	850
	Bruges à Ostende	100	300	10	4,500	1,000	2,000	900	900
	Gand à Courtray	50	100	25	2,600	2,000	2,000	1,200	700
	Courtray à Tournay	50	100	25	2,600	3,000	3,000	1,800	900
EST.	Malines à Louvain	70	50	.	1,250	1,000	4,000	1,500	650
	Louvain à Tirlemont	40	50	.	950	1,000	3,000	1,200	550
	Tirlemont à Waremmé	150	150	.	3,150	1,000	3,000	1,200	800
	Waremmé à Ans	40	130	.	1,830	1,000	3,000	1,200	650
	Ans à Liège	20	20	.	420	500	1,000	500	250
	Liège à la frontière	300	1,000	100	15,500	2,000	2,000	1,200	2,400
MIDI.	Landen à St-Trond	25	50	.	800	500	1,000	500	300
	Bruxelles à Tubise	600	1,200	.	19,200	1,000	2,000	900	2,750
	Tubise à Soignies	400	800	.	12,800	1,000	2,000	900	1,950
	Soignies à Mons	600	1,800	.	25,800	2,000	4,000	1,800	3,900
	Mons à Quiévrain	100	300	.	4,300	1,000	1,000	600	750
	Braine à Namur	600	1,800	.	25,800	2,000	3,000	1,500	3,800
		5,145	10,150	620	173,000	27,200	44,000	21,500	30,000
Somme présumée nécessaire pour les frais de remaniage des vieux rails, hors de service, à convertir en rails neufs destinés à l'entretien en 1845.....									40,000
									70,000

§ 3. — SERVICE DE LOCOMOTION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL.

ART. 6. — TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.

Somme demandée : fr. 127,000.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

<i>A.</i> Personnel de l'inspection et des lignes	fr. 70,000
<i>B.</i> Personnel de l'arsenal de Malines	45,000
<i>C.</i> Personnel des fours à coak	12,000
Total égal	<u>fr. 127,000</u>

Les trois tableaux ci-annexés sous les n^{os} VII, VIII et IX font connaître les détails de l'emploi présumé de ces sommes.

ART. 7. — MAIN-D'ŒUVRE, TRAVAUX, FOURNITURES, ETC.

Somme demandée : fr. 2,785,000.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

<i>A.</i> Salaires des chefs d'ateliers, machinistes, chauffeurs, ouvriers des ateliers et manœuvres	fr. 905,000
<i>B.</i> Salaires des chefs d'ateliers, ouvriers, etc., de l'arsenal de Malines	210,000
<i>C.</i> Salaires des ouvriers des fours à coak	45,000
<i>D.</i> Indemnités et primes aux machinistes et aux chefs d'atelier	25,000
<i>E.</i> Fournitures de houille et de coak	700,000
<i>F.</i> Id. de bois pour allumer les locomotives	25,000
<i>G.</i> Graissage. — Fournitures d'huile de Gallipoli, suif, etc.	110,000
<i>H.</i> Nettoyage. — Id. d'étoupes, savon, déchets de coton, etc.	32,000
<i>I.</i> Éclairage. — Fournitures d'huile épurée, falots, chandelles, etc.	70,000
<i>K.</i> Fournitures de cordes, ficelles, chanvre, toile, etc.	30,000
<i>L.</i> Id. de pièces de rechange pour locomotives	120,000
<i>M.</i> Id. id. pour voitures	15,000
<i>N.</i> Id. de tubes en laiton pour locomotives	75,000
<i>O.</i> Id. d'essieux pour locomotives et tenders	20,000
<i>P.</i> Id. id. pour voitures	15,000
A reporter	<u>fr. 2,397,000</u>

	Report.	fr	2,397,000
Q.	Fourniture de bandages de roues pour locomotives et tenders.		45,000
R.	Id. de bandages de roues pour voitures		10,000
S.	Id. de rottings et cerceaux pour paniers à coak		12,000
T.	Id. de métaux, cuivre, plomb, étain, fers, etc.		90,000
U.	Id. de bois divers		30,000
V.	Id. de garnitures de voitures, passementeries, glaces, etc.		25,000
W.	Id. de couleurs, vernis, pinceaux, etc.		50,000
X.	Id. d'outils et ustensiles		55,000
Y.	Id. de lanternes, réverbères, objets de ferblanterie, etc.		15,000
Z.	Id. de vis à bois, fils de fer et de cuivre, émeril, etc.		10,000
AA.	Id. de bâches en cuir		25,000
BB.	Frais de traction par chevaux		6,000
CC.	Travaux divers, dépenses diverses et menues dépenses		15,000
	Total.	fr.	<u>2,785,000</u>

A. *Salaires des chefs d'atelier, machinistes, chauffeurs, ouvriers des ateliers et manœuvres* fr. 905,000

Le tableau ci-annexé, sous le n° X, fait connaître l'emploi présumé de cette somme.

B. *Salaires des chefs d'atelier, ouvriers, etc., de l'arsenal de Malines* fr. 210,000

Voir le tableau ci-annexé n° XI.

C. *Salaires des ouvriers des fours à coak* fr. 45,000

Voir le tableau ci-annexé n° XII.

D. *Indemnités et primes aux machinistes* fr. 25,000

Les primes payées aux machinistes, du 1^{er} janvier au 30 septembre 1844, s'élèvent à fr. 24,217 36

Les sommes à affecter au même emploi, pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1844, sont évaluées à 6,000 00

Total probable de la dépense pour 1844 fr. 30,217 36

Les primes dont il s'agit sont payées, en exécution des règlements des 1^{er} janvier 1843 et 6 mai 1844, à raison des économies que les machinistes réalisent sur les quantités de coak allouées pour le service des locomotives. Le premier de ces règlements a été publié au compte-rendu du chemin de fer en 1842; c'est celui qui alloue des primes aux machinistes du chef des économies obtenues. Le second de ces règlements est de date plus récente; il se trouve ci-annexé sous le n° LVIII; il fait participer les chefs d'ateliers aux primes accordées aux machinistes.

L'on a cru devoir faire participer les chefs d'ateliers aux primes accordées aux machinistes, par le motif que, si les économies que réalisent les machinistes dépendent principalement de l'intelligence qu'ils mettent dans la conduite des machines, le bon entretien des locomotives contribue aussi pour une forte part à la réalisation de ces économies. Il importait donc d'intéresser les chefs d'ateliers à maintenir les locomotives dans le meilleur état possible, en leur accordant une prime proportionnée à celle obtenue par les machinistes attachés à leur atelier. On les récompense ainsi à raison de l'intelligence avec laquelle ils mettent les machines qui leur sont confiées dans les dispositions mécaniques le plus favorables, et l'on établit de cette manière une émulation entre tous les chefs d'ateliers, lesquels peuvent en quelque sorte, par ce moyen, comparer eux-mêmes leur mérite relatif, en le mettant en rapport avec les primes qu'ils auront remportées.

On demande fr. 25,000 pour les primes à allouer aux machinistes et chefs d'ateliers pour l'année 1845.

Bien que cette dépense paraisse devoir s'élever, en 1844, à fr. 30,000 environ, l'administration croit pouvoir suffire aux besoins de 1845 avec le chiffre de fr. 25,000, par suite des réductions auxquelles elle espère arriver.

Le tableau ci-annexé sous le n° LVII indique pour chaque mois écoulé de 1844, la consommation totale de coak pour l'ensemble de tous les transports effectués (voyageurs et marchandises). L'on y voit que *la quantité de coak consommée en moyenne générale*, par lieue de parcours, s'élève, *pour les 9 premiers mois* de l'année courante, à $58 \frac{12}{100}$ kilog.; la consommation moyenne avait été, pendant les mois correspondants de l'année 1843, de $66 \frac{89}{100}$ kilog.

La valeur du coak économisée pendant les 9 premiers mois de 1844, comparativement au même laps de l'année 1843, s'élève à fr. 72,287; les primes payées aux machinistes, du chef de ces économies, s'étant élevées à la somme totale de fr. 24,217-36, le bénéfice réel, effectué par l'administration, s'est donc élevé à la somme de fr. 48,000, après déduction des primes payées aux machinistes et chefs d'ateliers.

Si l'on comparait les années 1844 et 1841, l'on pourrait se convaincre que depuis quelques années la consommation du coak a été réduite de près de moitié. Ce résultat si important doit être attribué et aux perfectionnements apportés aux locomotives, et aux décisions citées plus haut, qui ont excité le zèle et l'émulation des machinistes et des chefs d'ateliers.

E. *Fourniture de houille et de coak* fr. 700,000

Cette somme se répartit en trois parties distinctes, savoir :

1^o Fourniture de charbon destiné à la fabrication du coak et fourniture de coak pour le service des locomotives. fr. 653,100

2^o Fourniture de charbon pour le service des machines fixes des plans inclinés 14,200

3^o Fourniture de charbon pour les forges des ateliers des stations, pour les forges des ateliers de Malines et pour les petites machines à vapeur, servant à l'alimentation des réservoirs d'eau dans les stations. 32,700

Total. fr. 700,000

Pour faire l'appréciation du premier de ces chiffres, il faut rechercher d'abord quel sera le parcours total des locomotives ou des convois en 1845.

La totalité des lieues parcourues pendant les 9 premiers mois de l'année 1844 a été de 363,605 lieues.

Évaluation approximative du parcours pendant les trois derniers mois 115,292 id.

Total pour l'année 1844 entière. 478,897 lieues.

Par suite de l'extension probable que prendra encore le service pour les transports de marchandises, on peut évaluer approximativement le parcours en 1845 à 500,000 *lieues de 5 kilomètres*.

Il reste maintenant à examiner quelle sera la quantité de combustible nécessaire pour ce parcours de 500,000 lieues, et ce qu'elle coûtera.

On estime que la consommation de coak, par lieue de parcours, sera réduite en 1845 à 59 *kilogrammes* (*), ce qui fait $11 \frac{8}{10}$ kilogrammes par kilomètre.

La consommation totale de coak, pour l'usage des locomotives pendant toute l'année, est donc évaluée à 29,500,000 kilog.; à raison de 67 kilog. de coak pour 100 kilog. de charbon, il faudrait environ 44,029,650 kilog. ou 506,090 hectolitres de charbon pour la fabrication de la quantité de coak nécessaire.

			Kilog.
(*) Consommation moyenne de coak, par lieue de parcours, en 1840			95.72
Id.	id.	1841	99.77
Id.	pendant les cinq premiers mois de	1842	105.65
Id.	pendant les sept derniers mois de	1842	80.10
Id.	pendant l'année	1843	66.33
Id.	pendant les neuf premiers mois de	1844	58.12

Or, la somme de fr. 653,100 demandée étant répartie entre 506,090 hectol. de charbon, donne pour chaque hectolitre un prix moyen de fr. 1-29 par hectolitre de charbon pesant 87 kilogrammes.

En 1840, le prix moyen d'un hectolitre de charbon a été de plus de fr.	1 78
En 1841, le prix moyen d'un hectolitre de charbon a été de près de	1 49
En 1842, le prix moyen d'un hectolitre de charbon a été de près de	1 46
En 1843, le prix moyen d'un hectolitre de charbon a été de	1 38
Et pendant les 6 premiers mois de l'année 1844, de près de	1 29

Les machines servant à la manœuvre des plans inclinés à Liège, consomment par jour environ $3\frac{1}{2}$ mètr. cubes de charbon, soit pour l'année 1,300 mètr. cubes. Le charbon nécessaire au service de ces machines est livré actuellement à la station du Hautpré, au prix de fr. 10-90 le mètre cube. Ainsi, en supposant que ce prix reste le même en 1845, la dépense pour la fourniture de 1,300 mètr. cubes nécessaires sera de fr. 14,170, soit en nombre rond de fr. 14,200.

La quantité de charbon nécessaire pour le service des forges, des ateliers des stations et des forges de tous les ateliers de Malines, et enfin pour le service des petites machines à vapeur qui servent à l'alimentation des réservoirs d'eau dans les stations, est évaluée à environ 70 hectolitres par jour, soit, pour l'année entière, à 25,550 hectolitres. Nous venons de voir que le prix d'un hectolitre de charbon peut être évalué, en 1845, à fr. 1-29.

La dépense du chef dont il s'agit s'élèvera donc à fr. 32,959-50, soit en nombre rond à fr. 32,700.

F. *Fourniture de bois pour allumer les locomotives.* . . . fr. 25,000

Voir au tableau ci-annexé sous le n° XIII le détail de l'emploi présumé de cette somme.

G. *Graissage : fournitures d'huile de Gallipoli, suif, etc.* . fr. 110,000

Voir le tableau ci-annexé n° XIV.

H *Nettoyage : fournitures de savon, déchets de coton, etc.* . fr. 32,000

Voir le tableau ci-annexé n° XV.

I. *Éclairage : fournitures d'huile épurée, de falots, chandel-*
les, etc. fr. 70,000

Voir le tableau ci-annexé n° XVI.

K. *Fournitures de cordes, ficelles, chanvre, toile, etc.* . . . fr. 30,000
Voir le tableau ci-annexé n° XVII.

L. *Fournitures de pièces de rechange pour locomotive.* . . . fr. 120,000
Voir le tableau ci-annexé n° XVIII.

M. *Fournitures de pièces de rechange pour voitures* . . . fr. 15,000
Voir le tableau ci-annexé n° XIX.

N. *Fournitures de tubes en laiton pour locomotives* . . . fr. 75,000

Cette somme permettra de faire l'acquisition de 3,750 tubes, du prix de fr. 20 la pièce.

Les essais des *tubes en fer* pour remplacer les tubes en laiton dont on s'occupe depuis plus d'un an, n'ont point donné jusqu'ici de résultats assez concluants pour que l'on soit à même de se prononcer sur les avantages que leur emploi peut présenter.

O. *Fournitures d'essieux pour locomotives et tenders* . . . fr. 20,000
Voir le tableau ci-annexé n° XX.

P. *Fournitures d'essieux pour voitures* fr. 15,000
Voir le tableau ci-annexé n° XXI.

Q. *Fournitures de bandages de roues pour locomotives et tenders,* fr. 45,000
Voir le tableau ci-annexé n° XXII.

R. *Fournitures de bandages pour voitures* fr. 10,000
Voir le tableau ci-annexé n° XXIII.

S. *Fournitures de rottings et cerceaux pour paniers à coak* . fr. 12,000
Voir le tableau ci-annexé n° XXIV.

T. *Fournitures de métaux : cuivre, plomb, étain, fers, etc.* . fr. 90,000
Voir le tableau ci-annexé n° XXV.

U. *Fournitures de bois divers* fr. 30,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXVI.

V. *Fournitures de garnitures de voitures : passementeries, glaces, etc.* fr. 25,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXVII.

W. *Fournitures de couleurs, vernis, pinceaux, etc.* fr. 50,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXVIII.

X. *Fournitures d'outils et ustensiles.* fr. 55,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXIX.

Y. *Fournitures de lanternes, réverbères, objets de ferblanterie, etc.* fr. 15,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXX.

Z. *Fournitures de vis à bois, fils de fer et de cuivre, émeril, etc.* fr. 10,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXXI.

AA. *Fournitures de bâches en cuir* fr. 25,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXXII.

BB. *Frais de traction par chevaux* fr. 6,000

Cette somme est destinée au paiement des frais de traction des waggon à marchandises entre la station de l'Allée-Verte et les bassins de Bruxelles, et le long des bassins à la station commerciale à Anvers.

CC. *Travaux divers, dépenses diverses, menues dépenses.* . fr. 15,000

Voir le tableau ci-annexé n° XXXIII.

§ 4. — SERVICE DES TRANSPORTS.

ART. 8. — TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS ET GARDES-CONVOIS.

Somme demandée : fr. 378,500.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

A. Inspection et contrôle.	fr. 37,200
B. Service général des stations (chefs de station, officiers de police, etc.)	149,900
C. Service des convois (gardes-convois)	191,400
Total égal.	<u>fr. 378,500</u>

Les tableaux ci-annexés n^{os} XXXIV, XXXV et XXXVI font connaître en détail l'emploi présumé des trois sommes.

ART. 9. — MAIN-D'ŒUVRE, TRAVAUX, FOURNITURES, INDEMNITÉS POUR PERTES ET AVARIES.

Somme demandée : fr. 573,000.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

A.	Service général des stations.	{	Salaires d'ouvriers (nettoyage des voitures, etc.)	105,000
B.			Id. aux bagages	80,000
C.			Id. aux petites marchandises	50,000
D.			Id. aux grosses id.	178,000
E.	Indemnités pour pertes et avaries			12,000
F.	Frais de camionnage et de factage.			140,000
G.	Dépenses diverses			8,000
Total égal. fr.				573,000

Pour ce qui concerne les salaires d'ouvriers appartenant aux quatre catégories A, B, C et D, voir les quatre tableaux ci-annexés sous les numéros XXXVII, XXXVIII, XXXIX et XL.

E. *Indemnités pour pertes et avaries.* fr. 12,000

F. *Frais de camionnage et de factage.* fr. 140,000

Soit, en moyenne, par mois, fr. 12,500.

Le tableau ci-annexé n° XLI, fait connaître les sommes payées du chef de ce service, dans chaque station, pendant les 9 premiers mois de l'année 1844.

L'entreprise du camionnage et du factage de marchandises dans toutes les stations a fait en 1844 l'objet d'une nouvelle adjudication publique qui a donné des résultats satisfaisants. Les nouvelles entreprises ont été mises à exécution à dater du 1^{er} août 1844.

§ 5. — FRAIS DE PERCEPTION.

ART. 10. — TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.

Somme demandée : fr. 198,500.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

<i>A.</i>	Service des voyageurs	fr.	52,000
<i>B.</i>	» des bagages		30,000
<i>C.</i>	» des petites marchandises		70,500
<i>D.</i>	» des grosses marchandises		46,000
Total égal.			<u>fr. 198,500</u>

Quatre tableaux ci-annexés sous les numéros XLII, XLIII, XLIV et XLV, font connaître les détails de l'emploi présumé de chacune des subdivisions.

ART. 11. — LOYER DE LOCAUX.

Somme demandée : fr. 7,800.

Cette somme se répartit comme suit :

Bureau de la place St-Lambert à Liège	fr.	3,000
id. de la Place Verte à Anvers.		1,300
id. à Gand.		1,000
id. et magasin de la douane de la station de Liège.		2,500
Total.		<u>fr. 7,800</u>

ANNEXES.

16

ANNEXES.

N° I.

Personnel de la direction d'es chemins de fer en exploitation.

BRANCHE DE SERVICE.	FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES.		TRAITEMENT.		
	GRADE.	NOMBRE.	FIXE.	VARIABLE et INDÉFINIES.	TOTAL.

SERVICE GÉNÉRAL.

			Fr	Fr	Fr
Affaires générales. . . .	Directeur	1	12,000	»	12,000
	Chef de bureau	2	5,650	900	6,550
	Commis adjoint.	1	600	»	600
	Surveillant	2	2,700	300	3,000
	Huissier. ,	1	1,200	»	1,200
	Messenger	2	1,860	»	1,860
Totaux.		9	24,010	1,200	25,210

SECRÉTARIAT.

Chef de service.		Inspecteur.	1	6,000	1,500	7,500
Personnel.	{	1 ^{er} commis, chef de bureau.	1	1,800	»	1,800
		2 ^e commis	5	6,600	»	6,600
		3 ^e id.	3	2,800	»	2,800
Comptabilité	{	Chef comptable	1	3,200	»	3,200
		Commis.	3	4,200	»	4,200
		Commis-adjoint	1	600	»	600

BRANCHE DE SERVICE.	FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.		TRAITEMENT.		
	GRADE.	NOMBRE.	FIXE.	VARIABLE ou INDIMNIÉS.	TOTAL.
Expédition	Chef de bureau	1	2,100	»	2,100
	1 ^{er} commis	2	3,800	»	3,800
	2 ^e id.	1	1,200	»	1,200
	3 ^e id.	3	7,480	»	7,480
	Commis adjoint	3	1,800	»	1,800
Indicateur. — Archives.	Surveillant de 1 ^{re} classe. .	1	1,800	960	2,700
	1 ^{er} commis	1	2,200	»	2,200
	Commis-adjoint	1	600	»	600
Impressions.	1 ^{er} commis	1	1,800	»	1,800
	Commis.	1	1,080	»	1,080
	Timbreux.	3	2,040	»	2,040
Masse d'habillement. . .	Commis.	1	1,800	»	1,800
	Expéditionnaire.	1	900	»	900
	Commis de 3 ^e classe. . . .	1	900	»	900
Gens de service.	Concierge.	1	900	»	900
	Messenger	5	4,860	»	4,860
Totaux.		47	60,460	2,400	62,860

1^{re} DIVISION. — SERVICE DES ROUTES ET STATIONS.

Chef de service.	Ingénieur en chef.	1	5,200	3,400	8,600
	Conducteur de 1 ^{re} classe. .	1	2,400	2,000	4,400
Entretien, parachèvement de la route.	Id. 3 ^e id.	1	1,500	375	1,875
	Surveillant de 2 ^e id. . . .	2	3,000	750	3,750
	Surveillant	1	1,200	»	1,200
	1 ^{er} commis	2	3,800	»	3,800
	2 ^e id.	1	1,200	»	1,200
Gens de service.	Messenger	2	1,800	»	1,800
Totaux.		11	20,100	6,525	26,625

BRANCHE DE SERVICE.	FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.		TRAITEMENT.		
	GRADE.	NOMBRE.	FIXE.	VARIABLE et INDIGNITÉS.	TOTAL.

2^e DIVISION. — SERVICE DE LOCOMOTION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL.

Chef de service Locomotion, matériel et arsenal.	Ingénieur de 1 ^{re} classe fai- sant fonction d'ingénieur en chef.	1	5,200	2,800	8,000
	Surveillant de 1 ^{re} classe. .	1	1,800	900	2,700
	1 ^{er} commis	3	6,600	»	6,600
	3 ^e id.	2	2,700	»	2,700
	Commis-adjoint	1	600	»	600
	Conducteur de 3 ^e classe. .	1	1,200	300	1,500
	Gens de service	2	1,860	»	1,860
	Sous-ingénieur	1	2,000	»	2,000
	Totaux.	12	21,960	4,000	25,960

3^e DIVISION. — SERVICE DES TRANSPORTS ET DE PERCEPTION.

Chef de service. Bureau du chef de ser- vice	Inspecteur.	1	6,000	1,500	7,500
	Surveillant principal . . .	1	2,100	1,050	3,150
	2 ^e commis.	1	1,500	»	1,500
	Commis-adjoint.	1	600	»	600
Transports	Chef de bureau	1	2,400	»	2,400
	3 ^e commis	1	900	»	900
Vérification, correspon- dance, versements, etc.	Contrôleur-adjoint, chef. .	1	2,700	800	3,500
	Vérificateur.	3	7,400	2,700	10,100
	2 ^e commis.	4	5,100	»	5,100
	Surnuméraire.	1	»	»	»
Comptabilité des voya- geurs.	2 ^e commis	2	2,700	»	2,700
	3 ^e id.	1	900	»	900

BRANCHE DE SERVICE.	FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES.		TRAITEMENT.		
	GRADE.	VOLUME.	FIXE.	VARIABLE ou INDENNITÉS.	TOTAL.
Comptabilité des bagages	1 ^{er} commis	1	1,500	»	1,500
	2 ^e id.	2	2,700	»	2,700
Comptabilité des petites et grosses marchan- dises.	1 ^{er} commis	3	5,100	»	5,100
	2 ^e id.	4	5,700	»	5,700
	3 ^e id.	4	3,700	»	3,700
	Commis-adjoint	3	2,200	»	2,200
Objets trouvés	1 ^{er} commis	1	1,800	»	1,800
	Commis-adjoint	1	600	»	600
Contrôle du timbre . . .	Contrôleur	1	3,500	1,500	5,000
	1 ^{er} commis	1	2,000	»	2,000
Gens de service.	Garçon de bureau.	1	720	»	720
	Messager	4	3,480	»	3,480
	Facteur	1	900	»	900
Totaux.		45	66,200	7,550	73,750

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Service général	9	24,010	1,200	25,210
Secrétariat	47	60,460	2,400	62,860
1 ^{re} division (routes et stations)	11	20,100	6,525	26,625
2 ^e id. (locomotion et matériel)	12	21,960	4,000	25,960
3 ^e id. (transports et perception).	45	66,200	7,550	73,750
Totaux.	124	192,730	21,675	214,405
Augmentation éventuelle				1,595
Somme demandée au budget				216,000

N^o II.*Administration générale. — Salaires d'ouvriers.*

DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	TOTAL DE LA DÉPENSE.
Ouvrier autographe	1	1,100	1,100
Manœuvre à la presse du timbre	1	600	600
Boute-feu	2	770	1,540
Ouvriers divers.	7 (a)	680	4,760
Totaux	11		8,000

(a) 1 au timbre.

2 au magasin des papiers et des imprimés.

2 au magasin des fournitures de bureau et des objets trouvés.

2 relieurs.

7

N° III.

*État des papiers et imprimés commandés aux fournisseurs, du 1^{er} janvier
au 30 septembre 1844.*

DÉSIGNATION DES IMPRIMÉS.	NOMBRE.	PRIX DE REVIENT PAR 1000 DE TIRAGE.			MONTANT DE LA DÉPENSE.
		PAPIER.	IMPRESS ¹ .	TOTAL.	
Adresses de pièces de comptabilité	8,000	Fr. 4 50	Fr. 14 00	Fr. 18 50	Fr. 148 00
Id. du magasin central	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Analyses des dossiers	2,000	18 00	32 00	50 00	100 00
Apostilles.	5,500	3 35	14 00	17 35	95 43
Avis d'arrivée de marchandises	20,000	18 00	32 00	50 00	1,000 00
Id. de remboursement.	6,000	4 50	14 00	18 50	111 00
Id. d'ordonnances de paiement	500	4 50	14 00	18 50	9 25
Bons de fournitures de bureau	10,000	3 94	14 00	17 94	179 40
Id. de retour pour colis vides	16,000	4 50	14 00	18 50	296 00
Id. d'hectolitres de coak.	2,000	3 35	14 00	17 35	34 70
Id. pour coupons de voyageurs.	4,000	9 00	18 00	27 00	108 00
Id. pour le coak.	3,350	9 89	21 00	30 89	103 48
Bordereaux d'expédition, remis a domicile. (Service rhénan).	9,000	9 00	18 00	27 00	243 00
Bordereaux d'expédition, transports de station à station. (Service rhénan).	3,000	9 00	18 00	27 00	81 00
Bordereaux des quittances de versement	28,000	4 50	14 00	18 50	518 00
Bulletins d'expédition	28,000	6 71	18 00	24 71	691 88
Id. de coak	1,000	18 00	32 00	50 00	50 00
Commandes à l'arsenal.	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Id. aux ateliers	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Comptes journaliers	12,000	4 50	14 00	18 50	222 00
Contre-bons	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Coupons de coak.	125	9 89	42 00	51 89	6 49
Demande de paiement	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Id. de secours provisoires	1,000	10 90	18 00	28 90	28 90
Id. d'inscriptions de cautionnement.	500	21 78	32 00	53 78	26 89
Duplicata des demandes d'inscriptions de cautionne- ment.	500	21 78	32 00	53 78	26 89
Entêtes de lettres	106,000	18 65	18 00	36 65	3,884 90
Etats de frais de voyages	500	9 00	18 00	27 00	13 50
Id. de camionnage.	3,000	18 00	32 00	50 00	150 00

DÉSIGNATION DES IMPRIMÉS.	NOMBRE.	PRIX DE REVIENT PAR 1000 DE TIRAGE.			MONTANT DE LA DÉPENSE.
		PAPIER.	IMPRESS ⁿ .	TOTAL.	
États de coupons de voyageurs. (Service belge rhénan)	500	Fr. 9 00	Fr. 18 00	Fr. 27 00	Fr. 13 50
Id. de feuilles de route. (Id.)	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Id. de fournitures.	6,000	4 50	14 00	18 50	111 00
Id. de frais de route et de séjour	200	9 00	18 00	27 00	5 40
Id. de propositions de secours.	1,000	10 90	18 00	28 90	28 90
Id. de réception	2,000	9 00	18 00	27 00	54 00
Id. id. des bois.	500	4 50	14 00	18 50	9 25
Id. id. provisoires.	4,000	21 78	32 00	53 78	215 12
Id. de salaires.	26,000	13 40	32 00	43 40	1,128 40
Id. de service	1,000	18 00	32 00	50 00	50 00
Id. de transports de marchandises aux haltes	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Id. des commandes transmises aux divers ateliers.	200	18 00	32 00	50 00	10 00
Id. des marchandises prises aux haltes	4,000	4 50	14 00	18 50	74 00
Id. des objets de consommation	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Id. des ouvrages terminés	750	18 00	32 00	50 00	37 50
Id. des sommes payées à titre de dépôt	1,000	18 00	32 00	50 00	50 00
Id. d'honoraires de médecins	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Id. d'inscription journalière des marchandises	2,000	101 38	92 00	193 38	386 76
Id. des transports des prisonniers.	500	9 00	18 00	27 00	13 50
Id. indiquant le poids et la recette des marchandises	5,000	18 00	32 00	50 00	250 00
Id. id. les quantités de coak délivré	2,000	9 00	18 00	27 00	54 00
Id. journaliers.	4,000	4 50	14 00	18 50	74 00
Id. mensuels de la consommation du coak.	1,000	18 00	32 00	50 00	50 00
Id. id. d'inscriptions du transport des marchandises	150	101 38	92 00	193 38	29 01
Id. récapitulatifs de dizaine	3,000	4 50	14 00	18 50	55 50
Id. id. de la recette des marchandises.	1,050	101 38	92 00	193 38	203 05
Id. id. id. des voyageurs	100	101 38	92 00	193 38	19 34
Id. id. des recettes effectuées	300	18 00	32 00	50 00	15 00
Id. id. id. et versements	250	9 00	18 00	27 00	6 75
Id. id. des versements effectués.	200	9 00	18 00	27 00	5 40
Id. id. du mouvement des voyageurs.	3,000	29 34	56 00	85 34	256 02
Id. id. id. et recettes. (Service belge rhénan)	3,150	134 06	92 00	226 06	712 09
Id. id. du transport des marchandises.	1,250	101 38	92 00	193 38	241 73
Étiquettes pour objets trouvés	8,000	2 25	14 00	16 25	13 00
Extraits du journal de consommation	2,000	9 00	18 00	27 00	54 00

DÉSIGNATION DES IMPRIMÉS.	NOMBRE.	PRIX DE REVIENT PAR 1000 DE TIRAGE.			MONTANT DE LA DÉPENSE
		PAPIER.	IMPRESS ⁿ .	TOTAL.	
Extraits du registre de petites réparations.	1,000	6 71	18 00	24 71	24 71
Id. id. journal des coupons de voyageurs.	2,000	18 00	32 00	50 00	100 00
Factures des coupons de voyageurs et bulletins des marchandises	5,000	9 00	18 00	27 00	135 00
Factures des coupons transmis au contrôle du timbre.	2,000	9 00	18 00	27 00	54 00
Id. des objets expédiés	2,000	6 71	18 00	24 71	49 42
Id. d'imprimés.	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Feuilles adressées aux chefs de stations	750	4 50	14 00	18 50	13 88
Id. a souches des bagages	33,000	17 59	42 00	59 59	1,966 47
Id. compte de bureau a	6,000	18 00	32 00	50 00	300 00
Id. de commandes.	500	29 34	56 00	85 34	42 67
Id. de consommation journalière	4,000	18 00	32 00	50 00	200 00
Id. coupons de voyageurs	264,050	9 89	21 00	30 89	8,156 50
Id. id. pour chiens	1,000	9 89	21 00	30 89	30 89
Id. débit de l'administration belge a l'adminis- tration rhénane.	1,600	26 39	56 00	82 39	131 82
Id. livrets de gardes-marchandises	32,000	4 50	14 00	18 50	592 00
Id. id. d'outils.	400	29 34	56 00	85 34	34 14
Id. id. d'ouvriers.	2,000	9 00	18 00	27 00	54 00
Id. d'entrée et de sortie des bulletins.	4,000	18 00	32 00	50 00	200 00
Id. de route, de marchandises. (Service rhénan.).	7,800	19 95	58 00	77 95	608 01
Id. id. id.	444,000	8 80	32 00	40 80	18,115 20
Id. id. des bagages	154,000	2 94	18 00	20 94	3,224 76
Id. id. pour haltes	6,000	5 87	28 00	33 87	203 22
Id. des dépêches	16,000	18 00	32 00	50 00	800 00
Id. d'étiquettes pour bagages	300	2 94	18 00	20 94	6 28
Id. id. pour chefs de station.	6,000	4 50	14 00	18 50	111 00
Id. id. transbordement	32,000	4 40	18 00	22 40	716 80
Id. d'inventaires	300	18 00	32 00	50 00	15 00
Id. id. de routes.	400	27 23	42 00	69 23	27 69
Id. id. des stations	2,710	27 23	42 00	69 23	187 61
Id. d'objets reçus et consommés	500	26 39	42 00	68 39	34 20
Id. du grand livre de comptabilité	450	29 34	56 00	85 34	38 40
Id. id. du magasin central	350	101 38	92 00	193 38	67 68
Id. du journal	250	29 34	58 00	87 34	21 84
Id. du livre de caisse.	1,060	29 34	58 00	87 34	92 58
Id. id. id. (annexe B).	31,000	18 00	32 00	50 00	1,550 00
Id. id. de factage	65,000	18 00	32 00	50 00	3,250 00

DÉSIGNATION DES IMPRIMÉS.	NOMBRE.	PRIX DE REVIENT PAR 1000 DE TIRAGE.			MONTANT DE LA DÉPENSE.
		PAPIER.	IMPRESS ⁿ .	TOTAL.	
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Feuilles du livre d'entrée et sortie de coupons . . .	20,000	18 00	32 00	50 00	1,000 00
Id. id. id. de l'arsenal.	250	26 39	58 00	84 39	21 10
Id. id. des commandes.	300	29 34	56 00	85 34	25 60
Id. id. coupons gratuits	300	18 00	32 00	50 00	15 00
Id. id. produits de fabrication de fours à coak.	100	29 34	58 00	87 34	8 73
Id. id. recettes	200	29 34	56 00	85 34	17 07
Id. id. séries	500	101 38	92 00	193 38	96 69
Id. id. d'inscription des bagages.	6,000	18 00	32 00	50 00	300 00
Id. id. id. marchandises	12,000	41 56	92 00	133 56	1,602 72
Id. id. d'ordre	6,000	18 00	32 00	50 00	300 00
Id. id. indicateur général.	2,600	29 34	58 00	87 34	227 08
Id. id. pour dépôts de plans	600	29 34	56 00	85 34	51 20
Id. procès-verbal d'épreuves de chaudières. . .	2,000	18 00	32 00	50 00	100 00
Lettres d'envoi d'objets trouvés	2,000	3 35	14 00	17 35	34 70
Id. de renvoi id.	3,000	4 50	14 00	18 50	55 50
Id. de surtaxe	1,000	4 50	14 00	18 50	18 50
Liste de travail	1,000	29 34	58 00	87 34	87 34
Notes de forçement en recettes	5,000	4 50	14 00	18 50	92 50
Procès-verbaux d'abornement	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Id. de contraventions	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Id. de l'avancement des travaux.	2,000	3 35	14 00	17 35	34 70
Id. de manquant.	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Id. de mise hors de service	200	9 00	18 00	27 00	5 40
Id. de réception.	500	9 00	18 00	27 00	13 50
Id. de réception de charbons	250	18 00	32 00	50 00	12 50
Id. d'erreurs reconnues	1,500	18 00	32 00	50 00	75 00
Quittances de débours	54,000	2 25	14 00	16 25	877 50
Rapports des gardes	30,000	13 40	28 00	41 40	1,242 00
Id. journaliers	8,000	9 00	28 00	27 00	216 00
Id. mensuels	2,000	20 95	42 00	62 95	125 90
Id. spéciaux	5,000	4 40	14 00	18 40	92 00
Récapitulation des journées, par nature d'ouvrage . .	3,000	13 20	28 00	41 20	123 60
Récépissés des objets reçus du magasin central. . .	2,000	6 71	18 00	24 71	49 42
Id. provisoires	4,500	4 40	14 00	18 40	82 80
Réclamations pour effets perdus ou égarés	2,000	10 90	18 00	28 90	57 80
Reçus des dépêches.	2,000	3 35	14 00	17 35	34 70

DÉSIGNATION DES IMPRIMÉS.	NOMBRE.	PRIX DE REVIENT PAR 1000 DE TIRAGE.			MONTANT DE LA DÉPENSE.
		PAPIER.	IMPRESS ⁿ .	TOTAL.	
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Reçus des fours à coak	2,000	4 50	14 00	18 50	37 00
Id. d'objets trouvés.	5,000	4 50	14 00	18 50	92 50
Relevés des coupons de voyageurs	24,000	6 71	18 00	24 71	593 04
Id. des feuilles de route	30,000	9 00	18 00	27 00	810 00
Id. des objets reçus et délivrés.	6,000	18 00	32 00	50 00	300 00
Id. souches des feuilles de route des marchan- dises	28,000	18 00	32 00	50 00	1,400 00
Id. id. à bagages	2,000	9 00	18 00	27 00	54 70
Id. id. de marchandises pour haltes	4,000	4 50	14 00	18 50	74 00
Id. waggons à marchandises vérifiés	1,000	9 00	18 00	27 00	27 00
Id. id. belges et rhénans.	1,500	18 00	32 00	50 00	75 00
Id. id. et bâches	22,000	4 50	14 00	18 50	407 00
Id. du parcours des waggons à marchandises	1,000	18 00	32 00	50 00	50 00
Soumissions	500	4 50	14 00	18 50	9 25
Transports extraordinaires.	3,000	6 71	18 00	24 71	74 13
Id. militaires	2,000	18 00	32 00	50 00	100 00
Affiches, tarifs, etc.	55,600	"	"	"	2,639 25
Fourniture de papier et impression de la situation du chemin de fer, arrêtée le 31 décembre 1843.					1,884 50
Reliure, lignage et fournitures diverses					12,670 19
Total général fr.					82,518 49

N° IV.

Relevé des fournitures de bureau, faites à l'administration des chemins de fer, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 septembre 1844.

DÉSIGNATION DES FOURNITURES.	QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT.
		Fr.	Fr.
Papier à dessiner, grand-aigle (griffon) d'Angoulême.....	$\frac{1}{2}$ rame	380 00	190 00
Id. id. vélin anglais.....	10 mains.....	28 00	280 00
Id. calque végétal huilé, grand-aigle	$\frac{1}{2}$ rame	560 00	280 00
Id. id. petit-aigle.....	$\frac{1}{4}$ id.....	280 00	140 00
Id. végétal, grand-aigle (toute 1 ^{re} qualité).....	$\frac{1}{2}$ id.....	600 00	300 00
Id. id. petit-aigle	$\frac{1}{2}$ id.....	400 00	200 00
Id. id. dit <i>Jésus</i>	1 id.....	290 00	290 00
Id. id. carré.....	$\frac{1}{2}$ id.....	120 00	60 00
Id. fort pour croquis	8 id.....	44 00	352 00
Id. petit-lys fin vélin.....	85 id.....	7 00	595 00
Id. gris collé, grand format, pour enveloppes	124 id.....	14 00	1,736 00
Id. id. petit format	75 id.....	9 50	712 50
Id. rose buvard.....	$\frac{1}{2}$ id.....	18 00	9 00
Id. de poste superfin	5 id.....	16 00	80 00
Id. id. dit <i>poulet</i>	5 id.....	8 00	40 00
Crayons vrais Conté.....	$5\frac{1}{2}$ grosses.....	43 00	236 50
Id. Robertson et Panier	6 id.....	22 00	132 00
Id. Brockman.....	$\frac{1}{2}$ id.....	120 00	60 00
Id. ordinaires faux Conté.....	11 id.....	7 60	83 60
Plumes d'oie, n° 17.....	4,000 par mille.....	34 25	137 00
Id. id. n° 12.....	15,000 id.....	24 25	363 75
Id. id. n° 7.....	4,000 id.....	14 25	57 00
Id. métalliques fines assorties, pointes larges et catholiques.....	150 grosses.....	3 00	450 00
Id. id. Perry, dites <i>monstres</i>	32 boîtes.....	1 75	56 00
Id. id. calamus de Cuthbert.....	50 grosses.....	1 45	72 50
Id. id. dites <i>Ledy</i>	8 id.....	2 00	16 00
Id. id. Perry.....	3 id.....	7 80	23 40
Id. id. dites <i>monstres</i> , de Cuthbert.....	5 id.....	10 00	50 00
Cartes épingles de 500 chaque	300 cartes.....	55	165 00
Paquets de 20 bâtons cire à cacheter 00.....	3 paquets	6 75	20 25
Id. cire à cacheter demi-fine, n° 4.....	30 id.....	2 85	85 50
A reporter.....			7,273 00

DÉSIGNATION DES FOURNITURES.	QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT.
		Fr.	Fr.
Report.....			7,273 00
Paquets cire à cacheter ordinaire, n° 7.....	110 paquets.....	1 90	209 00
Id. id. les paquets de coupons.....	200 id.....	» 90	180 00
Pains à cacheter superfins.....	1 kilogramme.....	13 50	13 50
Id. id. 2° qualité.....	40 id.....	5 00	200 00
Encre noire.....	310 litres.....	1 45	449 50
Fioles, encre rouge carmin superfine.....	18 douzaines.....	15 25	274 50
Encre bleue.....	25 fioles (la douzaine) ..	6 00	12 50
Encre noire à tampons.....	95 bouteilles.....	2 85	270 75
Fioles sandarague.....	5 douzaines.....	3 80	19 00
Porte-plumes, sans bascule, 1 ^{re} qualité (brevetés).....	2 grosses.....	12 00	24 00
Gomme élastique non épurée.....	3 kilogrammes.....	11 50	34 50
Colle-à-bouche superfine.....	3 id.....	6 50	19 50
Couleurs fines, assorties en tablettes.....	10 douzaines.....	8 70	87 00
Carmin superfine de Grosnier de Paris.....	2 id.....	30 30	61 00
Tire-lignes fins à pointes, larges, 1 ^{re} qualité.....	10 (la pièce).....	3 35	33 50
Doubles bâtons, encre de Chine, 1 ^{re} qualité.....	18 id.....	6 00	108 00
Cachets avec inscription <i>Chemin de fer</i>	20 id.....	4 00	80 00
Séries de chiffres de 1 à 12.....	100 (la série).....	1 60	160 00
Id. de 1 à 31.....	65 id.....	3 40	221 00
Canifs anglais de Rodgier.....	4 douzaines.....	20 00	80 00
Grattoirs anglais.....	5 id.....	21 00	105 00
Poinçons.....	4 id.....	9 00	36 00
Encriers en cristal avec bouchon doré.....	40 (la pièce).....	1 05	42 00
Grands ciseaux.....	15 paires.....	4 10	61 50
Ciseaux moyens.....	8 id.....	3 00	24 00
Règles en ébène de 18 à 24 pouces.....	4 douzaines.....	16 00	64 00
Id. de Tachet très grandes pour dessinateurs.....	1 id.....	32 00	32 00
Id. en bois de poirier de 18 à 30 pouces, assorties.....	8 id.....	5 25	42 00
Id. id. 12 à 18 id.....	2 id.....	2 85	5 70
Sébilles.....	2 id.....	8 50	17 00
Équerres de Tachet, assorties.....	4 id.....	11 40	45 60
Ploirs en bois.....	3 id.....	3 35	10 05
Ficelle grise fine et de 3 fils.....	334 pelotes (la pièce)...	» 50	167 00
Id. tricolore.....	3 kilogrammes.....	15 25	45 75
Cartons de bureau, ordinaires forts.....	150 (la pièce).....	1 90	285 00
Tarifs de réduction de monnaies.....	12 id.....	2 85	34 20
A reporter.....			10,827 05

DÉSIGNATION DES FOURNITURES.	QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT.
		Fr.	Fr.
Report			10,827 05
Portefeuilles à l'anglaise	200 (la pièce)	1 20	240 00
Id. grand-aigle pour plans	4 id.	12 50	50 00
Tampons à double ressort	80 id.	7 50	600 00
Presse-papiers en zinc	2 douzaines	10 00	20 00
Registres cartonnés beau papier vergé de 2 mains	56 (la pièce)	2 75	154 00
Id. id. 3 id.	55 id.	3 75	206 25
Livrets	83 id.	1 15	95 45
Pinceaux de cygne fins assortis, pour dessinateurs	11 douzaines	11 00	121 00
Godets en porcelaine, assortis	100 id.	25 00	25 00
Amidon, 1 ^{re} qualité	200 kilog. (les cent)...	80 00	160 00
Allumettes phosphoriques, 1 ^{re} qualité	700 boîtes (les cent)...	10 50	73 50
Rats de cave pour cabinets	39 (les huit)	4 00	19 50
Savon coupé en morceaux	100 kilogrammes	1 50	150 00
Paniers de bureau	10 (la pièce)	4 00	40 00
Nattes en crin	20 id.	3 50	70 00
Total			12,851 75
Montant de deux états de réparations, reliures et menues fournitures			1,507 72
Total général			14,359 47

N° V.

Personnel du service d'entretien.

DÉSIGNATION DES BUREAUX ET SECTIONS.	DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENT		
			FIXE.	VARIABLE et INDÉMNITÉS.	TOTAL.

LIGNE DU NORD.

			Fr.	Fr.	1.
Chef de service.	Sous-ingénieur.	1	2,000	2,200	4,200
Bureau du sous-ingénieur, chef de service.	Surveillant de 2 ^e classe.	1	1,500	»	1,500
	Id. 3 ^e id.	1	1,200	»	1,200
De Bruxelles à Malines . . .	Id. 1 ^{re} id.	1	1,800	450	2,250
	Id. 3 ^e id.	2	2,400	300	2,700
De Malines à Anvers	Id. 2 ^e id.	1	1,500	»	1,500
	Id. 3 ^e id.	2	2,400	600	3,000
Totaux. . . .		9	12,800	3,550	16,350

LIGNE DE L'EST.

Chef de service.	Ingénieur de 2 ^e classe.	1	3,200	2,800	6,000
Bureau de l'ingénieur, chef de service	Conducteur 2 ^e id.	1	2,000	500	2,500
	Surveillant 1 ^{re} id.	1	1,800	450	2,250
	Id. 2 ^e id.	3	4,500	1,125	5,625
	3 ^e commis dessinateur.	3	3,000	»	3,000
De Malines à Louvain. . . .	Surveillant de 2 ^e classe.	1	1,500	375	1,875
	Id. 3 ^e id.	1	1,200	300	1,500

DÉSIGNATION DES BUREAUX ET SECTIONS.	DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENT		
			FIXE.	VARIABLE et INDENNITÉS.	TOTAL.
			Fr.	F.	l.
De Louvain à Tirlemont . .	Surveillant de 2 ^e classe	1	1,500	375	1,875
	Id. 3 ^e id.	4	4,800	300	5,100
De Tirlemont à Waremme .	Id. 2 ^e id.	2	3,000	375	3,375
	Id. 3 ^e id.	3	3,600	300	3,900
De Landen à St-Trond. . . .	Id. principal.	1	2,100	900	3,000
De Waremme à Ans.	Id. de 2 ^e classe.	1	1,500	375	1,875
	Id. 3 ^e id.	1	1,200	300	1,500
Totaux. . . .		24	34,900	8,475	43,375

LIGNE DE LA VESDRE.

De Liège à la front. de Prusse.	Conducteur de 2 ^e classe	1	2,000	500	2,500
	Surveillant de 1 ^{re} id.	3	5,400	1,350	6,750
	Id. 2 ^e id.	1	1,500	375	1,875
Totaux. . . .		5	8,900	2,225	11,125

LIGNE DE L'OUEST.

Chef de service.	Ingénieur de 3 ^e classe faisant fonctions de 2 ^e classe	1	3,200	1,800	5,000
Bureau de l'ingénieur, chef de service	Expéditionnaire	3	2,460	»	2,460
	Commis-adjoint	1	720	»	720
	3 ^e commis.	1	1,080	»	1,080
	Garçon de bureau . . .	1	900	»	900
De Malines à Termonde. . .	Surveillant de 2 ^e classe.	1	1,500	»	1,500
	Id. 3 ^e id.	1	1,200	300	1,500

DÉSIGNATION DES BUREAUX ET SECTIONS.	DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENT		
			FIXE.	VARIABLE et INDENNITÉS.	TOTAL.
			Fr.	Fr.	Fr.
De Termonde à Gand	Surveillant principal. .	1	2,100	900	3,000
	Id. de 3 ^e classe.	1	1,200	300	1,500
De Gand à Ostende	Id. principal. .	1	2,100	900	3,000
	Id. de 3 ^e classe.	1	1,200	300	1,500
De Gand à Tournay.	Id. 1 ^{re} id.	1	1,800	900	2,700
	Id. 3 ^e id.	1	1,200	"	1,200
	Aide-surveillant	1	900	"	900
Totaux.		16	21,580	5,400	26,980

LIGNE DU MIDI.

Chef de service.	Ingénieur de 2 ^e classe.	1	3,200	1,800	5,000
Bureau de l'ingénieur, chef de service	Surveillant de 3 ^e id.	1	1,200	"	1,200
De Bruxelles à Tubise	Id. 1 ^{re} id.	1	1,800	450	2,250
	Id. 3 ^e id.	1	1,200	"	1,200
De Tubise à Mons.	Id. 3 ^e id.	2	2,400	"	2,400
De Mons à Quiévrain	Conducteur 2 ^e id.	1	2,000	500	2,500
	Surveillant 3 ^e id.	1	2,400	600	3,000
Totaux.		9	14,200	3,350	17,550

LIGNE DE BRAINE-LE-COMTE A NAMUR.

Chef de service.	Sous-ingénieur, chef de service	1	2,000	1,200	3,200
--------------------------	--	---	-------	-------	-------

RÉCAPITULATION.

LIGNES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENT		
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITES.	TOTAL.
		Fr.	fr.	Fr.
Ligne du Nord	9	12,800	3,550	16,350
Id. de l'Est.	24	34,900	8,475	43,375
Id. de la Vesdre	5	8,900	2,225	11,125
Id. de l'Ouest	16	21,560	5,400	26,960
Id. du Midi	9	14,200	3,350	17,550
Id. de Braine-le-Comte à Namur	1	2,000	1,200	3,200
Totaux.	64	94,360	24,200	118,560
Augmentation éventuelle, y compris les employés pour le service de Braine à Namur				3,565
Total de la somme demandée.				122,125

N^o VI.*Entretien et police des routes.*

SALAIRES D'OUVRIERS.

SECTIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN	DÉPENSE TOTAL.	TOTAL PAR SECTION ET PAR LIGNE.
-----------	---------------------------	---------	------------------	-------------------	--

LIGNE DU NORD.

Bruxelles à Malines.	Gardes-barrières	10	Fr. 490	Fr. 4,900	55,000
	Gardes-excentriques	4	650	2,600	
	Pontonnières et aides	2	855	1,710	
	Chefs-cantonniers.	22	760	16,720	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	51	570	29,070	
Malines à Anvers	Gardes-barrières	7	500	3,500	40,530
	Pontonnières et aides	2	825	1,650	
	Chefs-cantonniers.	17	740	12,580	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	40	570	22,800	
Total de la ligne du Nord.					95,530

LIGNE DE L'EST.

Malines à Louvain.	Gardes-barrières	32	500	16,000	30,120
	Chefs-cantonniers.	8	750	6,000	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	14	580	8,120	
Louvain à Tirlemont.	Gardes-barrières	20	450	9,000	25,955
	Gardes-tunnels	2	600	1,200	
	Gardes-excentriques	1	635	635	
	Chefs-cantonniers.	13	740	9,620	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	10	550	5,500	

SECTIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTALF.	TOTAL PAR SECTION ET PAR LIGNE.
			l.	F.	F.
Tirlemont à Landen.	Gardes-barrières	15	520	7,800	20,590
	Chefs-cantonniers	7	750	5,250	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	13	530	7,540	
Landen à Waremme.	Gardes-barrières	12	520	6,240	14,540
	Gardes-excentriques	2	620	1,240	
	Chefs-cantonniers	2	730	1,460	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	10	560	5,600	
Landen à Saint-Trond.	Gardes-barrières	13	500	6,500	10,980
	Chefs cantonniers.	2	740	1,480	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	5	600	3,000	
Waremme à Ans	Gardes-barrières	19	500	9,500	22,880
	Gardes-excentriques	1	630	630	
	Chefs-cantonniers.	6	750	4,500	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	15	550	8,250	
Ans à Liège . .	Gardes-barrières	13	520	6,760	14,060
	Chefs-cantonniers.	2	750	1,500	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	10	530	5,300	
Liège à Chênée.	Gardes-barrières	6	490	2,940	8,150
	Bhefs-cantonniers.	2	750	1,500	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	7	530	3,710	
Total de la ligne de l'Est.					147,275

LIGNE DE LA VESDRE.

Chênée à Pepinster.	Gardes-barrières	20	500	10,000	45,600
	Gardes-tunnels	3	600	1,800	
	Chefs cantonniers	23	750	17,250	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs . .	30	550	16,550	

SECTIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR SECTION ET PAR LIGNE.
			T ₁	F ₁	F ₂
Pepinster à la frontière.	Gardes-barrières	35	500	17,500	41,550
	Gardes-tunnels	2	600	1,200	
	Chefs-cantonniers	7	750	5,250	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	32	550	17,600	
Total de la ligne de la Vesdre.					87,150

LIGNE DE L'OUEST.

Malines à Ter- monde.	Gardes-barrières	35	500	17,500	39,220
	Gardes-excentriques.	2	650	1,300	
	Pontonnières et aides.	2	820	1,640	
	Chefs cantonniers.	12	740	8,880	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	18	550	9,900	
Termonde à Gand	Gardes-barrières	35	500	17,500	44,130
	Gardes excentriques.	3	650	1,950	
	Pontonnières et aides	2	845	1,690	
	Chefs-cantonniers.	11	740	8,140	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	27	550	14,850	
Gand à Bruges.	Gardes-barrières	69	500	34,500	58,560
	Pontonnières et aides	2	820	1,660	
	Chefs-cantonniers.	10	755	7,550	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	27	550	14,850	
Bruges à Ostende	Gardes-barrières	24	500	12,000	29,140
	Pontonnières et aides	2	820	1,640	
	Chefs-cantonniers.	6	750	4,500	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	20	550	11,000	
Gand à Deynze.	Gardes-barrières	22	500	11,000	21,340
	Chefs-cantonniers.	5	748	3,740	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	12	550	6,600	

SECTIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTALE	TOTAL PAR SECTION ET PAR LIGNE.
			Fr	Fr	Fr
Deynze à Courtray.	Gardes-barrières	35	500	17,500	36,040
	Chefs-cantonniers.	10	754	7,540	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	20	550	11,000	
Courtray à Mouscron.	Gardes-barrières	18	500	9,000	23,250
	Chefs-cantonniers.	8	750	6,000	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	15	550	8,250	
Mouscron à la frontière.	Gardes-barrières	5	490	2,450	5,340
	Chefs-cantonniers.	1	750	750	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	4	535	2,140	
Mouscron à Templeuve.	Gardes-barrières	13	515	6,695	24,275
	Chefs-cantonniers.	10	750	7,500	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	18	560	10,080	
Templeuve à Tournay.	Gardes-barrières	10	490	4,900	13,200
	Chefs-cantonniers.	4	750	3,000	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	10	520	5,300	
Total de la ligne de l'Ouest. . . .					294,495

LIGNE DU MIDI.

Bruxelles à Tubise.	Gardes-barrières	30	500	15,000	40,250
	Gardes-excentriques.	1	650	650	
	Chefs-cantonniers.	14	750	10,500	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	25	568	14,200	
Tubise à Soignies	Gardes-barrières	19	500	9,500	39,240
	Gardes-tunnels	2	620	1,240	
	Chefs-cantonniers.	16	750	12,000	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	30	550	16,500	

SECTIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE JOYER.	DEPENSE TOTAL	TOTAL PAR SECTION ET PAR LIGNE.
			F.	L.	L.
Soignies à Mons.	Gardes-barrières		500	22,500	68,850
	Chefs cantonniers		750	18,750	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .		552	27,600	
Mons à Quiévrain.	Gardes-barrières	45	500	22,500	54,750
	Chefs cantonniers.	21	750	15,750	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	30	550	16,500	
Total de la ligne du Midi					203,190

LIGNE DE NAMUR.

Braine-le-Comte à Charleroy.	Gardes-barrières	39	490	19,110	54,760
	Gardes-tunnels	2	650	1,300	
	Chefs-cantonniers.	17	750	12,750	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	40	540	21,600	
Charleroy à Na- mur.	Gardes-barrières	24	500	12,000	52,600
	Chefs-cantonniers.	25	744	18,600	
	Cantonniers, poseurs et piocheurs. .	40	550	22,000	
Total de la ligne de Namur.					107,360

RÉCAPITULATION.

Ligne du Nord.	95,550
» de l'Est	147,275
» de la Vesdre.	87,150
» de l'Ouest.	294,495
» du Midi	203,190
» de Namur.	107,360
Total général fr.	<u>935,000</u>

N° VII.

Personnel du service de locomotion.

INSPECTION ET LIGNES.

FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	TRAITEMENT			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITÉS	TOTAL.	

INSPECTION.

Ingénieur en chef	1	10,000	2,000	12,000
Conducteur de 3 ^e classe . .	2	3,000	675	3,675
2 ^e commis	1	1,200	»	1,200
Garçon de bureau	1	900	»	900
Totaux . . .	5	15,100	2,675	17,775

LIGNE DU NORD.

Ingénieur de 1 ^{re} classe . . .	1	3,800	3,200	7,000
Surveillant de 2 ^e classe. . .	1	1,500	275	1,875
3 ^e commis	1	900	»	900
3 ^e id. dessinateur . . .	2	3,600	»	3,600
Totaux . . .	6	9,800	3,575	13,375

LIGNE DE L'EST.

Ingénieur de 2 ^e classe . . .	1	3,200	2,500	5,700
Conducteur de 3 ^e classe . .	3	3,600	900	4,500
Commis adjoint	1	600	»	600
Totaux . . .	5	7,400	3,400	10,800

FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES	NOMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES.	TRAITEMENT			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDIVIDUÉL.	TOTAL.	

LIGNE DE LA VESDRE.

Ingén ^r de 3 ^e cl. N ^{os} de 2 ^e cl.	1	3,200	1,800	5,000
Conducteur de 2 ^e classe . .	1	2,000	550	2,550
Commis à l'essai	1	1,200	»	1,200
Surnuméraire	1	»	»	»
Totaux . . .	4	6,400	2,350	8,750

LIGNE DE L'OUEST.

Ingénieur de 2 ^e classe . . .	1	3,200	1,800	5,000
Conducteur de 3 ^e classe . .	1	1,200	300	1,500
Surveillant de 2 ^e classe. . .	1	1,500	»	1,500
4 ^e commis dessinateur . . .	1	900	»	900
Commis-adjoint.	1	400	»	400
Totaux. . . .	5	7,200	2,100	9,300

LIGNE DU MIDI.

Ingénieur de 2 ^e classe . . .	1	3,200	1,800	5,000
Conducteur de 2 ^e classe . .	1	2,000	1,000	3,000
Totaux . . .	2	5,200	2,800	8,000

RÉCAPITULATION.

Inspection	3	17,775
Ligne du Nord	6	13,375
» de l'Est	3	10,800
» de la Vesdre	4	8,750
» de l'Ouest	5	9,300
» du Midi	2	8,000
	27	68,000
Augmentations éventuelles		2,000
Total		70,000

N° VIII.

Personnel du service de locomotion.

ARSENAL DE MALINES.

DÉSIGNATION DES ATELIERS ET BUREAUX.	DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES	TRAITEMENT		
			FIXE.	VARIABLE ou INDEMNITÉS.	TOTAL.
			Fl.	Fl.	Fl.
Atelier des grosses réparat ^{ns} .	Chef d'atelier	1	6,000	600	6,600
	Conducteur de 3 ^e classe.	1	1,500	375	1,875
	Surveillant de 2 ^e id.	1	1,500	375	1,875
	3 ^e commis.	2	2,100	"	2,100
	Commis-adjoint	1	600	"	600
	3 ^e commis dessinateur.	1	1,200	"	1,200
	Portier	1	720	"	720
Atelier de montage	Surveillant de 1 ^{re} classe.	1	1,800	450	2,250
Atelier des tourneurs. . . .	Conducteur de 2 ^e id.	1	2,000	500	2,500
	Aide-surveillant	1	900	"	900
Atelier des voitures.	Sous-ingénieur	1	2,000	1,600	3,600
	Surveillant principal. .	1	2,100	525	2,625
	Id. de 1 ^{re} classe	1	1,800	450	2,250
	Aide-surveillant	1	900	"	900
	Portier	1	720	"	720

DÉSIGNATION DES ATELIERS ET BUREAUX	DESIGNATION DES GRADES.	NOMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES	TRAITEMENT		
			FIXE.	VARIABLE et INDEMNITES.	TOTAL.
			Fr.	Fr.	Fr.
Commission de réception . .	Sous-ingénieur	1	2,000	1,000	3,000
	Aspirant conducteur- mécanicien	1	1,000	»	1,000
Magasin central	Conservateur du maté- riel	1	3,000	»	3,000
	2 ^e commis.	1	1,200	»	1,200
	Surveillant de 2 ^e classe.	3	4,200	1,050	5,250
	Portier	1	720	»	720
	Totaux. . . .	24	37,960	6,925	44,885
Augmentations éventuelles.					115
Total.					45,000

N^o IX.*Personnel du service de locomotion.*

FOURS A COAK.

DÉSIGNATION DES ATELIERS ET BUREAUX.	DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	TRAITEMENT		
			FIXE.	VARIABLE ou INDEMNITÉS.	TOTAL.
Bureau du chef de service	Sous-ingénieur	1	2,000	2,000	4,000
	Conducteur de 3 ^e classe.	1	1,500	375	1,875
	3 ^e commis	1	900	"	900
Fours à coak :					
De Malines	Surveillant de 2 ^e classe.	1	1,500	375	1,875
" Gand	Id. 1 ^{re} id.	1	1,800	350	2,150
" Ans	Id. 3 ^e id.	1	1,200	"	1,200
" Jemmapes.		"	"	"	"
Totaux		6	8,900	3,100	12,000

N° X.

Service de locomotion.

SALAIRES DES CHEFS D'ATELIERS, MACHINISTES, CHAUFFEURS, ETC.

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
LIGNE DU NORD.					
Bruxelles (Nord).	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	75,675
	Contre-maitre.	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	7	1,000	7,000	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronniers et aides	2	1,000	2,000	
	Forgerons et aides	5	995	4,975	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	6	1,700	10,200	
	Chauffeurs.	6	1,200	7,200	
	Gardes-excentriques	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins	4	875	3,500	
	Gardes-tenders	4	1,000	4,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	32	750	24,000	
Malines. (Machine à pomper.) . . .	Ajusteur (aide)	1	275	275	1,775
	Machiniste.	1	1,500	1,500	
Anvers.	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	40,350
	Contre-maitre.	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	2	1,000	2,000	
	Tourneur	1	1,000	1,000	
	Chaudronnier.	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	2	1,000	2,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	4	1,750	7,000	
	Chauffeurs.	4	1,250	5,000	
	Gardes-excentriques	2	1,000	2,000	
	Gardes-freins.	2	900	1,800	
	Gardes-tenders	1	1,000	1,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	13	750	9,750	
Total de la ligne du Nord					117,800

STATIONS.	DESIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DE L'EST.

Malines (Est).	Chef d'atelier.	1	5,200	5,200	45,300
	Contre-maitre.	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	3	1,000	3,000	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronnier.	1	1,000	1,000	
	Forgeron	1	1,000	1,000	
	Menuisier	1	1,300	1,300	
	Machinistes	5	1,700	8,500	
	Chauffeurs.	5	1,200	6,000	
	Gardes-excentriques.	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins.	2	900	1,800	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	14	750	10,500	
Louvain	Gardes-excentriques.	2	775	1,550	3,800
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	3	750	2,250	
Tirlemont.	Chef d'atelier.	1	5,200	5,200	56,475
	Contre-maitre	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides.	4	1,050	4,200	
	Tourneur	1	1,000	1,000	
	Chaudronnier.	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	3	1,025	3,075	
	Menuisier	1	1,300	1,300	
	Machinistes	5	1,800	9,000	
	Chauffeurs	8	1,250	10,000	
	Gardes-excentriques	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins.	3	900	2,700	
	Gardes-tenders	2	1,000	2,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	16	750	12,000	
Waremmé.	Gardes-excentriques	2	700	1,400	5,100
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	5	740	3,700	
Landen.	Gardes excentriques.	2	740	1,480	3,700
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	3	740	2,220	

STATIONS	DESIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE	SALAIRE	DIPLAIS	TOTAL
			MOYEN	LOCALE	PAR STATION
St Irond	Chef d'atelier	1	4,000	4,000	11,000
	Ajusteur	1	1,000	1,000	
	Menuisier	1	1,280	1,280	
	Machiniste	1	1,500	1,500	
	Chauffeur	1	1,000	1,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	3	740	2,220	
Ans	Chef d'atelier	1	5,200	5,200	47,250
	Contre-maitre	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	3	1,000	3,000	
	Chaudronnier	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	4	1,000	4,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	4	1,800	7,200	
	Chauffeurs	5	1,220	6,100	
	Gardes excentriques	2	1,000	2,000	
	Gardes-freins	1	900	900	
	Gardes-tenders	2	1,000	2,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	15	750	11,250	
Plans inclinés	Chef d'atelier	1	4,000	4,000	34,350
	Mécaniciens et aides	4	1,475	5,900	
	Chauffeurs	2	1,200	2,400	
	Gardes-excentriques	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins	12	900	10,800	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	11	750	8,250	
Liège	Chef d'atelier	1	5,200	5,200	49,150
	Contre-maitre	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	4	1,025	4,100	
	Chaudronnier	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	4	1,000	4,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	5	1,800	9,000	
	Chauffeurs	4	1,200	4,800	
	Gardes excentriques	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins	3	900	2,700	
	Gardes-tenders	1	1,000	1,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	13	750	9,750	
Total de la ligne de l'Est					256,125

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DEPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DE LA VESDRE.

Chénée.	Gardes-excentriques.	2	750	1,500	1,500
Chaufontaine.	Gardes-excentriques.	1	750	750	750
Pepinster.	Gardes-excentriques.	2	750	1,500	1,500
Verviers	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	58,520
	Contre-maitres	2	2,000	4,000	
	Ajusteurs et aides	4	1,075	4,300	
	Tourneur	1	520	520	
	Forgerons et aides	3	1,000	3,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	5	1,700	8,500	
	Chauffeurs.	5	1,200	6,000	
	Gardes-excentriques	7	1,000	7,000	
	Gardes-freins	6	900	5,400	
Dolhain	Gardes-tenders	2	1,000	2,000	22,880
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	16	750	12,000	
	Gardes-excentriques	1	1,000	1,000	
	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	
	Contre-maitre.	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	2	1,000	2,000	
	Forgerons et aides	2	1,000	2,000	
	Menuisier	1	1,280	1,280	
	Machinistes	3	1,700	5,100	
	Chauffeurs	2	1,125	2,250	
Ronheide.	Gardes-freins	2	900	1,800	
	Gardes-tenders	1	1,000	1,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	3	750	2,250	
Total de la ligne de la Vesdre					86,150

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DEPENSE	TOTAL
			MOTEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DE L'OUEST.

Malines (Ouest)	Chef d'atelier	1	3,500	3,500	45,900
	Contre-maitre.	1	2,500	2,500	
	Ajusteurs et aides	4	975	3,900	
	Tourneur	1	1,000	1,000	
	Chaudronnier.	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	2	1,000	2,000	
	Menusiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	4	1,700	6,800	
	Chauffeurs.	6	1,200	7,200	
	Gardes-excentriques	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins.	1	900	900	
Termonde.	Gardes-excentriques	1	740	740	3,300
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	4	640	2,560	
Gand	Chef d'atelier.	1	4,000	4,000	78,900
	Contre-maitre.	1	2,500	2,500	
	Ajusteurs et aides	7	1,000	7,000	
	Tourneurs et aides	4	1,000	4,000	
	Chaudronniers et aides.	2	1,000	2,000	
	Forgerons et aides	5	1,000	5,000	
	Menusiers et aides	2	1,200	2,400	
	Machinistes	6	1,700	10,200	
	Chauffeurs	7	1,200	8,400	
	Gardes-excentriques	3	1,000	3,000	
	Gardes-freins.	6	900	5,400	
	Gardes-tenders	4	1,000	4,000	
Aeltre.	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	28	750	21,000	2,800
		4	700	2,800	
Bruges.	Gardes-excentriques.	2	700	1,400	4,100
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	4	675	2,700	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL.
			MOYEN.	TOTALE.	PAR STATION.
Ostende	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	32,000
	Contre-maitre.	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	2	1,050	2,100	
	Tourneur	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	2	1,000	2,000	
	Menuisier	1	1,300	1,300	
	Machinistes	3	1,800	5,400	
	Chauffeurs.	3	1,200	3,600	
	Gardes-excentriques.	2	1,000	2,000	
	Garde-freins	1	900	900	
	Garde-tenders.	1	1,000	1,000	
Courtray	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	10	750	7,500	9,250
	Machiniste.	1	1,600	1,600	
	Chauffeur	1	1,250	1,250	
	Gardes-excentriques.	2	750	1,500	
Mouscron.	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	7	700	4,900	2,000
	Garde-excentriques	1	700	700	
Tournay	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	2	650	1,300	29,900
	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	
	Contre-maitre.	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	2	1,050	2,100	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronnier.	1	1,000	1,000	
	Forgeron	1	1,000	1,000	
	Menuisier	1	1,300	1,300	
	Machinistes	3	1,700	5,100	
	Chauffeurs.	4	1,200	4,800	
	Garde-excentriques.	1	1,000	1,000	
	Garde-freins	1	900	900	
	Garde-tenders	1	1,000	1,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	6	750	4,500	
Total de la ligne de l'Ouest					208,150

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DU MIDI.

Bruxelles (Midi).	Chef d'atelier	1	3,200	3,200	46,250
	Ajusteurs et aides	6	1,000	6,000	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronniers et aides	2	1,000	2,000	
	Forgerons et aides	4	1,000	4,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Mécanicien	1	1,300	1,300	
	Machinistes	3	1,800	5,400	
	Chauffeurs.	3	1,100	3,300	
	Gardes-excentriques	2	1,000	2,000	
	Gardes-freins	3	900	2,700	
	Gardes-tenders	2	1,000	2,000	
Hal.	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	13	750	9,750	1,550
	Gardes-excentriques	2	775	1,550	
Tubise.	Gardes-excentriques	2	775	1,550	1,550
Soignies	Gardes-excentriques	2	775	1,550	1,550
Jurbise	Garde-excentriques	1	775	775	775
Mons	Menuisier	1	1,000	1,000	7,000
	Gardes-excentriques	2	750	1,500	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	6	750	4,500	
Jemmapes.	Garde-excentriques	1	775	775	775
St-Ghislain	Garde-excentriques	1	775	775	775
Quiévrain.	Chef d'atelier	1	3,200	3,200	37,425
	Ajusteurs et aides	4	1,025	4,100	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronnier.	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	2	1,000	2,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	3	1,825	5,475	
	Chauffeurs.	3	1,250	3,750	
	Gardes-excentriques	2	1,000	2,000	
	Gardes-freins.	2	900	1,800	
	Gardes-tenders	2	1,000	2,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	10	750	7,500	
Total de la ligne du Midi					97,650

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DEPENSE	TOTAL
			MOIEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DE NAMUR.

Braine-le-Comte	Chef d'atelier	1	3,200	3,200	73,800
	Contre-maitre	1	2,000	2,000	
	Ajusteurs et aides	6	1,000	6,000	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronniers et aides	2	1,000	2,000	
	Forgerons et aides	6	1,000	6,000	
	Menuisiers et aides	2	1,300	2,600	
	Machinistes	6	1,800	10,800	
	Chauffeurs	6	1,200	7,200	
	Gardes-excentriques	4	1,000	4,000	
	Gardes-freins	5	900	4,500	
Ecaussines	Gardes-tenders	4	1,000	4,000	775
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	26	750	19,500	
Manage	Garde-excentriques	1	775	775	3,100
	Gardes-excentriques	2	800	1,600	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	2	750	1,500	
Gosselies	Gardes-excentriques	2	775	1,550	1,500
Charleroy	Chef d'atelier	1	3,200	3,200	23,350
	Ajusteur	1	1,000	1,000	
	Tourneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronnier	1	1,000	1,000	
	Forgerons et aides	2	1,000	2,000	
	Menuisier	1	1,300	1,300	
	Machinistes	2	1,700	3,400	
	Chauffeur	1	1,200	1,200	
	Gardes-excentriques	3	1,000	3,000	
Tamines	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	7	750	5,250	2 154
	Gardes-excentriques	2	700	1,400	
	Nettoyeur	1	750	750	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DEPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTAL.	PAR STATION.
Namur.	Chef d'atelier.	1	3,200	3,200	34,400
	Ajusteurs et aides	2	1,000	2,000	
	Tonneurs et aides	2	1,000	2,000	
	Chaudronniers et aides.	2	1,000	2,000	
	Forgeons et aides	2	1,000	2,000	
	Menuisiers et aides	2	1,200	2,400	
	Machinistes	3	1,800	5,400	
	Clauflleurs.	3	1,200	3,600	
	Gardes-excentriques	2	1,000	2,000	
	Gardes-freins	2	900	1,800	
	Gardes-tendeurs	2	1,000	2,000	
	Nettoyeurs, graisseurs, etc.	8	750	6,000	
Total de la ligne de Namur					139,125

RÉCAPITULATION.

Ligne du Nord.	117,800
» de l'Est	256,125
» de la Vesdre.	86,150
» de l'Ouest	208,150
» du Midi	97,650
» de Namur	139,125
Total général.	<u>905,000</u>

N^o XI.*Arsenal de Malines.*

SALAIRES D'OUVRIERS.

ATELIERS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE.	DÉPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTAL.	PAR ATTELIER et TOTAL GÉNÉRAL.
Magasin provisoire..	Confection des paniers à coak, à la tâche..				5,000
Magasin central.....	Chef-ouvrier.....	1	1,000	1,000	14,000
	Voilleurs.....	2	1,000	2,000	
	Manœuvres divers.....	20	550	11,000	
Magasin provisoire..	Chefs-ouvriers.....	2	1,000	2,000	9,000
	Manœuvres divers.....	14	500	7,000	
Atelier de l'entretien des voitures.	Menuisiers et aides.....	34	500	17,000	60,000
	Garnisseurs et aides.....	10	450	4,500	
	Selliers et aides.....	5	450	2,250	
	Peintres et aides.....	36	200	7,200	
	Forgerons et aides.....	10	555	5,550	
	Limeurs et aides.....	15	500	7,500	
	Nettoyeurs et manœuvres divers.....	40	400	16,000	
Atelier des tourneurs	Tourneurs et aides.....	16	750	12,000	52,200
	Ajusteurs et aides.....	10	780	8,580	
	Canneleurs et aides.....	15	750	11,250	
	Perceurs et aides.....	4	770	3,080	
	Taraudeurs et aides.....	1	720	720	
	Modelleurs et aides.....	3	800	2,400	
	Menuisiers et aides.....	10	785	7,850	
Atelier des forgerons.	Manœuvres divers.....	10	632	6,320	15,000
	Contre-maitres.....	3	1,150	3,450	
Atelier des chaudron- niers.	Forgerons et aides.....	21	550	11,550	4,000
	Chaudronniers et aides.....	5	800	4,000	
	Contre-maitres.....	5	1,500	7,500	
Atelier des grosses réparations.	Ajusteurs et aides.....	25	700	17,500	46,800
	Chaudronniers et aides.....	6	800	4,800	
	Menuisiers et aides.....	2	1,000	2,000	
Entretien des grues hydrauliques, pla- ques-formes, etc...	Manœuvres divers.....	25	600	1,500	4,000
	Ajusteurs et aides.....	4	1,000	4,000	
					210,000

N^o XII.*Fours à coak.*

SALAIRES D'OUVRIERS.

ATELIERS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTAL.	TOTAL PAR STATION.
Malines	{ Chef-ouvrier Veilleur Ouvriers divers	1 1 10	1,200 900 790	1,200 900 7,900	10,000
Gand	{ Chef-ouvrier Veilleur Ouvriers divers	1 1 9	1,200 1,000 750	1,200 1,000 6,750	8,950
Ostende	{ Chef-ouvrier Ouvriers divers	1 2	1,200 750	1,200 1,500	2,700
Aus	{ Chef-ouvrier Ouvriers divers	1 17	1,100 750	1,100 12,750	13,850
Jemmapes	{ Chef-ouvrier Veilleur Ouvriers divers	1 1 10	1,100 900 750	1,100 900 7,500	9,500
Total général					45,000

N^o XIII.*Bois de chauffage et fagots.*

La somme demandée pour 1845 est de fr. 25,000

L'emploi de cette somme se répartit de la manière suivante :

DÉSIGNATION DES STATIONS.	QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT.	Observations.
Bruxelles (Nord et Midi).	{ 400 m ³ bois . 4,000 fagots . .	(a) 7 (b) 11	2,800 440	(a) Le mètre cube. (b) Le cent fagots.
Malines	{ 150 m ³ bois . 500 fagots . .	7 11	1,050 55	
Anvers	{ 150 m ³ bois . 3,000 fagots . .	7 11	1,050 330	
Gand	{ 200 m ³ bois . 4,000 fagots . .	7 11	1,400 440	
Braine-le-Comte. . . .	{ 300 m ³ bois . 4,000 fagots . .	9 14	2,700 560	
Charleroy	{ 100 m ³ bois . 1,000 fagots . .	9 14	900 140	
Namur	{ 200 m ³ bois . 2,000 fagots . .	9 14	1,800 280	
Quiévrain	{ 100 m ³ bois . 1,500 fagots . .	9 14	900 210	
Tirlemont.	{ 150 m ³ bois . 1,000 fagots . .	7 14	1,050 140	
Saint-Trond.	{ 100 m ³ bois . 500 fagots . .	7 14	700 70	
Ans	{ 200 m ³ bois . 2,000 fagots . .	7 14	1,400 280	

DESIGNATION DES STATIONS.	QUANTITÉS.	PRIX	MONTANT.	<i>Observations.</i>
Liège	300 m ³ bois .	7	2,100	
	2,000 fagots . .	14	280	
Verviers.	250 m ³ bois .	7	1,750	
	1,500 fagots . .	14	210	
Ronheide	250 m ³ bois .	7	1,750	
	1,500 fagots . .	14	210	
Total			25,005	

N° XIV.

*Graissage, huile de Gallipoli, etc.*La somme demandée pour 1845 est de. . . . fr. 110,000

L'emploi de cette somme se répartit de la manière suivante :

QUANTITÉS présignées nécessaires en 1845.	GRAISSES.	PRIX DE L'UNITÉ.	MONTANT.
Kilog		Fr. C.	
69,000	Huile pour le graissage des machines.	1 19	82,110
1,500	Id. de dégras	1 00	1,500
300	Id. de poisson	1 40	420
400	Id. de pieds de bœufs.	1 18	472
15,000	Id. de palmier.	0 78	11,700
11,000	Suif.	1 08	11,880
1,500	Sel de soude, pour la fabrication de la graisse jaune pour voitures et locomotives.	0 61	915
1,000	Suif pour les plans inclinés.	1 18	1,180
Total. fr.			<u>110,177</u>

N^o XV.*Nettoyage*

Somme demandée pour 1845. fr. 32,000

Quantités présumées nécessaires en 1845.	Prix.	Montant.
35,000 kil. déchets de coton	0 40	14,000
3,000 étoupes de chanvre	0 60	1,800
8,000 savon brun.	0 50	4,000
5,000 térébenthine	0 80	4,000
2,000 tripoli	0 23	460
25,000 balais	0 08	2,000
75 kil. éponges.	12 00	900
700 peaux de chamois.	1 06	742
1,800 brosses diverses		2,200
Objets divers		1,900
Total. . . . fr.		<u>32,002</u>

N^o XVI.*Éclairage.*

Somme demandée pour 1845 fr. 70,000

Quantités présumées nécessaires en 1845	Prix	Montant
43,000 kil. huile épurée.	0 91	39,130
800 » chandelles	1 00	800
12,000 falots	0 50	6,000
100 kil. bougies filets	2 80	280
80 » mèches pour réverbères. . . .	4 50	360
1,900 douzaines mèches à quinquets . . .	0 09	171
2,000 verres à quinquets	0 27	540
120 kil. coton pour lampes	3 70	444
Objets divers.		1,900
Éclairage par le gaz et par entreprise des stations de Gand, Courtrai, Bruxelles (Midi), Bruxelles (Allée-Verte) et Verviers, et éclairage à l'huile par entreprise, d'après le système Pradal, perfectionné, de la station du Jardin Botanique		
		<u>20,375</u>
Total. . . . fr.		<u>70,000</u>

N^o XVII.

Cordes, ficelles, toile, etc.

Somme demandée pour 1845 fr. 30,000

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Quantités présumées nécessaires en 1845		Prix	Montant
9,000 kil.	cordes pour chargement de marchandises	1 00	9,000
1,000 "	ficelle	1 50	1,500
2,000 "	filasse.	0 90	1,800
1,000 "	chanvre fin	1 70	1,700
1,000 "	chanvre brut	0 78	780
1,000 mètr.	toile écrue, forte de 1 ^m ,05 de largeur.	0 85	850
7,000 "	" à voile, pour impériales de voitures de 0 ^m ,73 de largeur	1 10	7,700
1,500 "	" écruc claire de 1 ^m ,05 de largeur	0 53	795
200 "	" dite <i>caneras</i> de 1 ^m ,10 "	1 33	266
1,500 "	mérinos vert, bleu, jaune, noir, gris et blanc	1 80	2,700
100 nattes en aloès de.	1 ^m ,80 × 0 ^m ,56	7 90	790
40 drapeaux tricolores.		40 00	1,600
400 "	rouges et blancs.	1 80	720
Total. . . . fr.			30,201

Les deux objets les plus importants de ce littera sont la toile à voile dont on a besoin d'une quantité considérable pour la réparation des voitures, et les cordes qui servent à l'arrimage des marchandises.

N^o XVIII.*Pièces de rechange pour locomotives.*

Somme demandée pour 1845. fr. 120,000 00

L'emploi présumé de la somme demandée est le suivant :

Quantités présumées nécessaires en 1845	Prix	Montant.
45 roues acérées (grandes) de locomotives de 4 $\frac{1}{2}$, 5 et 5 $\frac{1}{2}$ pieds, à fr.	1,000 00	45,000 00
45 roues acérées supports de locomotives.	600 00	27,000 00
36 id. id. pour tenders.	500 00	1,800 00
14 cylindres (paires)	270 00	3,780 00
100 enveloppes de chaudières de locomotives.	70 00	7,000 00
2 fire-box en cuivre rouge		2,900 00
30 robinets de décharge	10 92	327 60
75 id. de cylindre	4 10	307 50
70 id. de pompe	5 00	350 00
30 id. pour indicateur d'eau	3 40	102 00
80 id. id. chauffer l'eau des tenders	7 00	560 00
25 id. id. tuyaux d'alimentation	22 00	550 00
20 accouplements pour chauffer l'eau des tenders . .	3 50	70 00
150 godets à plaque	1 60	240 00
220 id. à siphon	1 00	220 00
130 id. à l'huile, ordinaires	60	78 00
10 sifflets d'alarme	22 00	220 00
240 soupapes à boule	7 50	1,800 00
14 balances à ressort	5 00	70 00
10,000 boulons pour locomotives	50	5,000 00
50 lanternes pour indicateur d'eau.	75	37 50
800 tubes en verre pour indicateur d'eau	1 78	1,424 00
15 vis de freins de tenders	22 00	330 00
800 boyaux en cuir pour raccordement de tender à la machine.	3 96	3,168 00
150 mètres toile métallique pour joints.	6 00	900 00
Objets divers, tels que marche-pieds, plaques de locomotives, etc.		565 40
Total. fr.		<u>120,000 00</u>

N. B. Il n'est pas inutile de remarquer que les dernières adjudications publiques ont donné sur un grand nombre des articles ci-dessus des *augmentations* de prix assez marquantes sur ceux des années précédentes.

N° XIX.

Pièces de rechange pour voitures.

Somme demandée pour 1845 fr. 15,000 00

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Quantités présumées nécessaires en 1845	Prix.	Montant.
300 couvercles de boîtes à graisse, à	1 00	300 00
50 clichettes de diligence	9 00	450 00
100 id. de chars à banes	6 50	650 00
50 id. de waggons à marchandises fermés.	6 60	330 00
15 freins de voitures à marchandises	90 00	1,350 00
15 id. d'impériales	140 00	2,100 00
50 poignées-rampes en cuivre	3 10	155 00
70 clichettes pour waggons à voyageurs	4 50	315 00
100 serrures de sûreté pour waggons à marchandises fermés. .	3 30	330 00
13 roues en fer battu	100 00	1,300 00
100 assortiments manottes de ressorts.	22 00	2,200 00
500 chaînes d'attache	4 00	2,000 00
150 porte-lanternes de dossiers	2 05	307 50
600 crochets à queues filetées	1 35	810 00
100 plaques avec pivot pour plates-formes de W.	19 00	1,900 00
Objets divers.		502 50
Total	fr.	<u>15,000 00</u>

N^o XX.*Essieux pour locomotives et tenders.*

Somme demandée pour 1845 fr. **20,000 00**

L'emploi présumé de la somme demandée est le suivant :

Quantités présumées nécessaires en 1845.		Prix	Montant.
18	essieux coudés de locomotives à,	800 00	14,400 00
65	id. droits id. du poids de 300 kil. environ (a)	59 00	3,835 00
50	id. de tenders du poids de 190 kil. environ (a) . . .	37 00	1,850 00
Total.		fr.	20,085 00

Cette quantité d'essieux est demandée parce qu'il est à présumer que des renouvellements devront se faire à beaucoup de locomotives et de tenders par suite d'usure.

Il importe à la sûreté des voyageurs de renouveler à temps les essieux défectueux, et il est indispensable que les magasins en soient pourvus, même pour subvenir aux besoins imprévus.

(a) Remaniage de mitraille.

N° XXI.

Essieux pour voitures.

Somme demandée pour 1845 fr. 15,000 00

Cette somme se justifie de la manière suivante :

419 essieux de voitures à fr. 35-82 = fr. 15,008-58.

N. B. Un essieu de voiture brut, provenant de remaniage de mitraille, pèse 110 kil. et est estimé à fr. 19-80 les 100 kil.; soit pour l'essieu brut. fr. 21 78

Les essieux ne peuvent être employés qu'après un parachèvement qui s'élève, pour chaque essieu, à la somme de fr. 14 14

Total fr. 35 82

N^o XXII.*Fourniture et application de bandages neufs aux roues de locomotives et de tenders.*

Somme demandée pour 1845 fr. 45,000 00

L'emploi présumé de cette somme est le suivant :

Quantités présumées nécessaires en 1845	Prix	Montant
Fourniture et application de bandages <i>acérés</i> à 52 roues (grandes) de locomotives pesant en moyenne 280 kil. = 14,560 kil., les 100 kil. fr.	125 00	18,200 00
Fourniture et application de bandages <i>acérés</i> à 74 roues de support de locomotives pesant en moyenne 170 kil. = 12,580 kil. »	125 00	15,725 00
Fournitures et application de bandages <i>acérés</i> à 62 roues de tenders pesant en moyenne 145 kil. = 8,990 kil. »	125 00	11,237 50
Total. fr.		<u>45,162 50</u>

Les sommes payées pour fourniture et application de bandages neufs
aux roues de locomotives et tenders du 1^{er} janvier au 1^{er} août 1844
s'élèvent à. fr. 26,582 85

Les sommes à affecter au même emploi pour les mois d'août, septembre,
octobre, novembre et décembre 1844 sont évaluées à environ. 16,000 00

Total probable de la dépense pour 1844. fr. 42,582 85

N° XXIII.

Fourniture de bandages pour roues de voitures.

Somme demandée pour 1845 fr. 10,000 00

L'emploi présumé de cette somme est le suivant :

246 bandages de roues neufs, pesant chacun 143 kil., soit, pour les 246 bandages,
35,178 kil. à fr. 28-48 = fr. 10,018-69.

N° XXIV.

Rottings et cerceaux pour la fabrication des paniers à coak.

Somme demandée pour 1845 fr. 12,000

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Renouvellement présumé de 3,000 paniers à coak , comptés à 8 kilog. de rottings en moyenne, y compris le déchet, soit 24,000 kilog. à fr. 39-15 les 100 kilog. fr.	9,396
3000 paniers à réparer, à 2 kil. de rottings en moyenne par panier = 6,000 kilog. à fr. 39-15 p. ‰ »	2,349
6,000 cerceaux à fr. 0,05 »	300
Total. fr.	<u>12,045</u>

L'administration possède environ 29,000 paniers à coak , dont la répartition et la destination sont les suivantes :

A Ans.	9,000,	pour desservir les stations d'Ans, de Warremme, St-Trond, Landen, Tirlemont, Louvain, Liège et Verviers.
A Malines.	5,000,	id. Bruxelles (Nord), Anvers, Malines et Termonde.
A Gand	5,000,	id. Deynze, Courtrai, Mouscron, Tournay, Aeltre et Gand.
A Ostende	2,000	id. Ostende et Bruges.
A Jemmapes	7,000	id. toute la ligne du Midi.
Au magasin central.	1,185	
Total.	<u>29,185</u>	

L'allocation demandée permettra donc de renouveler environ le neuvième de ce nombre.

N^o XXV.*Métaux, cuivre, acier, étain, fer-blanc, tôles, fers, etc.*

Somme demandée pour 1845 fr. 90,000

L'emploi présumé de la somme demandée est le suivant :

Quantités présumées nécessaires pour 1845		Prix	Montant
1,000	kilog. étain banco en lingots le kil.	fr. 2 06	2,060
3,000	» plomb en saumons »	48	1,440
2,000	» id. en feuilles »	67	1,340
500	feuilles fer-blanc, n ^o 2 »	68	340
1,500	kilog. zinc en feuilles »	53	795
200	» soudure de cuivre forte »	2 50	500
100	» id. id. légère »	2 30	230
4,250	» cuivre rosette de Drontheim. »	2 40	10,200
1,500	» id. jaune en feuilles »	2 30	3,450
3,000	» id. rouge id. »	2 40	7,200
3,000	» id. id. en barres »	2 40	7,200
10,000	» acier pour ressorts »	70	7,000
3,000	» id. ordinaire plat et carré »	75	2,250
700	» id. fondu »	1 60	1,120
50,000	» fers de masses battus et non laminés en barres »	32	16,000
35,000	» fers étirés forts »	24	8,400
9,000	» id. id. pour grilles de locomotives »	24	2,160
4,000	» id. d'angles »	25	1,000
40,000	» tôles diverses brutes. »	36	14,400
2,500	» id. polies »	50	1,250
7,000	» rails pour excentriques »	24	1,680
Total. fr.			<u>90,015</u>

N^o XXVI.*Bois divers.*

Somme demandée pour 1845 fr. 30,000

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Planches	Désignation des objets.				Montant.
600	31 ^{m3}	planches de hêtre de	0 ^m ,03	épaisseur pour fonds de tenders à fr.	50 1,550
600	44 ^{m3}	»	0 ^m ,05	» buttoirs	50 2,200
100	32 ^{m3}	»	0 ^m ,12	» établis	50 1,600
100	19 ^{m3}	» peuplier	0 ^m ,11	» freins de tenders	60 1,140
600	89 ^{m3}	»	0 ^m ,10	» freins de voitures	60 5,340
200	8 ^{m3}	»	0 ^m ,02 $\frac{1}{2}$	»	60 480
300	10 ^{m3}	»	0 ^m ,02	»	60 600
300	8 ^{m3}	» bois blanc	0 ^m ,01 $\frac{1}{2}$	» panneaux de voitures	75 600
10	3 ^{m3}	» madr. d'acaj.	0 ^m ,15	»	330 990
250	250 ^{m3}	» pout. de sapin			62 15,500
Total. fr.					<u>30,000</u>

N^o XXVII.*Fournitures de garnitures de voitures.*

PASSEMENTERIES, DRAPS, CRIN FRISÉ, GUIRS, ETC.

Somme demandée pour 1845 fr. 25,000

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Désignation des objets	Prix	Montant
200 kilogr. cuir jaune fr.	2 97	594 00
15 peaux de veau en gris	6 00	90 00
60 paquets fil jaune en boule de 40 au paquet	5 46	327 60
1,000 clous garnis	03 $\frac{1}{2}$	35 00
600 feuilles verre demi-blanc pour voiture	1 00	600 00
2,200 kilogr. crin frisé, 2 ^e qualité	3 50	7,700 00
1,200 mètr. drap croisé.	10 00	12,000 00
300 id. étoffes de crin de 60 centimes	3 30	990 00
300 peaux de mouton en laine pour remplacer le foin dans les diligences	7 00	2,000 00
20 mètr. velours noir	5 00	100 00
50 pièces ruban de laine verte.	55	27 50
80 id. id. noire	55	44 00
Objets divers		491 00
Total. fr.		<u>25,000 00</u>

N^o XXVIII.*Couleurs, vernis, pinceaux, etc.*

Somme demandée pour 1845 fr. **50,000 00**

Cette somme se répartit de la manière suivante :

	Designation des objets	Prix	Montant
10,000	kilog. huile de lin 1 ^{re} qualité	0 80	8,000 00
14,000	» huile de térébenthine.	0 80	11,200 00
10,000	» céruse 1 ^{re} qualité	0 60	6,000 00
2,000	» vert d'Amérique	0 85	1,700 00
20	» vert cristallisé	7 50	150 00
100	» vert de Paris	3 00	300 00
10	» jaune de chrome fin.	6 00	60 00
10	» » foncé en poudre	3 80	38 00
20	» » » en morceaux	3 80	76 00
1,000	» ocre brun	0 09	90 00
300	» terre d'ombre.	0 22	66 00
40	» » d'Italie	1 50	60 00
15	» noix de galle d'Alep.	3 50	52 50
50	» tête de More violette	0 40	20 00
500	» noir de fumée en barils.	1 15	575 00
100	» » en écailles	1 60	160 00
200	» vermillon d'empire	13 00	2,600 00
10	» laque carminée.	17 00	170 00
600	» gomme copal.	4 83	2,898 00
10	» » arabique	2 90	29 00
500	» litharge anglaise	0 70	350 00
6,000	» minium anglais fort	0 70	4,200 00
10	» orange	1 40	14 00
50	» talc purifié en poudre.	0 40	20 00
15	» corne de cerf en poudre	1 38	20 70
200	» bitume de Judée	1 80	360 00
50	» alcool à 36 degrés.	1 50	75 00
100	» prussiate de potasse.	5 00	500 00
600	» poix noire dure.	0 40	240 00
50	» cire jaune	6 00	300 00
20	» » blanche	5 00	100 00
20	» sel de Saturne	1 26	25 20
100	» sel ammoniac	1 96	196 00
100	» colle forte	1 50	150 00

Designation des objets		Prix	Montant
150 kilog.	borax	3 00	600 00
50 »	fleur de soufre	0 58	29 00
200 »	acide sulfurique (vitriol)	0 30	60 00
50 »	» nitrique (eau-forte)	1 20	60 00
200 »	pierre ponce	0 25	50 00
200 »	craie en pierres	0 08	24 00
800 »	» en pains (blanc d'Espagne)	0 08	64 00
50 »	» rouge (sanguine)	0 30	15 00
1,500 »	mine de plomb	0 35	525 00
1,000 »	vernis copal 1 ^{re} qualité	1 50	1,500 00
1,000 »	» siccatif	1 20	1,200 00
20 »	ammoniac (alcali volatil)	1 80	36 00
100 »	savon blanc de Marseille	1 70	170 00
10 »	bois de Brésil	2 30	23 00
30 »	mercure	13 80	276 00
150 »	éménil en poudre	0 81	121 00
100 »	» en grains	0 81	81 00
220	douzaines pinceaux	0 00	1,250 00
3,000 kilog.	couleur jacquot	0 60	1,800 00
200 »	acide de fer	1 50	300 00
5 »	sulfate d'alumine	2 00	10 00
Ingrédients et objets divers			1,009 60
Total fr.			<u>50,000 00</u>

N^o XXIX.*Outils et ustensiles.*

Somme demandée pour 1845 fr. 55,000

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Quantités présumées nécessaires pour 1845	Prix	Montant.
130 compas divers. fr.	1 90	247 00
120 ciseaux plats de tourneurs	1 25	150 00
40 calibres en acier	4 70	188 00
140 clefs anglaises	11 00	1,540 00
130 équerres diverses	2 30	299 00
22 filières avec tarauds	65 00	1,430 00
60 gouges de tourneurs.	1 00	60 00
60 poulains pour charger et décharger les marchandises	50 00	3,000 00
8 paires poulains à ornières pour les équipages	110 00	880 00
90 seaux en bois	2 30	207 00
400 tarières.	2 40	960 00
3 scies à scier de long.	20 00	60 00
15 id. raccourcir	17 00	255 00
40 id. scier le bois de chauffage.	4 80	192 00
30 id. anglaises en acier fondu à dos de 12, 13 et 14 p ^{ces}	6 00	180 00
50 id. pour le fer.	8 00	400 00
200 charnières fortes	3 00	600 00
300 pelles plates pour charbon, etc.	1 40	420 00
200 serrures diverses	1 60	320 00
50 bèches.	4 00	200 00
25 haches pour billes.	9 00	225 00
50 râtaux en fer.	3 00	150 00
120 cadenas en fer	90	108 00
20 jeux de lettres et chiffres	22 00	440 00
50 crochets pour fours à coak (grands)	30 00	1,500 00
50 id. à 2 dents id.	13 00	650 00
75 canapés.	40 00	3,000 00
50 tabourets	6 00	3,000 00
6,000 kil. de chaînes	58	3,480 00
20 pupitres	45 00	900 00
10 armoires à coupons	56 00	560 00
60 bacs à argent	1 35	71 00
40 étagères.	6 00	240 00
30 tables.	15 00	450 00
200 chaises	2 40	480 00

Quantités présumées nécessaires pour 1845		Prix.	Montant
300	manches de crochets pour fours à coak	80	240 00
300	id. pelles	50	150 00
400	id. crochets de tourneurs	25	100 00
500	id. à balais.	07	35 00
200	id. râteaux.	25	50 00
2,000	id. marteaux à main	18	360 00
500	id. id. de devant.	45	225 00
2,500	id. tranches et de chasses	20	500 00
2,000	id. limes.	15	300 00
60	brouettes pour stations	14 00	840 00
100	id. fours à coak	16 00	1,600 00
70	id. à bagages.	16 00	1,120 00
20	charrettes à bras.	100 00	2,000 00
20	échelles pour réverbères.	12 50	250 00
20	id. tenders	10 00	200 00
20	id. réservoirs	10 00	200 00
20	id. marchandises	17 00	340 00
15	id. équipages.	18 00	270 00
500	pelles en bois pour la neige	1 00	500 00
900	douzaines limes diverses. la douzaine	10 00	9,000 00
7,000	limes (retailage de) moyennes	50	3,500 00
200	pelles pour chauffeurs.	7 90	1,580 00
20	meules à aiguiser	18 00	360 00
5	balances bascules	250 00	1,250 00
30	poêles en fonte, n° 4, du poids de 40 à 48 kil. . . .	12 00	360 00
30	id. » 3, id. 70 à 75 » . . .	16 00	504 00
30	id. » 2, id. 85 à 95 » . . .	18 00	540 00
30	id. » 1, id. 160 à 180 » . . .	40 00	1,200 00
90	pelles à feu	1 00	90 00
90	pincettes	1 00	90 00
90	tisonniers	60	54 00
700	tuyaux en tôle forte	70	490 00
80	id. id. avec clefs	1 00	80 00
80	coudes	60	48 00
90	platines en tôle pour mettre sous les poêles	2 00	180 00
90	id. id. » plafonds.	25	22 50
90	bacs à houille en tôle	3 00	270 00
40	grands tiroirs pour dessous de poêles	1 80	72 00
40	petits id. » id. id.	1 20	48 00
200	creusets pour la fonderie		800 00
	Objets divers et réparations		1,039 50
Total. fr.			<u>55,000 00</u>

N^o XXX.*Fourniture de lanternes, réverbères et objets de ferblanterie.*

Somme demandée pour 1845. fr. 15,000 00

Cette somme se répartit de la manière suivante :

70 réverbères avec lampes	53 00	3,700 00
70 lampes à réflecteurs pour réverbères	22 00	1,540 00
50 lanternes à boule	3 40	170 00
20 " pour locomotives	30 00	600 00
100 " de signal à 3 couleurs	7 00	700 00
50 " pour allumer les réverbères	0 65	32 50
200 " " voitures	22 00	4,400 00
20 " " grues hydrauliques	22 00	440 00
50 quinquets de bureaux	9 00	450 00
30 seringues en cuivre	4 00	120 00
20 arrosoirs	18 00	360 00
75 paniers à graisse avec palettes	2 80	210 00
80 mesures en fer-blanc	2 00	160 00
20 pipes à graisser en cuivre	4 00	80 00
90 burettes en cuivre	5 70	513 00
10 cloches pour stations	60 00	600 00
10 ballons de signal	50 00	500 00
20 palettes à graisse	5 00	100 00
Objets divers, tels que tamis, réparations, etc.		<u>324 50</u>
Total	fr.	<u>15,000 00</u>

N° XXXI.

Fourniture de vis, clous, fil de fer, fil d'acier, fil de cuivre, etc., etc.

La somme demandée pour 1845 est de fr. 10,000 00

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Désignation des objets.	Prix	Montant.
600 grosses vis à bois en fer.	3 00	1,800
60 " " en cuivre.	5 00	300
500 kilog. vis à têtes carrées.	1 10	550
3,000 " fil de fer.	0 70	2,100
100 " fil de cuivre.	2 20	220
70 " fil d'acier.	2 50	170
200 mètres courant toile métallique pour fenêtres	2 50	500
2,000 kilog. clous divers en fer fort	1 20	2,400
1,200 " " d'épingles divers	1 00	1,200
600 douzaines feuilles papier sablé	0 25	150
500 " " éméril	0 58	290
Objets divers	0 00	320
Total	fr.	<u>10,000</u>

N° XXXII.

Fournitures de bâches en cuir.

La somme demandée pour 1845 est de fr. 25,000 00

L'emploi présumé de cette somme est le suivant :

114 bâches en cuir, à fr. 220 00 25,080 00

L'acquisition de ces bâches est nécessaire pour remplacer celles hors d'usage ou en très mauvais état.

N° XXXIII.

Travaux divers, menues dépenses et dépenses imprévues.

Somme demandée pour 1845 fr. 15,000

Cette somme sera employée comme suit :

Désignation des objets.				Prix.	Montant
300	hectolitres	charbons de bois.		2 16	648 00
2,000	kil.	id.	id. moulu les cent.	13 20	264 00
10,000	"	houille moulue	id.	5 94	594 00
3,500	"	paille de seigle	id.	4 50	157 50
4,000	"	regain	id.	10 00	400 00
5	hect.	pierres calcaires brisées		1 50	750 00
15	m ³	terre glaise		9 00	135 00
100	id.	sable rouge à mouler de St-Gilles		6 50	650 00
15	id.	id. jaune de Vilvorde.		10 00	150 00
20	tonneaux	goudron végétal de (100 litres)		30 00	600 00
600	torchons			64	384 00
Dépenses extraordinaires, objets divers pour expériences, etc.					<u>10,267 50</u>
				Total. fr.	<u>15,000 00</u>

N° XXXIV.

Service des transports.

INSPECTION ET CONTRÔLE.

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENT			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITÉS.	TOTAL.	

INSPECTION.

Inspecteur	1	6,000	4,000	10,000
1 ^{er} commis.	1	1,800	»	1,800
3 ^e id.	2	2,400	»	2,400
Garçon de bureau	1	900	»	900
Totaux	5	11,500	4,000	15,500

CONTROLE DES LIGNES DU NORD ET DE L'EST.

Contrôleur.	1	3,500	1,500	5,000
1 ^{er} commis.	1	1,500	»	1,500
3 ^e id.	2	1,980	»	1,980
Garçon de bureau	1	720	»	720
Totaux	5	7,700	1,500	9,200

CONTROLE DE LA LIGNE DE L'OUEST.

Contrôleur-adjoint	1	2,600	1,900	4,500
3 ^e commis.	1	1,200	»	1,200
Totaux	2	3,800	1,900	5,700

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENT			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITÉS.	TOTAL.	

CONTROLE DE LA LIGNE DU MIDI.

Contrôleur-adjoint	1	2,700	1,800	4,500
2 ^e commis	1	1,200	»	1,200
Commis-adjoint.	1	600	»	600
Garçon de bureau	1	900	»	900
Totaux	4	5,400	1,800	7,200

RÉCAPITULATION.

Service de l'inspection . . .	5	11,100	4,000	15,100
Contrôle du Nord et de l'Est.	5	7,700	1,500	9,200
Id. de l'Ouest	2	3,800	1,900	5,700
Id. du Midi	4	5,400	1,800	7,200
Totaux	16	28,000	9,200	37,200

N^o XXXV.*Service des stations.*

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITÉS.	TOTAL.	

LIGNE DU NORD.

Station de Bruxelles (Nord).

		fr	Fr	Fr
Chef de station.	1	3,000	»	3,000
Surveillant de 2 ^e classe. . .	1	1,500	375	1,875
Id. 3 ^e »	1	1,200	300	1,500
Officier de police.	1	1,200	»	1,200
Adjoint »	2	1,860	»	1,860
Portiers	3	2,450	»	2,450
Totaux. . .	9	11,210	675	11,885

Station de Vilvorde.

Chef de station.	1	1,500	»	1,500
--------------------------	---	-------	---	-------

Station de Duffel.

2 ^e commis faisant fonctions de chef de station. . . .	1	1,200	»	1,200
--	---	-------	---	-------

Station d'Anvers.

2 ^e commis chef de station. .	1	2,100	»	2,100
Commis-adjoint à l'essai . .	1	600	»	600
Officier de police.	1	1,200	»	1,200
Adjoint Id.	1	960	»	960
Portiers	3	2,220	»	2,220
Garde-salle d'attente	1	800	»	800
Totaux. . .	8	7,880	»	7,880

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITÉS.	TOTAL.	

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU NORD.

		Fr.	Fr.	Fr.
Station de Bruxelles	9	11,210	675	11,885
» Vilvorde	1	1,500	»	1,500
» Duffel	1	1,200	»	1,200
» Anvers	8	7,880	»	7,880
Totaux. . .	19	21,790	675	22,465

LIGNE DE L'EST.*Station de Louvain.*

Chef de station	1	2,100	»	2,100
Commis-adjoint	1	600	»	600
Officiers de police	2	2,400	»	2,400
Portier.	1	720	»	720
Totaux. . .	5	5,820	»	5,820

Station de Tirlemont.

Chef de station	1	1,800	»	1,800
Officier de police.	1	1,200	»	1,200
Portier.	1	780	»	780
Totaux. . .	3	3,780	»	3,780

Station de Landen.

Chef de station.	1	1,800	»	1,800
Portier.	1	750	»	750
Totaux. . .	2	2,550	»	2,550

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE ET INDENNITÉS.	TOTAL.	

Station de St-Trond.

2 ^e commis chef de station. .	1	Fr. 1,500	»	F. 1,500	
Officier de police.	1	1,200	»	1,200	
Totaux. . .	2	2,700	»	2,700	

Station de Waremmé.

2 ^e commis chef de station. .	1	1,200	»	1,200	
--	---	-------	---	-------	--

Station d'Ans.

Conducteur de 3 ^e classe chef de station	1	1,500	375	1,875	
Conducteur de 3 ^e classe. . .	1	1,500	375	1,875	
Totaux. . .	2	3,000	750	3,750	

Station du Haut-Pré.

3 ^e commis chef de station. .	1	900	»	900	
--	---	-----	---	-----	--

Station de Liège.

Conducteurs de 3 ^e classe. .	2	3,200	900	4,200	
Officier de police.	1	1,200	»	1,200	
Portier.	1	600	»	600	
Totaux. . .	4	5,100	900	6,000	

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			Observations.
		FIXE.	VARIABLE et INDENNITÉS.	TOTAL.	

Station de Chénée.

2 ^e commis faisant fonctions de chef de station	1	Fr. 1,200	Fr. »	Fr. 1,200	
---	---	--------------	----------	--------------	--

Station de Chaudfontaine.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,200	»	1,200	
--	---	-------	---	-------	--

Station de Pepinster.

Surveillant de 3 ^e classe fai- sant fonctions de chef . .	1	1,200	»	1,200	
---	---	-------	---	-------	--

Station de Verviers.

Chef de station.	1	2,100	»	2,100	
Surveillant à l'essai.	1	1,200	»	1,200	
Adjoint de police.	1	960	»	960	
Totaux. . .	3	4,260	»	4,260	

Station de Dolhain.

Surveillant faisant fonctions de chef	1	1,500	»	1,500	
--	---	-------	---	-------	--

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'EST.

Station de Louvain.	5	5,820	»	5,820	
» Tirlemont.	3	3,780	»	3,780	
» Landen	2	2,550	»	2,550	
» St-Trond	2	2,700	»	2,700	
» Waremmes.	1	1,200	»	1,200	

DESIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE (et INDEMNITÉS.	TOTAL.	
		F.	F.	F.	
Station d'Ans	2	3,000	750	3,750	
» Haut-Pre	1	900	»	900	
» Liège	4	5,100	900	6,000	
» Chênée	1	1,200	»	1,200	
» Chaudfontaine. .	1	1,200	»	1,200	
» Pépinster	1	1,200	300	1,500	
» Verviers.	3	4,260	»	4,260	
» Dolhain	1	1,500	»	1,500	
Totaux . . .	27	34,410	1,950	36,360	

LIGNE DE L'OUEST.

Station de Malines.

Chef de station.	1	2,400	»	2,400
Surveillant de 2 ^e classe. . .	1	1,500	»	1,500
» 3 ^e »	1	1,200	300	1,500
Commis de 2 ^e »	1	1,500	»	1,500
Officier de police	1	1,200	»	1,200
Adjoint »	1	960	»	960
Portiers	2	1,520	»	1,520
Totaux. . .	8	10,280	300	10,580

Station de Malderen.

Garde-convoi faisant fonct. de chef.	1	1,200	»	1,200
---	---	-------	---	-------

Station de Termonde.

Chef de station.	1	2,100	»	2,100
Portier.	1	720	»	720
Totaux. . .	2	2,820	»	2,820

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDENNITÉS.	TOTAL.	

Station de Wetteren.

Chef de station.	1	1,500	»	1,500	
--------------------------	---	-------	---	-------	--

Station de Gand.

Chef de station.	1	2,100	900	3,000	
Surveillant de 2 ^e classe. . .	1	1,500	375	1,875	
Commis	3	2,100	»	2,100	
Officier et adjoint de police.	2	2,160	»	2,160	
Portier.	1	780	»	780	
Totaux. . .	8	8,640	1,275	9,915	

Station d'Aeltre.

Surveillant principal chef de station.	1	2,100	525	2,625	
--	---	-------	-----	-------	--

Station de Bruges.

Chef de station.	1	1,800	»	1,800	
Commis-adjoint	1	600	»	600	
Totaux. . .	2	2,400	»	2,400	

Station d'Ostende.

Chef de station	1	1,800	»	1,800	
Officier de police.	1	1,200	»	1,200	
Totaux. . .	2	3,000	»	3,000	

Station de Deynze.

Chef	1	1,500	»	1,500	
----------------	---	-------	---	-------	--

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE ou INDENNITÉS.	TOTAL.	

Station de Waereghem.

2 ^e commis chef de station .	1	Fr 1,320	Fr »	Fr 1,320	
---	---	-------------	---------	-------------	--

Station d'Haerlebeke.

2 ^e commis chef de station .	1	1,200	»	1,200	
---	---	-------	---	-------	--

Station de Courtray.

Chef de station.	1	1,500	»	1,500	
3 ^e commis	2	2,100	»	2,100	
Adjoint de police.	1	960	»	960	
Portier.	1	780	»	780	
Totaux. . .	5	5,340	»	5,340	

Station de Mouscron.

2 ^e commis chef de station .	1	1,200	»	1,200	
---	---	-------	---	-------	--

Station de Tournay.

Chef de station.	1	2,800	»	2,800	
Adjoint de police.	1	960	»	960	
Portier.	1	900	»	900	
Totaux. . .	3	4,460	»	4,460	

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOYBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDIGNITÉS.	TOTAL.	

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'OUEST.

		F _i	F _r	I _i
Station de Malines	8	10,280	300	10,580
» Malderen	1	1,200	»	1,200
» Termonde.	2	2,820	»	2,820
» Wetteren	1	1,500	»	1,500
» Gand	8	8,640	1,275	9,915
» Aeltre	1	2,100	525	2,625
» Bruges	2	2,400	»	2,400
» Ostende.	2	3,000	»	3,000
» Deynze	1	1,500	»	1,500
» Waereghem.	1	1,320	»	1,320
» Haerlebeke	1	1,200	»	1,200
» Courtray	5	5,340	»	5,340
» Mouscron.	1	1,200	»	1,200
» Tournay.	3	4,460	»	4,460
Totaux.	37	46,960	2,100	49,060

LIGNE DU MIDI.

Station des Bogards.

Chef de station.	1	2,100	»	2,100
Adjoints de police	2	1,920	»	1,920
Portiers	2	1,500	»	1,500
Totaux.	5	5,520	»	5,520

Station de Hal.

Chef de station.	1	1,800	»	1,800
--------------------------	---	-------	---	-------

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENTS			Observations.
		FIXE.	VARIABLE ET INDÉTERMINÉ	TOTAL.	

Station de Tichise.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	Fr 1,200	1 ^{re} »	Fr 1,200
Portier.	1	720	»	720
Totaux. . .	1	1,920	»	1,920

Station de Braine-le-Comte.

Chef de station.	1	1,800	»	1,800
Adjoint de police.	1	960	»	960
Portier à l'essai.	1	900	»	900
Totaux. . .	3	3,660	»	3,660

Station de Soignies.

1 ^{er} commis faisant fonctions de chef	1	1,800	»	1,800
---	---	-------	---	-------

Station de Jurbise.

1 ^{er} commis faisant fonctions de chef	1	1,800	»	1,800
---	---	-------	---	-------

Station de Mons.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,500	»	1,500
Garde-salle d'attente	1	900	»	900
Totaux. . .	2	2,400	»	2,400

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE ou INDIVIDUEL.	TOTAL.	

Station de Jemmapes.

Chef de station.	1	2,000	"	2,000	
--------------------------	---	-------	---	-------	--

Station de St-Ghislain.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,500	"	1,500	
--	---	-------	---	-------	--

Station de Thulin.

Chef de station	1	1,800	"	1,800	
---------------------------	---	-------	---	-------	--

Station de Quévrain.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,500	"	1,500	
Officier de police.	1	1,200	"	1,200	
Totaux. . .	2	2,700	"	2,700	

Station des Écaussines.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,200	"	1,200	
--	---	-------	---	-------	--

Station de Manage.

Sous chef de station	1	1,200	"	1,200	
------------------------------	---	-------	---	-------	--

Station de Gossehes.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,500	"	1,500	
--	---	-------	---	-------	--

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDÉMNITÉS.	TOTAL.	

Station de Marchiennes.

1 ^{er} commis faisant fonctions de chef	1	1,500	»	1,500	
---	---	-------	---	-------	--

Station de Charleroy.

2 ^e commis chef de station. .	1	1,500	»	1,500	
Adjoint de police.	1	960	»	960	
Totaux. . .	2	2,460	»	2,460	

Station de Châtelineau.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,500	»	1,500	
--	---	-------	---	-------	--

Station de Tamine.

2 ^e commis faisant fonctions de chef	1	1,500	»	1,500	
--	---	-------	---	-------	--

Station de Floreffe.

2 ^e commis faisant fonctions de chef de station	1	1,200	»	1,200	
---	---	-------	---	-------	--

Station de Namur.

Chef de station.	1	1,800	»	1,800	
Adjoint de police.	1	960	»	960	
Totaux. . .	2	2,760	»	2,760	

DÉSIGNATION DES GRADES.	NOMBRE D'EMPLOYES.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE ou INDEMNITÉS.	TOTAL.	

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU MIDI.

		Fr.	Fr.	Fr.
Station des Bogards.	5	5,520	»	5,520
» de Hal.	1	1,800	»	1,800
» Tubise.	2	1,920	»	1,920
» Braine	3	3,660	»	3,660
» Soignies	1	1,800	»	1,800
» Jurbise.	1	1,800	»	1,800
» Mons.	2	2,400	»	2,400
» Jemmapes	1	2,000	»	2,000
» St-Ghislain.	1	1,500	»	1,500
» Thulin.	1	1,800	»	1,800
» Quiévrain	2	2,700	»	2,700
» Écaussines	1	1,200	»	1,200
» Manago.	1	1,200	»	1,200
» Gosselies.	1	1,500	»	1,500
» Marchiennes	1	1,500	»	1,500
» Charleroi.	2	2,460	»	2,460
» Châtelineau	1	1,500	»	1,500
» Tamme.	1	1,500	»	1,500
» Floreffe	1	1,200	»	1,200
» Namur.	2	2,760	»	2,760
Totaux.	31	41,720	»	41,720

LIGNES.	NOMBRE D'EMPLOYÉS.	TRAITEMENTS			<i>Observations.</i>
		FIXE.	VARIABLE et INDEMNITÉS.	TOTAL.	

RÉCAPITULATION PAR LIGNE.

		Fr.	Fr	F ₁
Ligne du Nord	19	21,790	675	22,465
» de l'Est.	27	34,410	1,950	36,360
» de l'Ouest	37	46,960	2,100	49,060
» du Midi	31	41,720	»	41,720
	114	144,880	4,725	149,605
Augmentations éventuelles				295
Somme demandée au budget				149,900

N° XXXVI.

GARDES-CONVOIS.

Bruxelles à Ostende.

1 chef-garde	à fr.	1,920 = 1,920	
1 garde de 2 ^e classe.		1,320 = 1,320	
4 gardes de 3 ^e classe.		1,200 = 4,800	
			8,040

Ostende à Bruxelles.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr.	1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.		1,500 = 1,550	
4 gardes de 3 ^e classe.		1,200 = 4,800	
			7,920

Gand à Ostende.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr.	1,620 = 1,620	
2 gardes de 2 ^e classe.		1,320 = 2,640	
1 garde de 3 ^e classe.		1,200 = 1,200	
			5,460

Gand à Bruxelles.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr.	1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.		1,500 = 1,500	
4 gardes de 3 ^e classe.		1,200 = 4,800	
			7,920

Gand, Tournay, Bruxelles.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr.	1,800 = 1,800	
1 garde de 1 ^{re} classe.		1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.		1,320 = 1,320	
1 garde de 1 ^{re} cl. aux march ^{ds}		1,500 = 1,500	
2 gardes de 3 ^e classe.		1,200 = 2,400	
			8,640

Tournay à Gand.

2 gardes de 1 ^{re} classe.	à fr.	1,620 = 3,240	
1 garde de 2 ^e classe.		1,500 = 1,500	
4 gardes de 3 ^e classe.		1,200 = 4,800	
			9,540

Malines, Mouscron. (Marchandises.)

1 facteur de 1 ^{re} classe	à fr.	1,500 = 1,500	
1 garde de 2 ^e classe		1,320 = 1,320	
			2,820

Bruzelles à Anvers.

1 chef-garde a fr.	1,920 = 1,920	
1 garde de 2 ^e classe.	1,320 = 1,320	
5 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 6,000	
		9,240

Anvers à Bruzelles.

1 chef-garde a fr.	1,920 = 1,920	
2 gardes de 2 ^e classe.	1,320 = 2,640	
3 gardes de 3 ^e classe	1,200 = 3,600	
		8,160

Bruzelles à Verviers

1 chef-garde a fr.	1,920 = 1,920	
1 garde de 1 ^{re} classe.	1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.	1,320 = 1,320	
1 garde a l'essai.	1,200 = 1,200	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
1 garde de 3 ^e classe à l'essai.	1,200 = 1,200	
		8,460

Bruzelles, Liège, Verviers.

1 chef-garde a fr.	1,920 = 1,920	
1 garde de 1 ^{re} classe.	1,620 = 1,620	
3 gardes de 2 ^e classe.	1,320 = 3,960	
1 garde de 2 ^e classe.	1,500 = 1,500	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
		10,200

Liège, Verviers, Bruzelles.

1 garde de 1 ^{re} classe. a fr.	1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe	1,500 = 1,500	
1 garde de 2 ^e classe.	1,320 = 1,320	
3 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 3,600	
		8,040

Liège à Bruzelles.

1 chef-garde. a fr.	1,800 = 1,800	
1 garde de 2 ^e classe.	1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.	1,320 = 1,320	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
2 gardes de 3 ^e classe a l'essai.	1,200 = 2,400	
2 gardes à l'essai.	900 = 1,800	
		10,140

St Trond à Landen.

1 garde de 1 ^{re} classe. à fr.	1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.	1,320 = 1,320	
		2,940

Anvers, Liège, Verviers.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr. 1,620 = 1,620	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
1 garde à l'essai	900 = 900	
		3,720

Verviers, Liège, Anvers.

1 garde de 1 ^{re} classe.	a fr. 1,620 = 1,620	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
		4,020

Tirlemont, Bruxelles, Anvers.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,320 = 1,320	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
		3,720

Tirlemont à Liège.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,320 = 1,320	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
		3,720

Verviers à Liège.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,320 = 1,320	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
		3,720

Bruxelles, Quiévrain.

1 chef-garde	à fr. 1,920 = 1,920	
1 garde de 2 ^e classe.	1,320 = 1,320	
1 garde de 2 ^e classe.	1,500 = 1,500	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
2 gardes à l'essai	1,200 = 2,400	
		8,340

Quiévrain, Braine, Bruxelles.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr. 1,620 = 1,620	
2 gardes de 2 ^e classe.	1,320 = 2,640	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
1 garde à l'essai	900 = 900	
		7,560

Quiévrain à Bruxelles.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,320 = 1,320	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
3 gardes de 3 ^e classe à l'essai .	1,200 = 3,600	
		7,320

Braine-le-Comte à Namur.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr. 1,620 = 1,620	
1 garde de 2 ^e classe.	1,500 = 1,500	
4 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 4,800	
		<u>7,920</u>

Namur à Bruxelles.

1 garde de 1 ^{re} classe.	à fr. 1,620 = 1,620	
3 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 3,600	
		<u>5,220</u>

Braine-le-Comte, Charleroi, Bruxelles.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,320 = 1,320	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
		<u>3,720</u>

Braine-le-Comte, Bruxelles, Charleroi.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,500 = 1,500	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
		<u>2,700</u>

Braine-le-Comte, Quiévrain.

1 garde de 2 ^e classe.	à fr. 1,320 = 1,320	
1 garde de 3 ^e classe.	1,200 = 1,200	
		<u>2,520</u>

Namur, Charleroi.

2 gardes de 3 ^e classe.	à fr. 1,200 = 2,400	
		<u>2,400</u>

DÉPOT.

1 premier chef-garde	à fr. 2,200 = 2,200	
1 chef-garde	2,200 = 2,200	
1 chef-garde	1,920 = 1,920	
3 gardes de 2 ^e classe.	1,320 = 3,960	
2 gardes de 3 ^e classe.	1,200 = 2,400	
1 aide-garde à l'essai.	600 = 600	
2 gardes de 2 ^e classe.	1,320 = 2,640	
		<u>15,920</u>
Total.	fr. 191,040	
Augmentations éventuelles.	1,360	
Total de la somme demandée	<u>191,400</u>	

N^o XXXVII.*Service général des stations.*

SALAIRES D'OUVRIERS POUR LE NETTOYAGE DES VOITURES, ETC.

STATIONS.	DESIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
-----------	---------------------------	---------	-------------------	--------------------	-----------------------

LIGNE DU NORD.

			Fr.	Fr.	
Bruxelles (Nord) .	Ouvrier garçon de bureau	1	725	725	14,700
	Portiers	1	825	825	
	Veilleurs	2	725	1,450	
	Nettoyeurs, etc.	18	650	11,700	
Vilvorde	Portier.	1	800	800	2,000
	Nettoyeurs, etc.	2	600	1,200	
Malines.	Portier.	2	750	1,500	5,450
	Veilleur	1	700	700	
	Nettoyeurs, etc.	5	650	3,250	
Duffel	Nettoyeur	1	650	650	650
Anvers.	Portier.	1	800	800	4,000
	Veilleurs.	2	700	1,400	
	Nettoyeurs, etc.	3	600	1,800	
Total de la ligne du Nord.					26,800

LIGNE DE L'EST.

Louvain	Ouvrier garçon de bureau	1	725	725	2,100
	Veilleur	1	725	725	
	Nettoyeur	1	650	650	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
			Fr.	Fr.	Fr.
Tirlemont	Veilleurs	2	730	1,460	3,260
	Nettoyeurs	3	600	1,800	
Waremmue	Portier	1	750	750	1,480
	Veilleur	1	730	730	
Landen	Veilleur	1	730	730	730
St-Trond	Veilleur	1	730	730	730
Ans	Portiers	2	800	1,600	2,330
	Veilleurs	1	730	730	
Liège	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	7,770
	Portiers	4	760	3,040	
	Veilleurs	2	730	1,460	
	Nettoyeurs	4	635	2,540	
Total de la ligne de l'Est					18,400

LIGNE DE LA VESDRE.

Chênée	Veilleur	1	730	730	730
Chaufontaine	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	1,480
	Portier	1	750	750	
Pepinster	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	2,660
	Veilleur	1	730	730	
	Nettoyeurs, etc.	2	600	1,200	
Verviers	Ouvrier garçon de bureau	1	750	750	9,680
	Portiers	2	750	1,500	
	Veilleurs	3	730	2,190	
	Nettoyeurs, etc.	8	655	5,240	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
			Fr.	Fr.	Fr.
Dolhain	Portier.	1	750	750	1,450
	Veilleur	1	700	700	
Total de la ligne de la Vesdre					16,000

LIGNE DE L'OUEST.

Gand.	Portier.	1	750	750	5,300
	Nettoyeurs, etc.	7	650	4,550	
Bruges	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	730
Ostende	Portier.	1	730	730	730
Deynze	Portier.	1	750	750	2,000
	Nettoyeurs, etc.	2	625	1,250	
Courtray	Nettoyeur	1	300	300	300
Mouscron	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	1,340
	Nettoyeur	1	610	610	
Tournay	Nettoyeurs, etc.	4	600	2,400	2,400
Total de la ligne de l'Ouest.					12,800

LIGNE DU MIDI.

Bruxelles (Midi). .	Portier.	2	785	1,570	6,200
	Veilleur	1	730	730	
	Nettoyeurs, etc.	6	650	3,900	
Hal.	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	1,460
	Veilleur	1	730	730	
Soignies	Portier.	1	730	730	730
Jurbise.	Veilleur	1	400	400	400

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
			Fr.	Fr.	Fr.
Mons	Ouvrier garçon de bureau	1	750	750	3,430
	Portier.	1	750	750	
	Veilleur	1	730	730	
	Nettoyeurs, etc.	2	600	1,200	
Jemmapes	Veilleur	1	450	450	450
Boussa	Veilleur	1	700	700	700
Thulin	Portier.	1	750	750	750
Quiévrain	Ouvrier garçon de bureau	1	730	730	3,380
	Veilleur	1	730	730	
	Nettoyeurs, etc.	3	640	1,920	
Total de la ligne du Midi.					17,500

LIGNE DE NAMUR.

Braine-le-Comte. . .	Portiers	3	720	2,160	4,660
	Veilleur	1	700	700	
	Nettoyeurs	3	600	1,800	
Gosselies	Portier.	1	700	700	700
Marchiennes . . .	Portier.	1	700	700	1,400
	Veilleur	1	700	700	
Charleroy	Portier.	1	700	700	1,400
	Veilleur	1	700	700	
Chatelineau	Veilleur	1	700	700	700
Tamincs	Veilleur	1	700	700	700
Namur	Portier.	2	720	1,440	3,940
	Veilleur	1	700	700	
	Nettoyeurs, etc.	3	600	1,800	
Total de la ligne de Namur.					13,500

RÉCAPITULATION.

Ligne du Nord	26,800
Id. de l'Est	18,400
Id. de la Vesdre	16,000
Id. de l'Ouest.	12,800
Id. du Midi.	17,500
Id. de Namur.	13,500
Total général	105,000

N° XXXVIII.

Service général des stations.

OUVRIERS AUX BAGAGES.

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
-----------	---------------------------	---------	-------------------	--------------------	-----------------------

LIGNE DU NORD.

			F ₁	F ₂	F ₃
Bruxelles (nord). .	{ Chargeurs	5	750	2,750	4,750
	{ Peseur.	1	1,000	1,000	
Malines.	{ Chef-chargeur	1	950	950	5,850
	{ Chargeurs	7	700	4,900	
Anvers	{ Chef-chargeur	1	1,000	1,000	6,600
	{ Chargeurs	8	700	5,600	
Total de la ligne du Nord.					17,200

LIGNE DE L'EST.

Louvain	{ Chargeurs	2	700	1,400	2,200
	{ Peseur.	1	800	800	
Tirlemont	Chargeur	1	730	730	730
Landen.	Chargeur	1	730	730	730
St-Trond	{ Chargeur	1	750	750	1,750
	{ Peseur.	1	1,000	1,000	
Haut-Pré.	Chargeur	1	730	730	730
Liège.	{ Chef-chargeur	1	940	940	6,700
	{ Chargeurs	8	720	5,760	
Total de la ligne de l'Est.					12,840

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DEPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTAL.	PAR STATION

LIGNE DE LA VESDRE.

Pepinster.	Chargeur	1	Fi. 730	Fi. 730	Fi. 730
Verviers	{ Chef chargeur	1	1,000	1,000	5,650
	{ Chargeurs	3	750	3,750	
	{ Pescur.	1	900	900	
Total de la ligne de la Vesdre					6,380

LIGNE DE L'OUEST.

Termonde	Chargeur	1	730	730	730
Gand.	{ Chef-chargeur	1	900	900	3,000
	{ Chargeurs	2	700	2,100	
Bruges	{ Chargeurs	4	700	2,800	3,800
	{ Pescur.	1	1,000	1,000	
Ostende	Chargeur	1	750	750	750
Waereghem	Chargeur	1	730	730	730
Haerlebeke	Chargeur	1	730	730	730
Courtray	Chargeurs	5	740	3,700	3,700
Mouscron	Chargeurs	3	750	2,250	2,250
Tournay	Chargeur.	1	750	750	750
Total de la ligne de l'ouest.					16,440

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL.
			MOYEN.	TOTAIE.	PAR STATION.

LIGNE DU MIDI.

Bruxelles (Midi) . .	Chargeurs	4	700	2,800	2,800
Hal	Chargeurs	2	730	1,460	1,460
Tubise.	Chargeur.	1	730	730	730
Soignies	Chargeur	1	730	730	730
Jurbise.	Chargeur	1	730	730	730
Mons	Chargeur.	1	730	730	1,630
	Peseur.	1	900	900	
Jemmapes	Chargeur.	1	730	730	730
St-Ghislain	Chef-chargeur	1	1,000	1,000	2,500
	Chargeurs	2	750	1,500	
Boussu.	Chargeur	1	730	730	730
Quiévrain	Chargeurs	3	700	2,100	2,100
Total de la ligne du Midi.					14,140

LIGNE DE NAMUR.

Braine-le-Comte . .	Chargeur	1	750	750	750
Gosselies	Chargeurs	2	720	1,440	2,240
	Peseur.	1	800	800	
Marchiennes. . . .	Chargeur	1	730	730	730
Charleroy.	Chef-chargeur	1	900	900	2,400
	Chargeur.	1	750	750	
	Peseur.	1	750	750	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTAIE.	PAR STATION.
			Fr.	Fr.	Fr.
Châtelineau	Chargeurs	3	700	2,100	2,100
Tamines'	Chargeur.	1	750	750	750
Floreffe	Chargeur.	1	730	730	730
Namur	Chef-chargeur	1	1,000	1,000	3,300
	Chargeurs	2	750	1,500	
	Peseur.	1	800	800	
Total de la ligne de Namur.					13,000

RÉCAPITULATION.

Ligne du Nord	fr.	17,200
» de l'Est.		12,840
» de la Vesdre		6,380
» de l'Ouest		16,440
» du Midi		14,140
» de Namur		13,000
Total général.	fr.	80,000

N^o XXXIX.*Service général des stations.*

OUVRIERS AUX PETITES MARCHANDISES.

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE. MOYEN.	DÉPENSE TOTAL.	TOTAL PAR STATION.
-----------	---------------------------	---------	--------------------	-------------------	-----------------------

LIGNE DU NORD.

			Fr.	Fr.	
Bruxelles (Nord). .	Chargeurs	10	750	7,500	9,100
	Peseurs	2	800	1,600	
Vilvorde	Chargeur	1	700	700	700
Malines.	Chef chargeur	1	950	950	5,850
	Chargeurs	7	700	4,900	
Anvers	Chef chargeur	1	1,000	1,000	2,500
	Chargeurs	2	750	1,500	
Total de la ligne du Nord.					18,150

LIGNE DE L'EST.

Louvain	Chargeur	1	750	750	1,550
	Peseur	1	800	800	
Tirlemont	Chargeurs	2	750	1,500	1,500
St-Trond	Chargeurs	2	700	1,400	1,400
Liège.	Chef chargeur	1	1,080	1,080	4,830
	Chargeurs	5	750	3,750	
Total de la ligne de l'Est					9,230

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DE LA VESDRE.

			Fr.	Fr.	Fr.
Verviers	Chef chargeur	1	1,075	1,075	6,500
	Chargeurs	7	775	5,425	
Total de la ligne de la Vesdre					6,500

LIGNE DE L'OUEST.

Termonde	Chargeur	1	700	700	700
Gand	Chef-chargeur	1	900	900	2,370
	Chargeurs	2	725	1,470	
Bruges	Chargeur	1	700	700	700
Ostende	Chargeur	1	700	700	700
Deynze	Chargeur	1	700	700	700
Courtray	Chargeur	1	700	700	700
Tournay	Chargeur	1	700	700	700
Total de la ligne de l'Ouest.					6,570

LIGNE DU MIDI.

Bruxelles (Midi). .	Chargeurs	2	800	1,600	2,600
	Peseur	1	1,000	1,000	
Tubise	Chargeur	1	700	700	700
Soignies	Chargeur	1	700	700	700
Mons.	Chargeur	1	700	700	700

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
Jemmapes	Chargeur	1	Fr. 700	Fr. 700	Fr. 700
Quiévrain	Chargeurs	2	550	1,100	1,100
Total de la ligne du Midi.					6,500

LIGNE DE NAMUR.

Braine-le-Comte. .	Chef chargeur	1	900	900	1,600
	Chargeur	1	700	700	
Manage.	Chargeur	1	700	700	700
Namur	Chargeur	1	700	700	700
Total de la ligne de Namur.					3,000

RÉCAPITULATION.

Ligne du Nord	fr. 18,150
» de l'Est.	9,280
» de la Vesdre	6,500
» de l'Ouest	6,570
» du Midi.	6,500
» de Namur.	3,000
Total général.	50,000

N^o XL.*Service général des stations.*

OUVRIERS AUX GROSSES MARCHANDISES.

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE	DÉPENSE	TOTAL
			MOYEN.	TOTALE.	PAR STATION.

LIGNE DU NORD.

Bruxelles (Nord).	Chef-chargeur	1	1,200	1,200	17,600
	Chargeurs	20	775	15,500	
	Peseur	1	900	900	
Malines	Chef-chargeur	1	1,200	1,200	5,700
	Chargeurs	6	750	4,500	
Anvers	Chef-chargeur	1	1,050	1,050	24,600
	Chargeurs	30	785	23,550	
Total de la ligne du Nord.					47,900

LIGNE DE L'EST.

Louvain	Chef-chargeur	1	1,000	1,000	7,600
	Chargeurs	4	800	3,200	
	Ouvriers du canal (environ) . .	"	"	3,400	
Tirlemont	Chef-chargeur	1	1,000	1,000	2,540
	Chargeurs	2	770	1,540	
Waremmes	Chargeurs	2	750	1,500	1,500
Landen	Chef-chargeur	1	730	730	1,330
	Chargeur	1	600	600	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
			Fr.	Fr.	Fr.
St-Trond	Chef-chargeur	1	800	800	2,200
	Chargeurs	2	700	1,400	
Ans.	Chef-chargeur	1	950	950	5,570
	Chargeurs	6	770	4,620	
Liège.	Chef-chargeur	1	1,800	1,800	24,000
	Chargeurs	30	710	21,300	
	Peseur.	1	900	900	
Total de la ligne de l'Est					44,740

LIGNE DE LA VESDRE.

Chênée.	Chef-chargeur	1	1,000	1,000	4,800
	Chargeurs	5	760	3,800	
Pepinster.	Chef-chargeur	1	900	900	1,650
	Chargeur.	1	750	750	
Verviers	Chefs-chargeurs	2	1,100	2,200	16,350
	Chargeurs	17	775	13,175	
	Peseur.	1	975	975	
Total de la ligne de la Vesdre					22,800

LIGNE DE L'OUEST.

Termonde	Chef-chargeur	1	750	750	1,500
	Chargeur.	1	750	750	
Wetteren.	Chargeurs	2	310	620	620
Gand.	Chef-chargeur	1	980	980	3,780
	Chargeurs	4	700	2,800	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DEPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
Bruges	Chargeur	1	F1. 730	F1. 730	F1. 730
Ostende	{ Chef-chargeur	1	900	900	4,100
	{ Chargeurs	4	800	2,400	
Wacreghem	Chargeur	1	640	640	640
Courtray	{ Chef-chargeur	1	1,000	1,000	3,230
	{ Chargeurs	2	750	1,500	
	{ Peseur	1	730	730	
Moucron	{ Chef-chargeur	1	900	900	3,000
	{ Chargeurs	2	700	1,400	
	{ Peseur	1	700	700	
Tournay	{ Chef-chargeur	1	800	800	2,200
	{ Chargeurs	2	700	1,400	
Total de la ligne de l'Ouest					19,800

LIGNE DU MIDI.

Bruxelles (Midi) .	{ Chef-chargeur	1	1,200	1,200	8,400
	{ Chargeurs	8	800	6,400	
	{ Peseur	1	800	800	
Hal	{ Chef-chargeur	1	900	900	1,630
	{ Chargeur	1	730	730	
Tubise	Chargeur	1	740	740	740
Soignies	{ Chef-chargeur	1	900	900	3,300
	{ Chargeurs	3	800	2,400	
Jurbise	{ Chef-chargeur	1	900	900	2,300
	{ Chargeurs	2	700	1,400	

STATIONS.	DÉSIGNATION DES OUVRIERS.	NOMBRE.	SALAIRE MOYEN.	DÉPENSE TOTALE.	TOTAL PAR STATION.
			Fr.	Fr.	Fr.
Mons.	{ Chef-chargeur	1	900	900	2,320
	{ Chargeur	1	730	730	
	{ Peseur	1	700	700	
Jemmapes	Chargeur	1	730	730	730
Thulin	Chargeur	1	730	730	730
Quiévrain.	{ Chef-chargeur	1	800	800	2,960
	{ Chargeurs	3	720	2,160	
Total de la ligne du Midi					23,120

LIGNE DE NAMUR.

Braine-le-Comte .	{ Chargeurs	3	800	2,400	3,340
	{ Peseur.	1	940	940	
Écaussines	{ Chef-chargeur	1	800	800	2,260
	{ Chargeur.	1	730	730	
	{ Peseur.	1	730	730	
Manage.	{ Chef-chargeur	1	900	900	3,820
	{ Chargeurs	4	730	2,920	
Gosselies	Chargeur.	1	730	730	730
Charleroy	Chargeurs	6	790	4,740	4,740
Tamines	Chargeur.	1	730	730	730
Namur	{ Chef-chargeur	1	900	900	4,020
	{ Chargeurs	4	780	3,120	
Total de la ligne de Namur					19,640

RÉCAPITULATION.

Ligne du Nord.	fr. 47,900
Id. de l'Est.	44,740
Id. de la Vesdre	22,800
Id. de l'Ouest	19,800
Id. du Midi	23,120
Id. de Namur.	19,640

Total général fr. 178,000

États des sommes payées mensuellement aux entrepreneurs, pour le service du camionnage

MOIS.	STATIONS								
	BRUXELLES. (Nord.)	HALINES.	ANVERS.	TERMONDE.	CAND.	BRUGES.	OSTENDE.	COURTRAY.	MOUSCRON.
JANVIER.....	2,653 53	497 44	1,384 40	148 68	1,077 09	299 58	304 30	437 58	65 68
FÉVRIER.....	2,412 32	403 08	1,299 18	126 18	1,074 68	282 03	276 48	409 54	49 26
MARS.	2,733 30	485 43	1,601 21	187 62	1,373 18	351 71	342 54	523 08	49 96
AVRIL.....	2,854 06	520 75	1,503 16	176 92	1,217 30	413 82	303 70	536 26	76 20
MAI.....	2,842 32	563 04	1,433 67	195 42	1,348 59	402 97	290 68	487 90	63 52
JUIN.....	2,543 39	521 10	1,417 66	180 92	1,309 04	341 31	331 46	464 53	58 00
JUILLET	2,539 95	558 84	1,376 54	165 52	1,162 91	349 25	355 76	436 14	68 10
AOUT.....	1,884 00	296 01	957 07	131 32	690 85	396 78	424 24	224 52	68 37
SEPTEMBRE.....	1,526 94	273 74	901 04	115 17	674 34	437 56	346 62	227 12	65 30
TOTAUX des neuf premiers mois.....	22,439 81	4,119 43	11,873 93	1,427 65	9,927 98	3,275 01	2,975 78	3,746 67	564 39

et du factage dans les diverses stations, pendant les neuf premiers mois de l'année 1844.

DE										TOTAUX.
TOURNAY.	LOUVAIN.	TIRLEMONT.	LIÈGE.	VERVIERS.	ST-TROID.	BRUXELLES. (Midi.)	MONS.	CHARLEROY.	NAMUR.	
248 83	438 92	241 08	941 12	271 43	185 88	809 69	305 96	118 11	147 65	10,576 95
232 38	394 66	287 74	898 83	265 03	181 62	872 39	318 00	126 39	159 13	10,068 92
304 20	427 36	338 32	1,030 74	353 50	247 91	989 97	416 77	156 50	247 10	12,160 30
354 06	451 20	323 62	1,086 00	376 55	242 80	1,173 05	430 78	177 07	236 21	12,453 51
333 76	481 05	327 73	1,133 72	426 98	213 50	1,229 16	435 17	164 89	230 83	12,604 90
325 68	416 72	349 97	1,061 02	384 51	216 36	1,217 43	391 16	165 96	209 88	11,906 10
338 82	416 12	329 13	1,022 66	393 85	208 60	1,222 19	379 44	200 08	225 17	11,799 07
242 28	298 68	252 94	699 92	298 82	208 97	914 53	298 34	157 99	156 80	8,602 43
268 41	243 15	251 95	757 95	320 22	196 24	851 64	318 98	154 40	157 58	8,488 35
2,648 42	3,567 86	2,702 48	8,631 96	3,090 89	1,901 88	9,280 05	3,294 60	1,421 39	1,770 35	98,660 53

N^o XLII.*Service de perception.*

VOYAGEURS.

LIGNE DU NORD.

Désignation des grades.	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Bruxelles.</i>		
2 ^e commis	2	2,200
3 ^e id.	1	900
Totaux.	<u>3</u>	<u>3,100</u>

<i>Station de Vilvorde.</i>		
Commis	1	500

<i>Station d'Anvers.</i>		
1 ^{er} commis.	1	1,500
2 ^e id.	1	1,200
Totaux.	<u>2</u>	<u>2,700</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU NORD.

Désignation des stations.	Nombre des employés	Traitements
Station de Bruxelles	3	3,100
» Vilvorde	1	500
» Anvers	2	2,700
Totaux	<u>6</u>	<u>6,300</u>

LIGNE DE L'EST.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Louvain.</i>		
1 ^{er} commis	1	1,500
2 ^e id.	1	1,200
Totaux.	<u>2</u>	<u>2,700</u>

Designation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Tirlemont.</i>		
2 ^e commis	2	2,400
<i>Station de Landen.</i>		
»	»	»
<i>Station de St-Trond.</i>		
Commis	1	900
<i>Station de Waremmes.</i>		
Commis-adjoint.	1	600
<i>Station d'Ans.</i>		
3 ^e commis à l'essai	1	900
<i>Station du Haut-Pré.</i>		
»	»	»
<i>Station de Liège.</i>		
2 ^e commis	2	3,000
<i>Station de Chênée.</i>		
»	»	»
<i>Station de Chaudfontaine.</i>		
»	»	»
<i>Station de Pepinster.</i>		
2 ^e commis à l'essai	1	1,200
<i>Station de Verviers.</i>		
Commis à l'essai	2	2,100
<i>Station de Dolhain.</i>		
»	1	»

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'EST.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements.
Station de Louvain	2	2,700
» Tirlemont.	2	2,400
» Landen	»	»
» St-Trond	1	900
» Waremmes	1	600
» Ans	1	900
» Haut-Pré	»	»
» Liège	2	3,000
» Chênée	»	»
» Chaudfontaine	»	»
» Pepinster	1	1,200
» Verviers	2	2,100
» Dolhain	1	1,200
Totaux	<u>13</u>	<u>15,000</u>

LIGNE DE L'OUEST.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements.
<i>Station de Malines.</i>		
3 ^e commis	1	900
<i>Station de Malderen.</i>		
»	»	»
<i>Station de Termonde.</i>		
Commis-adjoint	1	600
Garçon de bureau	1	720
Totaux.	<u>2</u>	<u>1,320</u>
<i>Station d'Audeghem.</i>		
Peseur	1	900
<i>Station de Welteren.</i>		
»	»	»
<i>Station de Gand.</i>		
3 ^e commis	2	2,100
Commis-adjoint	1	600
Totaux	<u>3</u>	<u>2,700</u>
<i>Station d'Aeltre.</i>		
Facteur fais ^t fonc ^{ns} de commis.	1	1,200
<i>Station de Bruges.</i>		
Garçon de bureau	1	600
<i>Station d'Ostende.</i>		
3 ^e commis	1	900
Commis-adjoint.	1	600
Totaux.	<u>2</u>	<u>1,500</u>
<i>Station de Deynze.</i>		
Commis	1	500
<i>Station de Waereghem.</i>		
Commis-adjoint	1	600
<i>Station de Haerlebeke.</i>		
»	»	»
<i>Station de Courtray.</i>		
3 ^e commis à l'essai.	1	900

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Mouscron.</i>		
»	»	»
<i>Station de Tournay.</i>		
Commis à l'essai	1	1,200

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'OUEST.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Malines	1	900
» Malderen	»	»
» Termonde	2	1,320
» Andeghem	1	900
» Wetteren	»	»
» Gand	3	2,700
» Aeltre	1	1,200
» Bruges	1	600
» Ostende	2	1,500
» Deynze	1	500
» Waereghem	1	600
» Haerlebeek	»	»
» Courtray	1	900
» Mouscron	»	»
» Tournay	1	1,200
Totaux	<u>15</u>	<u>12,320</u>

LIGNE DU MIDI.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station des Bogards.</i>		
1 ^{er} commis.	1	1,300
2 ^e id.	1	1,080
Totaux	<u>2</u>	<u>2,388</u>
<i>Station de Hal.</i>		
Facteur à l'essai	1	900
<i>Station de Tubise.</i>		
2 ^e commis	1	1,080
<i>Station de Brume-le-Comte.</i>		
Commis-adjoint	1	600
<i>Station de Soignies.</i>		
1 ^{er} commis.	1	1,500

Désignation des grades.	Nombre des employés	Emoluments.
<i>Station de Jurbise.</i>		
3 ^e commis	1	900
<i>Station de Mons.</i>		
3 ^e commis	1	900
<i>Station de Jemmapes.</i>		
1 ^{er} commis.	1	1,800
<i>Station de St-Ghislain.</i>		
»	»	»
<i>Station de Bousu.</i>		
»	»	»
<i>Station de Thulin.</i>		
Facteur	1	900
<i>Station de Quiérai.</i>		
2 ^e commis	1	900
<i>Station des Écaussines.</i>		
»	»	»
<i>Station de Manège.</i>		
»	»	»
<i>Station de Gosselies.</i>		
Commis à l'essai	1	1,000
<i>Station de Marchiennes.</i>		
Id.	1	1,200
<i>Station de Charleroy.</i>		
Id.	1	1,000
<i>Station de Châtelineau.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
<i>Station de Tamé.</i>		
Garçon de bureau	1	720
<i>Station de Floreffe.</i>		
»	»	»
<i>Station de Namur.</i>		
3 ^e commis	1	900
Surnuméraire	1	»
Total.	<u>2</u>	<u>900</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU MIDI.

Désignation des stations.	Nombre des employés	Traitements
Station des Bogards	2	2,380
» Hal.	1	900
» Tubise	1	1,080
» Braine	4	600
» Soignies	1	1,500
» Jurbise.	1	900
» Mons	1	900
» Jemmapes	1	1,800
» St-Ghislain	»	»
» Boussu	»	»
» Thulin	1	900
» Quiévrain	1	900
» Écaussines	»	»
» Manage	»	»
» Gosselies	1	1,000
» Marchiennes	1	1,200
» Charleroy	1	1,000
» Châtelineau	1	1,200
» Tamine	1	720
» Floreffe	»	»
» Namur	2	900
Totaux	<u>16</u>	<u>18,380</u>

RÉCAPITULATION PAR LIGNE.

Ligne du Nord	6	6,300
» de l'Est	13	15,000
» de l'Ouest	15	12,320
» du Midi	16	18,380
Totaux	<u>50</u>	<u>52,000</u>

N° XLIII.

Service de perception.

BAGAGES.

LIGNE DU NORD.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Bruxelles.</i>		
2 ^e commis	2	1,800
<i>Station de Vilvorde.</i>		
»	»	»
<i>Station de Duffel.</i>		
»	»	»
<i>Station d'Anvers.</i>		
3 ^e commis	1	960
Peseur	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>1,860</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU NORD.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Bruxelles	2	1,800
» Vilvorde	»	»
» Duffel	»	»
» Anvers	2	1,860
Totaux	<u>4</u>	<u>3,660</u>

LIGNE DE L'EST.

Désignation des grades.	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Louvain.</i>		
2 ^e commis	1	1,500
<i>Station de Tirlemont.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
Peseur	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>2,100</u>

Designation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Landen.</i>		
»	»	»
<i>Station de St Trond.</i>		
»	»	»
<i>Station de Waremmes.</i>		
»	»	»
<i>Station d'Ans.</i>		
»	»	»
<i>Station de Haut-Pré.</i>		
»	»	»
<i>Station de Liège.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
Surnuméraire	1	»
Peseur	1	960
Totaux	<u>3</u>	<u>2,160</u>
<i>Station de Chénée.</i>		
»	»	»
<i>Station de Chaudfontaine.</i>		
»	»	»
<i>Station de Pepinster.</i>		
»	»	»
<i>Station de Verviers.</i>		
1 ^{er} commis.	1	1,500
<i>Station de Dolhain</i>		
»	»	»

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'EST.

Designation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Louvain.	1	1,500
» Tirlemont.	2	2,100
» Landen.	»	»
» St-Trond	»	»
» Waremmes	»	»
» Ans.	»	»
» Haut-Pré	»	»
» Liège	3	2,160
» Chénée	»	»
» Chaudfontaine	»	»
» Pepinster	»	»
» Verviers	1	1,500
» Dolhain.	»	»
Totaux.	<u>7</u>	<u>7,260</u>

LIGNE DE L'OUEST.

Designation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Malines.</i>		
3 ^e commis	1	900
Commis-adjoint	1	600
Totaux.	<u>2</u>	<u>1,500</u>
<i>Station de Mulderen.</i>		
»	»	»
<i>Station de Termonde.</i>		
Surveillant de 3 ^e classe . . .	1	1,200
<i>Station d'Audeghem.</i>		
»	»	»
<i>Station de Wetteren.</i>		
»	»	»
<i>Station de Gand.</i>		
1 ^{er} commis	1	1,800
Peseur	1	900
Totaux.	<u>2</u>	<u>2,700</u>
<i>Station d'Aeltre.</i>		
»	»	»
<i>Station de Bruges.</i>		
Peseur à l'essai.	1	600
<i>Station d'Ostende.</i>		
Commis à l'essai	1	1,200
Peseur	1	720
Totaux.	<u>2</u>	<u>1,920</u>
<i>Station de Deynze.</i>		
»	»	»
<i>Station de Waereghem.</i>		
»	»	»
<i>Station d'Haerlebeke.</i>		
»	»	»
<i>Station de Courtray.</i>		
Peseur	1	960

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Mouscron.</i>		
»	»	»
<i>Station de Tournay.</i>		
3 ^e commis	1	900

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'OUEST.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Malines	2	1,500
» Malderen	»	»
» Termonde.	1	1,200
» Audeghem	»	»
» Wetteren	»	»
» Gand	2	2,700
» Aeltre.	»	»
» Bruges	1	600
» Ostende.	2	1,920
» Deynze	»	»
» Waereghem.	»	»
» Haerlebeek	»	»
» Courtray	1	960
» Mouscron	»	»
» Tournay.	1	900
Totaux.	<u>10</u>	<u>9,780</u>

LIGNE DU MIDI.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station des Bogards (Bruxelles).</i>		
Commis-adjoint	1	600
Peseur.	1	960
Totaux	<u>2</u>	<u>1,560</u>
<i>Station de Hal.</i>		
Peseur	1	960
<i>Station de Tubise.</i>		
»	»	»
<i>Station de Braine-le-Comte.</i>		
Commis à l'essai	1	1,000
<i>Station de Soignies.</i>		
»	»	»

Designation des grades	Nombre des employés	Trailments.
<i>Station de Jurbise.</i>		
»	»	»
<i>Station de Mons.</i>		
3 ^e commis	1	1,000
Peseur	1	720
Totaux	<u>2</u>	<u>1,720</u>
<i>Station de Jenmapes.</i>		
»	»	»
<i>Station de St-Ghislain.</i>		
»	»	»
<i>Station de Boussu.</i>		
»	»	»
<i>Station de Thulin.</i>		
»	»	»
<i>Station de Quiévrain.</i>		
3 ^e commis	1	900
<i>Station des Ecaussines.</i>		
»	»	»
<i>Station du Manage.</i>		
»	»	»
<i>Station de Gosselies.</i>		
»	»	»
<i>Station de Marchiennes.</i>		
»	»	»
<i>Station de Charleroy.</i>		
Commis à l'essai	1	900
<i>Station de Chatelineau.</i>		
»	»	»
<i>Station de Tamine.</i>		
»	»	»
<i>Station de Floreffe.</i>		
»	»	»
<i>Station de Namur.</i>		
Commis à l'essai	1	1,200
3 ^e commis	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>2,100</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU MIDI.

<i>Désignation des stations.</i>	<i>Nombre des employés</i>	<i>Traitements</i>
Station des Bogards	2	1,560
» de Hal.	1	960
» Tubise	»	»
» Braine	1	1,000
» Soignies	»	»
» Jurbise.	»	»
» Mons	2	1,720
» Jemmapes	»	»
» St-Ghislain.	»	»
» Boussu.	»	»
» Thulin.	»	»
» Quiévrain	1	900
» Manage.	»	»
» Écaussines	»	»
» Gosselies	»	»
» Marchiennes	»	»
» Charleroy.	1	900
» Châtelineau.	»	»
» Tamine.	»	»
» Floreffe	»	»
» Namur.	2	2,100
Totaux.	<u>10</u>	<u>9,140</u>

RÉCAPITULATION PAR LIGNE.

Ligne du Nord.	4	3,660
» de l'Est	7	7,260
» de l'Ouest.	10	9,780
» du Midi	10	9,140
Totaux.	<u>31</u>	<u>29,840</u>
Augmentations éventuelles. .		160
Total de la somme demandée.		<u>30,000</u>

N^o XLIV.*Service de perception.*

PETITES MARCHANDISES.

LIGNE DU NORD.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Bruxelles.</i>		
2 ^e commis	2	2,700
3 ^e "	2	1,800
Commis-adjoint	1	600
Peseur	1	900
Garde de 1 ^{re} classe	1	1,620
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,500
Totaux	<u>8</u>	<u>9,120</u>

Station de Vilvorde.

" " "

Station de Duffel.

" " "

Station d'Anvers.

1 ^{er} commis	1	1,800
3 ^e "	2	1,800
Surnuméraire	1	"
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,620
Totaux	<u>5</u>	<u>5,220</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU NORD.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Bruxelles	8	9,120
" Vilvorde	"	"
" Duffel	"	"
" Anvers	5	5,220
Totaux	<u>13</u>	<u>14,340</u>

LIGNE DE L'EST.

Désignation des grades	Nombre des employés.	Traitements
<i>Station de Louvain.</i>		
Commis-adjoint	1	600
Peseur	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>1,500</u>
<i>Station de Tirlemont.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
<i>Station de Landen.</i>		
»	»	»
<i>Station de St-Trond.</i>		
3 ^e commis	1	900
Peseur à l'essai	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>1,800</u>
<i>Station de Waremmé.</i>		
»	»	»
<i>Station d'Ans.</i>		
Surnuméraire	1	»
<i>Station du Haut-Pré.</i>		
»	»	»
<i>Station de Liège.</i>		
2 ^e commis	1	1,500
3 ^e »	1	900
Commis-adjoint.	2	1,200
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,500
Totaux.	<u>5</u>	<u>6,100</u>
<i>Station de Chênée.</i>		
»	»	»
<i>Station de Chaudfontaine.</i>		
»	»	»
<i>Station de Pepinster.</i>		
»	»	»

Désignation des grades. Nombre des employés. Traitements.

Station de Verviers.

2 ^e commis	1	1,500
Commis à l'essai	1	900
Peseur	1	900
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,500
Totaux	<u>4</u>	<u>4,800</u>

Station de Dolhain.

» » »

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'EST.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements.
Station de Louvain	2	1,500
» Tirlemont	1	1,200
» Landen	»	»
» St-Trond.	2	1,800
» Waremme	»	»
» Ans	1	»
» Haut-Pré.	»	»
» Liège	5	6,100
» Chénée.	»	»
» Chaudfontaine	»	»
» Pepinster	»	»
» Verviers	4	4,800
» Dolhain	1	»
Totaux	<u>15</u>	<u>15,400</u>

LIGNE DE L'OUEST.

Désignation des grades. Nombre des employés. Traitements.

Station de Malines.

2 ^e commis	1	1,200
Commis-adjoint.	1	600
Peseur	1	960
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,620
Totaux	<u>4</u>	<u>4,380</u>

Station de Malderen.

» » »

Station de Termonde.

Commis	1	1,200
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,500
Totaux	<u>2</u>	<u>2,700</u>

Designation des grades Nombre des employés Traitements

Station d'Audeghem.

» » »

Station de Wetteren.

» » »

Station de Gand.

2 ^e commis	1	1,200
3 ^e »	1	900
Facteur de 2 ^e classe	1	1,200
Peseur	1	900
Facteur à l'essai	2	1,800
Totaux	6	6,000

Station d'Aeltre.

Facteur peseur	1	1,080
--------------------------	---	-------

Station d'Ostende.

2 ^e commis	1	1,200
Facteur	1	1,080
Peseur	1	900
Totaux	3	3,180

Station de Deynze.

» » »

Station de Waereghem.

» » »

Station d'Haerlebeek.

Peseur facteur	1	1,080
--------------------------	---	-------

Station de Courtray.

1 ^{er} commis	»	2,400
2 ^e »	1	1,200
Facteur de 1 ^{re} classe	1	1,200
Peseur	1	900
Totaux	4	5,700

Station de Mouscron.

» » »

Station de Tournay.

2 ^e commis	1	1,200
---------------------------------	---	-------

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'OUEST.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Malines	4	4,280
» Malderen	»	»
» Termonde	2	2,700
» Audeghem	»	»
» Wetteren	»	»
» Gand	6	6,000
» Aelre	1	1,080
» Bruges	3	2,280
» Ostende	3	3,180
» Deynze	»	»
» Waereghem	»	»
» Haerlebeek	1	1,080
» Courtray	4	5,700
» Mouscron	»	»
» Tournay	1	1,200
Totaux	<u>25</u>	<u>27,600</u>

LIGNE DU MIDI.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station des Bogards.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
Commis-adjoint	1	600
Facteur de 2 ^e classe	1	»
Totaux	<u>3</u>	<u>1,800</u>
<i>Station de Hul.</i>		
Commis-adjoint	1	600
Facteur de 2 ^e classe	1	1,200
Totaux	<u>2</u>	<u>1,800</u>
<i>Station de Tubise.</i>		
»	»	»
<i>Station de Brains-le-Comte.</i>		
Garçon de bureau	1	1,080
Commis-adjoint	1	600
Totaux	<u>2</u>	<u>1,680</u>
<i>Station de Soignies.</i>		
Commis à l'essai	1	900

Désignation des grades	Nombre des employés	Fixements
<i>Station de Jurbise.</i>		
»	»	»
<i>Station de Mons.</i>		
2 ^e commis	1	1,500
<i>Station de Jemmapes.</i>		
»	»	»
<i>Station de St-Ghislain.</i>		
»	»	»
<i>Station de Boussu.</i>		
»	»	»
<i>Station de Thulin.</i>		
»	»	»
<i>Station de Quiévrain.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
Facteur	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>2,100</u>
<i>Station des Écaussines.</i>		
»	»	»
<i>Station de Manage.</i>		
»	»	»
<i>Station de Gosselies.</i>		
»	»	»
<i>Station de Marchiennes.</i>		
»	»	»
<i>Station de Charleroy.</i>		
Commis à l'essai	1	1,000
<i>Station de Châtelineau.</i>		
»	»	»
<i>Station de Tamine.</i>		
»	»	»
<i>Station de Floreffe.</i>		
»	»	»
<i>Station de Namur.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
3 ^e id.	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>2,100</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU MIDI.

Designation des stations	Nombre des employés	Entretien
Station des Bogards	3	1,800
» Hal	2	1,800
» Tubise.	»	»
» Braine.	2	1,680
» Soignies	1	900
» Jurbise	»	»
» Mons	1	1,500
» Jemmapes . . .	»	»
» St-Ghislain. . .	»	»
» Boussu.	»	»
» Thulin.	»	»
» Quiévrain . . .	2	2,100
» Écaussines . . .	»	»
» Manage	»	»
» Gosselies	»	»
» Marchiennes. .	»	»
» Charleroy . . .	1	1,000
» Namur.	2	2,100
Totaux.	<u>14</u>	<u>12,800</u>

RÉCAPITULATION PAR LIGNE.

Ligne du Nord.	13	14,340
» de l'Est	15	15,400
» de l'Ouest.	25	27,600
» du Midi.	14	12,800
Totaux . . .	<u>67</u>	<u>70,140</u>
Augmentations éventuelles.		360
Total de la somme demandée.		<u><u>70,500</u></u>

N^o XLV.*Service de perception.*

GROSSES MARCHANDISES.

LIGNE DU NORD.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Bruxelles.</i>		
1 ^{er} commis.	1	2,100
Chef-garde.	1	1,920
Facteur de 1 ^{re} classe. . . .	1	1,500
Id. à l'essai	3	2,700
Totaux.	<u>6</u>	<u>8,220</u>

Station de Vilvorde.

» » »

Station de Duffel.

» » »

Station d'Anvers.

1 ^{er} commis.	1	1,800
2 ^e id.	2	2,400
Facteur de 2 ^e classe	1	»
Id. à l'essai	1	900
Totaux.	<u>5</u>	<u>5,100</u>

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU NORD.

Désignation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Bruxelles	6	8,220
» Vilvorde	»	»
» Duffel.	»	»
» Anvers	5	5,100
Totaux.	<u>11</u>	<u>13,320</u>

LIGNE DE L'EST.

Désignation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station de Lournay.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
Peseur.	1	1,200
Facteur à l'essai	2	900
Totaux	<u>4</u>	<u>3,300</u>
<i>Station de Tivernont.</i>		
1 ^{er} commis.	1	1,800
Facteur de 2 ^e classe	1	"
Totaux	<u>2</u>	<u>1,800</u>
<i>Station de Landen.</i>		
3 ^e commis	1	1,200
<i>Station de St-Trond.</i>		
3 ^e commis	1	900
<i>Station de Waremmé.</i>		
"	"	"
<i>Station d'Ans.</i>		
Facteur à l'essai	1	900
<i>Station de Haut-Pré.</i>		
"	"	"
<i>Station de Liège.</i>		
2 ^e commis	1	1,500
2 ^e id.	2	2,400
Totaux	<u>3</u>	<u>3,900</u>
<i>Station de Chénée.</i>		
"	"	"
<i>Station de Chaudfontaine.</i>		
"	"	"
<i>Station de Pepinster.</i>		
"	"	"

Designation des grades	Nombre des employés	Entretient
------------------------	---------------------	------------

Station de Verriers.

3 ^e commis	1	900
Peseur à l'essai	1	900
Totaux	<u>2</u>	<u>1,800</u>

Station de Dolhain.

»	»	»
---	---	---

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'EST.

Designation des stations	Nombre des employés	Entretients
Station de Louvain.	4	3,300
» Tirlemont.	2	1,800
» Landen	1	1,200
» St-Trond	1	900
» Waremmes	»	»
» Ans	1	900
» Haut-Pré	»	»
» Liège	3	3,900
» Chênée	»	»
» Chaudfontaine	»	»
» Pepinster	»	»
» Verviers	2	1,800
» Dolhain	»	»
Totaux	<u>14</u>	<u>12,800</u>

LIGNE DE L'OUEST.

Designation des grades	Nombre des employés	Entretients
------------------------	---------------------	-------------

Station de Malines.

2 ^e commis	1	1,200
3 ^e id.	1	900
Facteurs de 3 ^e classe.	3	1,200
Totaux	<u>5</u>	<u>3,300</u>

Station de Malderen.

»	»	»
---	---	---

Station de Terwijn.

Facteur de 2 ^e classe.	1	1,200
---	---	-------

Désignation des grades.	Nombre des employés	Traitements
<i>Station d'Audeghem.</i>		
»	»	»
<i>Station de Wetteren.</i>		
»	»	»
<i>Station de Gand.</i>		
2 ^e commis	1	1,200
Facteur à l'essai	2	1,800
Totaux	<u>3</u>	<u>3,000</u>
<i>Station d'Aeltere.</i>		
»	»	»
<i>Station de Bruges.</i>		
»	»	»
<i>Station d'Ostende.</i>		
Facteur de 2 ^e classe	1	1,200
<i>Station de Deynze.</i>		
»	»	»
<i>Station de Waereghem.</i>		
»	»	»
<i>Station d'Haerlebeek.</i>		
»	»	»
<i>Station de Courtray.</i>		
Facteur à l'essai	1	900
<i>Station de Mouscron.</i>		
»	»	»
<i>Station de Tournay.</i>		
»	»	»

RÉCAPITULATION. — LIGNE DE L'OUEST.

Designation des stations	Nombre des employés	Traitements
Station de Malines	5	3,200
» Malderen	»	»
» Ternonnde	1	1,200
» Audeghem. . . .	»	»
» Wetteren	»	»
» Gand	3	3,000
» Aeltre	»	»
» Bruges.	»	»
» Ostende	1	1,200
» Deynze	»	»
» Waereghem	»	»
» Haerlebeek	»	»
» Courtray.	1	900
» Mouscron	»	»
» Tournay.	»	»
Totaux.	<u>10</u>	<u>9,600</u>

LIGNE DU MIDI.

Designation des grades	Nombre des employés	Traitements
<i>Station des Bogards.</i>		
3 ^e commis	1	900
Commis-adjoint	1	600
Peseur	1	900
Totaux.	<u>3</u>	<u>2,400</u>

Station de Hal.

» » »

Station de Tubise.

» » »

Station de Braine-le-Comte.

3^e commis 1 900

Station de Soignies.

Facteur-peseur. 1 1,080

Station de Jurbise.

3^e commis 1 900

Désignation des grades.	Nombre des employés.	Traitements
<i>Station de Mons.</i>		
»	»	»
<i>Station de Jemmapes.</i>		
»	»	»
<i>Station de St-Ghislain.</i>		
3 ^e commis	1	1,200
<i>Station de Boussu.</i>		
»	»	»
<i>Station de Thulin.</i>		
»	»	»
<i>Station de Quiévrain.</i>		
»	»	»
<i>Station des Écaussines.</i>		
Facteur	1	900
<i>Station de Manage.</i>		
Facteur	1	900
<i>Station de Gosselies.</i>		
»	»	»
<i>Station de Marchiennes.</i>		
»	»	»
<i>Station de Charleroy.</i>		
Facteur	1	900
<i>Station de Châtelineau.</i>		
Peseur	1	900
<i>Station de Tamine.</i>		
»	»	»
<i>Station de Floreffe.</i>		
»	»	»
<i>Station de Namur.</i>		
»	»	»

RÉCAPITULATION. — LIGNE DU MIDI.

Désignation des stations	Nombre des employés	Entretiens
Station des Bogards	3	2,400
» Hal	»	»
» Tubise	»	»
» Braine-le-Comte	1	900
» Soignies	1	1,080
» Jurbise	1	900
» Mons.	»	»
» Jemmapes	»	»
» St Ghislain	1	1,200
» Boussu	»	»
» Thulin	»	»
» Quiévrain	»	»
» Écaussines	1	900
» Manage	1	900
» Gosselies	»	»
» Marchiennes	»	»
» Charleroy	1	900
» Châtelineau	1	900
» Tamme	»	»
» Floreffe	»	»
» Namur	»	»
Totaux	<u>11</u>	<u>10,080</u>

RÉCAPITULATION PAR LIGNE.

Ligne du Nord	11	13,320
» de l'Est	14	12,800
» de l'Ouest	10	9,600
» du Midi	11	10,080
Totaux	<u>46</u>	<u>45,800</u>
Augmentations éventuelles		200
Total de la somme demandée		<u>46,000</u>

— — — — —

N° XLVI.

Relevé général des dépenses d'exploitation du chemin de fer, pendant l'année 1844, et comparaison de ces dépenses avec les allocations demandées au budget de 1845.

NATURE DE LA DÉPENSE.	MONTANT DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1844	ALLOCATIONS DEMANDÉES POUR 1845	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845	
			EN PLUS.	EN MOINS.
§ 1 ^{er} . ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	Ft C	Ft	Ft C	Ft C
Art. 1 ^{er} . Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés, etc.	207,336 68	216,000	8,668 32	.
Art. 2. Salaires d'ouvriers.	8,260 80	8,000	.	260 80
Loyer des bureaux de la direction.	14,300 00	9,000	.	5,300 00
Fournitures de bureau et impressions.	103,493 81	109,000	5,506 19	.
Mobilier, entretien et renouvellement.	3,000 00	3,000	.	.
Menues dépenses	27,112 27	17,000	.	10,112 27
Totaux.	156,166 88	146,000	5,506 19	15,673 07
				5,806 19
Reste en moins.				10,166 88
§ 2. SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ROUTES ET DES STATIONS.				
Art. 3. Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	114,280 96	122,125	7,844 04	.
Art. 4. Salaires d'ouvriers.	928,279 87	935,000	6,720 13	.
Travaux divers.	125,000 00	150,000	25,000 00	.
Depenses diverses et imprévues.	16,410 51	12,000	.	4,410 51
Totaux.	1,069,690 38	1,097,000	31,720 13	4,410 51
			4,410 51	
Reste en plus.			27,309 62	.

NATURE DE LA DÉPENSE.	MONTANT DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1844.	ALLOCATIONS DEMANDÉES POUR 1845.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.	
			EN PLUS.	EN MOINS.
ART. 5.	Fr. C	Fr.	Fr. C.	Fr. C.
Fournitures de billes.....	191,100 00	290,000	98,900 00	„
Id. de rails, coussinets, chevilles et clavettes	25,000 00	70,000	45,000 00	„
Totaux.....	216,100 00	360,000	143,900 00	„
§ 3.				
SERVICE DE LOCOMOTION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL.				
ART. 6.				
Traitements des fonctionnaires et employés :				
Personnel de l'inspection des lignes.....	69,731 37	70,000	268 63	„
Id. de l'arsenal de Malines.....	44,273 36	45,000	726 64	„
Id. des fours à coak.....	11,713 36	12,000	286 64	„
Totaux.....	125,718 09	127,000	1,281 91	„
ART. 7.				
Salaires des chefs d'atelier, machinistes, chauffeurs, ouvriers des ateliers et manœuvres.....	906,079 63	905,000	„	1,079 63
Salaires des chefs d'atelier, ouvriers, etc., de l'arsenal.....	169,203 35	210,000	40,796 65	„
Salaires des ouvriers des fours à coak.....	45,193 96	45,000	„	193 96
Indemnités et primes aux machinistes.....	40,603 05	25,000	„	15,603 05
Fourniture de houille et coak.....	700,000 00	700,000	„	„
Id. de bois de chauffage.....	27,630 25	25,000	„	2,630 25
Graissage. — Fourniture d'huile de Gallipoli, etc..	110,711 29	110,000	„	711 29
Nettoyage. — Id. d'étoupes, savon, etc....	29,876 65	32,000	2,123 35	„
Éclairage. — Id. d'huile épurée, falots, etc.	65,000 00	70,000	5,000 00	„
Fournitures de cordes, ficelles, etc.....	29,175 21	30,000	824 79	„
Id. pièces de rechange pour locomotives.....	111,000 00	120,000	9,000 00	„
Id. pièces de rechange pour voitures.	15,000 00	15,000	„	„
Id. tubes en laiton.....	75,317 34	75,000	„	317 34
Id. essieux pour locomotives.....	6,646 95	20,000	13,353 05	„
Id. id. voitures.....	10,368 48	15,000	4,631 52	„
Id. bandages de roues pour locomotives.....	42,582 85	45,000	2,417 15	„
Id. bandages de roues pour voitures.	„	10,000	10,000 00	„
Id. rottings et cerceaux.....	15,140 00	12,000	„	3,140 00

NATURE DE LA DÉPENSE.	MONTANT DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1844.		ALLOCATIONS DEMANDÉES POUR 1845.		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.	
	Fr.	C.	Fr.	C.	EN PLUS.	EN MOINS.
Fournitures de métaux, cuivre, plomb, étain, etc.	90,613	58	90,000	"	"	613 58
Id. bois divers.....	29,428	59	30,000	571 41	"	"
Id. garnitures de voitures, passemen- teries, etc.....	25,000	00	25,000	"	"	"
Id. couleurs, vernis, pinceaux, etc...	41,562	49	50,000	8,437 51	"	"
Id. d'outils et ustensiles.....	51,203	91	55,000	3,796 09	"	"
Id. de lanternes, réverbères, etc.....	13,592	12	15,000	1,407 88	"	"
Id. vis à bois, fils de cuivre, etc.....	12,086	72	10,000	"	"	2,086 72
Travaux divers, dépenses diverses.....	30,000	00	15,000	"	"	15,000 00
Câble en fil de fer pour le plan incliné supérieur..	18,000	00	"	"	"	18,000 00
Indemnité à M. l'ingénieur ou chef mécanicien Calry	5,000	00	"	"	"	5,000 00
Fournitures de bâches en cuir.....	"	"	25,000	25,000 00	"	"
Frais de traction.....	"	"	6,000	6,000 00	"	"
Totaux.....	2,716,016	42	2,785,000	133,359 40	64,375 82	64,375 82
Reste en plus....	"	"	"	68,983 58	"	"
§ 4.						
SERVICE DES TRANSPORTS.						
ART. 8.						
Traitements et indemnités des fonctionnaires, em- ployés et gardes-convois :						
Inspection et contrôle.....	40,061	64	40,100	38 36	"	"
Service général des stations. (Chefs de stations, offi- ciers de police, etc.).....	146,880	29	147,000	119 71	"	"
Service des convois. (Gardes-convois).	190,833	36	191,400	566 64	"	"
Totaux.....	377,775	29	378,500	724 71	"	"
ART. 9.						
Service général des stations.	Salaires d'ouvriers nettoyeurs, etc.		106,893 99	105,000	"	1,893 99
	Id.	aux bagages.....	82,444 29	80,000	"	2,444 29
	Id.	pétites marchandises.	53,045 50	50,000	"	3,045 50
	Id.	grosses id.	177,014 41	178,000	985 59	"
Indemnités pour pertes et avaries.....		10,000 00	12,000	2,000 00	"	"
Frais de camionnage et de factage.....		141,770 68	140,000	"	"	1,770 68
Dépenses diverses.....		7,380 00	8,000	620 00	"	"
Totaux.....	578,548	87	573,000	3,605 59	9,154 46	3,605 59
Reste en moins...	"	"	"	"	"	5,548 87

NATURE DE LA DÉPENSE.	MONTANT DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1844.		ALLOCATIONS DEMANDÉES POUR 1845.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.	
				EN PLUS.	EN MOINS.
§ 5.	Fr.	G.	Fr.	Fr.	Fr. G.
FRAIS DE PERCEPTION.					
ART. 10.					
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :					
Service des voyageurs.....	51,434	14	52,000	565 86	"
Id. bagages.....	29,279	97	30,000	720 03	"
Id. petites marchandises.....	70,201	63	70,500	298 37	"
Id. grosses id.	45,361	65	46,000	638 35	"
Totaux.....	196,277	39	198,500	2,222 61	"
ART. 11.					
Loyer des locaux :					
Bureau de la place St-Lambert à Liège.....	3,000	00	3,000	"	"
Id. Id. Verte à Anvers.....	1,269	84	1,300	30 16	"
Id. de Gand.....	1,000	00	1,000	"	"
Id. et magasins pour la douane à la station de Liège.....	2,250	00	2,500	250 00	"
Totaux.....	7,519	84	7,800	280 16	"
RÉCAPITULATION.					
Administration générale.....	{ Art. 1 ^{er} ...	207,336 68	216,000	8,663 32	"
	{ " 2....	156,166 88	146,000	"	10,166 88
	{ " 3....	114,280 96	122,125	7,844 04	"
Service de l'entretien des routes et des stations.....	{ " 4....	1,069,690 38	1,097,000	27,309 62	"
	{ " 5....	216,100 00	360,000	143,900 00	"
Service de locomotion et d'entretien du matériel.....	{ " 6....	125,718 09	127,000	1,281 91	"
	{ " 7....	2,716,016 42	2,785,000	68,983 58	"
Service des transports.....	{ " 8....	377,775 29	378,500	724 21	"
	{ " 9....	578,548 87	573,000	"	5,548 87
Frais de perception.....	{ " 10....	196,277 39	198,500	2,222 61	"
	{ " 11....	7,519 84	7,800	280 16	"
Total général.....		5,765,430 80	6,010,925	261,209 75	15,715 75

N^o XLVII.

*État recapitulatif, PAR MOIS, du mouvement des voyageurs, bagages
et marchandises, pendant les neuf premiers mois de 1844.*

DÉSIGNATION DES MOIS.	VOYAGEURS.							BAGAGES.
	VOYAGEURS CIVILS.				TRANSPORTS MILITAIRES.	TRANSPORTS EXTRAORDINAIRES.	TOTAL GÉNÉRAL.	
	1 ^{re} classe.	2 ^e classe.	3 ^e classe.	TOTAL.				
1844. JANVIER.....	19,242	58,944	126,537	204,723	•	•	204,723	494,434
FEVRIER.....	19,166	57,805	127,529	204,500	•	1,341	205,841	515,241
MARS.....	21,318	62,926	158,493	242,737	•	65	242,802	687,609
AVRIL.....	28,326	68,931	203,013	300,270	•	234	300,504	810,168
MAI.....	32,107	76,017	200,564	308,688	•	600	309,288	899,438
JUIN.....	33,358	76,481	191,645	301,484	920	1,609	304,013	960,051
JUILLET.....	40,545	92,379	199,713	332,637	•	930	333,567	1,159,335
AOUT.....	46,557	103,910	189,883	340,350	431	643	341,424	1,404,736
SEPTEMBRE ..	44,961	115,563	236,310	396,834	3,789	2,249	402,872	1,324,335
TOTAUX...	285,580	712,956	1,633,687	2,632,223	5,140	7,671	2,645,034	8,255,347

MARCHANDISES.									TRANSPORT PAR WAGGONS.	
Finances	Marchandises de diligence.		Voitures	Chevaux et bestiaux.				Marchandises de roulage. TRANSIT DE STATION A STATION — KILOGR	NOMBRE de WAGGONS.	POIDS charge EN KILOGR.
	1 ^{re} DIVISION	2 ^e DIVISION.	NOMBRE	Chevaux. — 1 ^{res}	Gros bétail — T ^{res}	Petit bétail — T ^{res}	Chiens — F ^{res}			
	Transport au minimum de 60 centimes. — NOMBRE.	Transport au poids. — KILOGR								
GROUPS.										
2,434	15,857	2,566,140	102	85	746	1,944	4	29,761,600	638	2,685,254
2,098	14,400	2,649,480	65	149	927	2,823	7	27,395,580	755	3,293,326
2,393	18,211	3,238,640	93	193	1,128	1,877	19	32,532,520	923	3,919,604
2,504	19,422	3,457,830	210	313	1,450	3,294	13	33,763,480	881	3,783,125
2,576	20,648	3,383,790	381	234	1,583	4,540	15	38,294,460	903	3,877,289
2,401	20,061	3,214,270	445	272	971	3,025	36	41,930,100	836	3,531,450
2,478	19,487	3,163,270	469	94	836	2,127	15	46,293,040	779	3,325,645
2,334	20,310	3,295,500	522	141	930	3,005	27	50,319,070	883	3,793,569
2,345	19,336	3,437,770	486	168	936	2,882	50	43,204,310	896	3,885,977
21,563	167,732	28,406,690	2,773	1,649	9,507	25,517	186	343,544,160	7,496	32,095,239

152

N° XLVIII.

État recapitulatif, PAR MOIS, des recettes des voyageurs, bagages et marchandises, pendant les neuf premiers mois de 1844.

DÉSIGNATION DES MOIS.	VOYAGEURS.							BAGAGES.		
	VOYAGEURS CIVILS.				TRANSPORTS MILITAIRES.	TRANSPORTS EXTRAORDINAIRES.	TOTAL GÉNÉRAL.		Finances.	Marchandises de diligence.
	1 ^{re} classe.	2 ^e classe.	3 ^e classe.	TOTAL.						
1844. JANVIER . . .	77,164 00	133,028 75	133,943 95	344,136 70	"	"	344,136 70	16,373 41	3,009 75	58,830 00
FÉVRIER . . .	78,449 25	134,869 75	141,178 75	354,497 75	"	1,922 52	356,420 27	17,510 71	2,723 25	58,756 72
MARS	88,253 50	143,809 25	172,543 25	404,606 00	"	73 45	404,679 45	22,123 12	3,163 25	73,575 38
AVRIL	116,931 75	158,202 50	233,943 65	509,077 90	"	612 51	509,690 41	28,090 66	3,227 20	77,106 94
MAI	136,194 75	179,772 00	233,882 75	549,849 50	"	1,000 00	550,849 50	32,006 34	3,297 25	77,088 57
JUIN	146,440 25	182,368 00	215,365 10	544,173 35	718 00	2,896 14	547,787 49	36,533 55	3,192 60	73,673 80
JUILLET . . .	184,115 75	230,055 50	226,938 20	641,109 45	"	1,591 00	642,700 45	46,990 11	3,317 75	71,134 69
AOUT	223,874 75	266,547 75	219,574 85	709,997 35	639 06	1,300 00	711,936 41	58,099 80	3,072 85	74,859 05
SEPTEMBRE . .	209,460 25	287,637 75	267,387 35	764,485 35	6,764 17	3,578 15	774,827 67	59,143 71	3,006 20	78,443 19
TOTAL . . .	1,260,684 25	1,716,291 25	1,844,757 85	4,821,933 35	8,121 23	12,973 77	4,843,028 35	311,871 41	28,130 10	643,558 34

MARCHANDISES.

Voitures	Chevaux, bestiaux et chiens	Marchandises de roulage. — TRANSPORT DE STATION A STATION.	TRANSPORT par WAGGONS.	BULLETINS.	CAMIONNAGE.		FRAIS de CHARGEMENT et de DECHARGEMENT.	PRODUIT DES FRAIS DE TRACTION sur les embranchements en dehors DES STATIONS.	TOTAL.	PRODUITS EXTRAORDINAIRES.	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES.
					PRISE à DOMICILE.	REMISE à DOMICILE.					
5,793 00	5,485 00	177,845 61	32,805 00	258 20	201 15	952 80	385 75	1,491 66	287,117 92	576 48	648,204 51
4,267 00	8,097 75	170,989 71	39,972 00	211 50	212 35	799 92	657 50	1,823 86	288,513 51	2,860 47	665,334 99
5,175 00	9,414 50	201,029 46	45,094 00	274 90	255 08	1,029 97	582 00	2,208 60	341,802 72	977 59	769,582 88
11,183 00	15,307 75	205,958 68	45,869 00	266 80	289 83	851 27	546 00	2,446 95	363,114 42	515 03	901,430 52
23,114 00	12,269 50	219,915 91	46,232 00	282 50	317 02	868 86	679 60	2,964 99	387,030 20	380 23	970,266 27
20,074 00	11,244 50	235,360 56	43,894 00	291 10	243 53	820 49	637 70	3,254 55	398,686 83	657 15	983,665 02
27,612 00	7,534 75	241,261 69	40,547 00	275 10	224 51	877 90	677 80	3,676 82	397,140 01	5,193 09	1,092,023 66
32,076 00	9,779 50	263,405 47	45,382 86	286 90	279 35	958 31	795 00	3,509 47	434,404 76	725 53	1,205,166 50
29,782 00	11,649 75	238,919 34	45,753 30	303 20	231 95	819 94	671 85	3,386 90	413,027 68	284 62	1,242,263 68
165,076 00	90,783 00	1,954,686 43	385,649 22	2,482 20	2,246 35	7,979 44	5,633 20	24,763 80	3,310,888 08	12,170 19	8,477,958 03

156

157

N^o XLIX.

*État recapitulatif, PAR MOIS, du mouvement des marchandises, pendant les
neuf premiers mois de 1844.*

DESIGNATION DPS MOIS.	FONDS ET VALEURS							MARCHANDISES DE DILIGENCE.					VOITURES.						
								TRANSPORT au minimum de 60 CENTIMES 1 ^{re} CLASSE	TRANSPORT AU POIDS			TOTAL DU POIDS.	VOITURES						
									2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE	4 ^e CLASSE								
													K110G	K110C	K110C	K110G	4 roues	2 roues	TOTAL.
1 à 100 francs	101 à 500 francs	501 à 1 000 francs	1 001 à 5 000 francs	A l'exception de 5 000 francs	OR ET PAPIERS	TOTAL.													
JANVIER 1844	1 126	752	235	276	13	2	2,414	13 857	325,270	1 472 320	518 550	2,566 140	97	5		102			
FEBVRIER	924	681	220	225	41	7	2,098	14,400	418,170	1,491 990	849,320	2,649,480	60	5		65			
MARS	1 045	770	257	270	44	7	2,493	18 211	408 980	1 733,790	1,091,870	3,235,640	86	7		93			
AVRIL	1,129	802	249	277	47	20	2,504	19,472	418,770	1 800 500	1 229 610	3 418 880	102	8		210			
MAI	1,169	866	244	248	39	10	2,576	20 648	418 440	1,890,500	1,074 850	3 383,790	372	9		381			
JUIN	1 074	766	237	261	50	13	2 401	20 061	402,040	1,808 750	1,003,480	3 214,270	443	2		445			
JUILLET	1 069	827	244	271	57	10	2 478	19,487	403,100	1,778 350	981 820	3 161 270	465	4		469			
AOUT	1 039	715	255	271	47	7	2,334	20,310	415,890	1,805 079	1 055 040	3,295 500	513	9		522			
SEPTEMBRE	1 004	747	262	282	46	4	2,345	19,336	446,800	1,839,740	1,151,230	3,437,770	482	4		486			
Totaux .	9 579	6,926	2,203	2,361	414	80	21,543	167,732	3 576 910	15,570,010	9,249,770	28 406 680	2,720	53		2,773			

CHEVAUX ET BESTIAUX.												MARCHANDISES DE ROULAGE. (Station à station.)					TRANSPORT PAR WAGGONS.	
CHEVAUX.			GROS DETAIL				PETIT DETAIL.				CHIENS Par tête	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE	OBJETS DANGEREUX OU DE GRANDES DIMENSIONS.	TOTAL.	NOMBRE DE WAGGONS	POIDS CHARGE, EN KILOG.
Par 3 ou 2	Par 1	TOTAL.	Par 5 ou 6	Par 3 ou 4	Par 1 ou 2	TOTAL.	Un wagon à petit bétail	6 à 10 porcs, 11 à 20 moutons	1 à 5 porcs, 1 à 10 moutons	TOTAL.								
77	8	85	653	60	33	746	1,618	224	102	1,944	4	24 254,400	1,172,450	334,730	»	29,761,600	638	2,685,254
143	6	149	807	93	27	927	2,727	54	42	2,823	7	22,246,800	4 739,250	407,530	»	27,395,580	755	3,293,326
183	10	193	1,040	51	37	1,128	1,846	24	13	1,877	19	27,033,600	3,018,240	310 680	»	32,582,520	923	3,919,604
302	11	313	1,289	112	29	1,430	3,260	24	10	3,294	13	28,661,200	5 265,660	436,620	»	33,763,480	881	3,783,125
217	17	234	1,431	100	52	1,583	4,495	20	25	4,540	15	33,708,300	4 211,530	174,630	»	38,294,460	905	3,877,289
236	16	272	851	96	24	971	2,970	37	18	3,025	36	36,111,000	5,472,190	306,910	»	41,930,100	836	3,531,450
77	17	94	764	46	26	836	2,044	60	23	2,127	15	46 401,000	5,354,990	335,050	»	46,203,040	779	3,325,645
126	15	141	862	51	17	930	2,950	36	19	3,005	27	44,921,500	4,940,580	456,990	»	50,319,070	883	3,793,569
150	18	168	892	38	6	936	2,730	134	18	2,882	30	46 607,500	6,288,340	308,470	»	43,204,310	886	3,885,977
1,531	118	1,649	8,589	667	251	9,507	24,630	617	270	25,517	186	293,409,300	46,663 240	3,471,630	»	43 544,160	7,496	32,095,239

160

169

N° L.

*État récapitulatif, PAR MOIS, de la recette des marchandises, pendant les
neuf premiers mois de 1844.*

DESIGNATION	FONDS ET VALEURS							MARCHANDISES DE DILIGENCE.					VOITURES.	CHEVAUX	
	SOMMES DE					OR ET PAPIER	TOTAL.	TRANSPORT AU MOULIN DE 60 CENTIMES	TRANSPORT AU POIDS			TOTAL.		CHEVAUX.	GROS BÉTAIL
	1 à 100 francs	101 à 300 francs	301 à 1000 francs	1,001 à 5,000 francs	Au dessus de 5,000 francs				1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE				
MOIS.															
JANVIER 1844	834 25	827 35	310 65	700 20	313 20	14 10	3,069 75	9,514 20	13 096 77	23,739 02	12,480 01	58,830 00	5 793 00	1,587 50	2 539 00
FÉVRIER	711 25	748 00	313 00	579 65	339 15	43 20	2 723 25	8,610 10	12,898 20	24,542 60	12,695 62	58,736 72	4,267 00	2,899 50	3,505 50
MARS	774 75	800 25	382 05	709 90	399 55	36 75	3,163 25	10,926 73	16,961 91	29,437 83	16 228 91	73,575 38	5,175 00	3,412 50	5,073 75
AVRIL	826 25	885 80	360 00	652 25	387 85	115 05	3,227 20	11,653 67	16,932 56	29,529 49	19,081 22	77,196 94	11,183 00	6,068 25	7,627 75
MAI	860 75	944 65	373 00	666 65	397 55	54 65	3,297 25	12,389 22	17,047 67	31,059 07	16 592 61	77,088 57	23,114 00	4,301 25	6,029 00
JUIN	773 50	843 15	352 50	701 75	428 90	92 80	3,192 60	12,036 55	16,280 99	30,164 15	15,192 11	73,673 80	26,074 00	5,545 00	4 197 50
JUILLET	782 50	907 70	352 50	766 75	446 40	61 90	3,317 75	11,662 89	16,086 16	29 044 00	14,311 64	71,134 69	27,612 00	2,031 00	4,255 50
AOUT	766 25	802 80	376 25	745 50	353 50	28 55	3,072 85	12,185 76	17,463 95	29,303 59	15,995 75	74,859 05	32,076 00	2 617 50	5,239 25
SEPTEMBRE	733 25	804 05	382 50	710 75	396 60	39 05	3,066 20	11,449 34	18,303 98	30,784 64	17,905 23	78,443 19	29,782 00	3,434 25	6,601 75
Totaux	7,062 75	7,623 75	3 242 45	6,231 40	3,482 70	485 05	28,130 10	100,488 66	145,072 19	257,614 39	140,383 10	643,558 34	165,076 00	31,896 75	45,159 00

ET BESTIAUX.			MARCHANDISES DE ROULAGE. (Station à station.)					TRANSPORT PAR WAGGONS.	BULLETINS.	PRODUIT DES FRAIS DE TRACTION SUR LES EMBARQUEMENTS.	PRODUIT DU CAMIONNAGE.		PRODUIT DES FRAIS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT.	PRODUIT DES PRIX DE LA LOCATION DES WAGGONS.	TOTAL GÉNÉRAL.
PETIT DETAIL.	CHIENS.	TOTAL.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	OBJETS DANGEREUX OU DE GRANDES DIMENSIONS.	TOTAL.				PRISE A DOMICILE.	REMISE A DOMICILE.			
1,333 75	4 75	5,485 00	114,484 95	59,233 28	4,127 38	»	177,845 61	32,805 00	258 20	1,491 66	201 15	952 80	383 75	»	287,117 92
1,591 75	11 00	8,097 75	107,908 48	56,848 86	0,232 37	»	170,089 71	39,972 00	243 50	1,823 86	212 33	790 93	657 50	»	288,543 54
907 50	40 75	9,414 50	135,850 89	57,402 57	7,776 00	»	201,029 46	45,094 00	274 90	2,208 60	255 68	1,029 95	583 00	»	341,802 72
1,576 00	35 75	15,307 75	138,498 87	62,012 76	5,447 05	»	205,958 68	45,869 00	266 80	2,446 95	280 83	851 27	546 00	»	363,134 42
1,897 75	41 50	12,269 50	168,258 81	46,895 79	4,761 31	»	219,915 91	46,232 00	282 50	2,064 09	317 02	868 86	679 60	»	387,030 20
1,442 50	59 50	11,244 50	165,744 27	61,885 67	4,130 62	»	234,760 56	43,894 00	291 10	3,254 55	243 53	820 49	637 70	600 00	398,686 83
1,219 75	28 50	7,534 73	168,316 94	66,621 35	4,523 40	»	239,461 69	40,347 00	275 10	3,676 82	224 51	877 90	677 80	1,800 00	307,140 01
1,865 00	67 75	9,779 50	191,270 75	58,800 31	6,504 41	»	256,635 47	45,382 86	286 90	3,509 47	279 35	958 31	785 00	6,750 00	434,404 76
1,538 50	75 25	11,649 75	158,972 17	75,284 55	4,362 62	»	238,619 34	45,753 36	303 29	3,386 90	231 93	819 94	671 85	300 00	413,027 68
13,372 50	354 75	90,783 00	1,349,306 13	548,065 14	47,865 16	»	1,945,236 43	385,549 22	2,482 20	24,763 80	2,246 35	7,979 46	5,633 20	9,450 00	3,310,888 08

164

N° LI.

*Relevé des expéditions de fonte effectuées journellement de Liège pour
l'Allemagne, depuis le mois de novembre 1843, inclus celui d'août 1844.*

Novemb. 1843.	POIDS. — Kilog.	Décemb. 1843.	POIDS. — Kilog.	Janvier 1844.	POIDS. — Kilog.	Février 1844.	POIDS. — Kilog.	Mars 1844.	POIDS. — Kilog.	Avril 1844.	POIDS. — Kilog.
1	81,000	1	198,000	1	40,500	1	29,000	1	.	1	.
2	126,000	2	256,500	2	.	2	40,500	2	.	2	.
3	335,500	3	157,500	3	90,000	3	.	3	.	3	.
4	256,500	4	157,500	4	166,500	4	.	4	.	4	.
5	162,000	5	225,000	5	.	5	.	5	.	5	.
6	256,500	6	328,500	6	94,500	6	.	6	.	6	.
7	333,000	7	360,000	7	22,500	7	.	7	.	7	.
8	108,000	8	72,000	8	30,500	8	.	8	.	8	.
9	121,500	9	306,000	9	112,500	9	.	9	.	9	.
10	112,500	10	198,000	10	22,500	10	.	10	15,000	10	.
11	261,000	11	184,500	11	67,500	11	.	11	.	11	.
12	198,000	12	139,500	12	76,500	12	.	12	.	12	.
13	162,000	13	328,500	13	57,800	13	90,000	13	.	13	.
14	148,500	14	99,000	14	.	14	.	14	.	14	.
15	40,500	15	220,500	15	.	15	.	15	.	15	.
16	207,500	16	261,000	16	.	16	22,500	16	.	16	13,500
17	225,000	17	373,500	17	36,000	17	45,000	17	.	17	.
18	108,000	18	409,500	18	2,050	18	22,500	18	.	18	.
19	162,000	19	373,500	19	.	19	.	19	.	19	45,000
20	261,000	20	441,000	20	.	20	45,000	20	.	20	90,000
21	157,500	21	133,780	21	.	21	.	21	.	21	45,000
22	193,500	22	324,000	22	.	22	.	22	.	22	45,000
23	180,000	23	157,500	23	.	23	.	23	.	23	90,000
24	103,500	24	261,000	24	.	24	45,000	24	.	24	.
25	216,000	25	67,500	25	.	25	.	25	13,500	25	45,000
26	198,000	26	117,000	26	.	26	45,000	26	.	26	45,000
27	153,000	27	40,500	27	.	27	.	27	.	27	90,000
28	252,000	28	166,500	28	.	28	40,500	28	.	28	22,500
29	175,500	29	225,000	29	.	29	.	29	13,500	29	90,000
30	153,000	30	246,400	30	45,000			30	.	30	63,000
		31	166,500	31	67,500			31	.		
TOTAUX	5,468,000		6,995,180		931,850		425,000		42,000		684,000

Mai 1844.	POIDS. — Kilog.	Juin 1844.	POIDS. — Kilog.	Juillet 1844.	POIDS. — Kilog.	Août 1844.	POIDS. — Kilog.	RÉCAPITULATION.
1	45,000	1	94,500	1	45,000	1	94,500	
2	31,500	2	72,000	2	31,500	2	166,150	
3	45,000	3	90,000	3	22,500	3	67,500	
4	45,000	4	40,500	4	130,500	4	67,500	
5	.	5	135,000	5	67,500	5	90,000	
6	90,000	6	67,500	6	45,000	6	180,000	
7	45,000	7	63,000	7	90,000	7	175,500	
8	63,000	8	45,000	8	90,000	8	157,500	
9	45,000	9	90,000	9	117,000	9	261,000	
10	81,100	10	45,000	10	82,790	10	157,500	
11	45,000	11	81,000	11	45,000	11	90,000	
12	67,500	12	99,000	12	126,000	12	112,500	
13	40,500	13	90,000	13	157,500	13	297,000	
14	45,000	14	45,000	14	4,500	14	157,500	
15	49,500	15	126,000	15	90,000	15	180,000	
16	22,500	16	45,000	16	67,500	16	145,000	
17	90,000	17	22,500	17	85,500	17	195,000	
18	67,500	18	.	18	117,000	18	245,000	
19	22,500	19	49,500	19	67,500	19	277,500	
20	90,000	20	22,500	20	135,000	20	227,500	
21	67,500	21	27,000	21	148,500	21	328,500	
22	45,000	22	27,000	22	22,500	22	415,000	
23	22,500	23	9,000	23	90,000	23	427,500	
24	45,000	24	.	24	112,500	24	411,000	
25	81,000	25	13,500	25	171,000	25	188,000	
26	.	26	63,000	26	144,000	26	225,000	
27	45,000	27	67,500	27	139,500	27	173,000	
28	36,000	28	67,500	28	135,000	28	303,270	
29	45,000	29	58,500	29	135,000	29	292,500	
30	90,000	30	40,500	30	112,500	30	190,650	
31	22,500			31	135,000	31	54,000	
1,530,000		1,696,500		2,962,790		6,352,570		

	kil.
1843. Novembre.....	5,468,000
Décembre.....	6,995,180
1844. Janvier.....	931,850
Février.....	425,000
Mars.....	42,000
Avril.....	684,000
Mai.....	1,530,000
Juin.....	1,695,500
Juillet.....	2,962,790
Août.....	6,352,570
Total général...	27,087,890

168

N° LII.

*Situation , PAR MOIS , du matériel, locomotives et voitures, pendant les neuf
premiers mois de 1844*

MOIS.	LOCOMOTIVES							NOMBRE TOTAL DE TENDERS.	VOITURES POUR LES VOYAGEURS.											
	DE 15 $\frac{3}{4}$ POUCES.	DE 14 POUCES.	DE 13 POUCES.	DE 12 $\frac{1}{2}$ POUCES.	DE 12 POUCES.	DE 11 POUCES.	NOMBRE TOTAL DE LOCOMOTIVES.		A l'usage de la poste aux lettres.		BERLINES		DILIGENCES ET CHARS-A-BANCS.				WAGGONS		VOITURES CELLULAIRES.	TOTAL.
									DILIGENCES.	CHARS-A-BANCS.	ROYALES	ORDINAIRES.	DILIGENCES	DILIGENCES ET CHARS-A-BANCS RÉUNIS.	CHARS-A-BANCS A GLACES.	CHARS-A-BANCS ET WAGGONS RÉUNIS.	COUVERTS.	DÉCOUVERTS.		
JANVIER.....	»	23	14	49	40	17	143	138	2	5	2	6	95	3	186	3	171	133	»	606
FÉVRIER.....	»	23	14	49	41	16	143	138	2	5	2	6	95	3	186	3	171	113	»	586
MARS.....	»	23	14	50	41	15	143	138	2	5	2	6	97	3	186	3	171	113	»	588
AVRIL.....	»	23	14	52	41	13	143	141	2	5	2	6	101	3	186	3	171	101	1	581
Mai.....	»	23	14	52	41	13	143	141	2	5	2	5	101	2	185	4	165	101	1	573
JUIN.....	»	23	14	52	41	13	143	143	2	7	2	5	104	»	183	6	165	101	1	576
JUILLET.....	»	23	14	52	41	13	143	143	2	7	2	5	109	»	183	6	165	123	1	594
AOUT.....	»	24	14	52	40	13	143	143	2	7	2	5	109	»	183	6	165	134	1	614
SEPTEMBRE.....	1	25	14	51	40	13	144	144	2	7	2	5	109	»	183	6	165	141	1	621

WAGGONS POUR MARCHANDISES.							WAGGONS DE SERVICE							Observations.
FEU, BOIS, BALLOTS, CHARRONS.	BÉTAIL.	CHEVAUX.	VOITURES.	BAGAGES.	FERMÉS POUR MARCHANDISES.	TOTAL.	DE SECOURS.	A COAK.	DE TEAUX.	DES ATELIERS.	DE L'ENTRETIEN DE LA ROUTE.	DES PLANS INCLINÉS.	TOTAL.	
1,034	73	21	53	60	344	1,585	21	94	95	6	101	10	327	Outre le matériel existant au 1^{er} septembre, il y avait à cette époque en construction : 2 locomotives de 15 tonnes, 14 diligences, 26 waggons découverts ; 135 waggons pour feu, bois, charbons, ballots, 8 waggons pour bétail ; 25 waggons pour bagages, 64 waggons fermés pour marchandises.
1,034	73	22	53	60	356	1,598	21	94	95	6	105	10	331	
1,034	73	23	53	60	377	1,620	21	94	95	6	107	10	333	
1,034	73	24	53	60	396	1,640	21	94	95	6	107	10	333	
1,034	78	23	53	60	400	1,650	21	94	119	6	112	10	362	
1,034	87	26	53	60	414	1,674	21	94	119	6	112	10	362	
1,034	98	26	53	60	467	1,738	21	94	119	6	112	10	362	
1,034	102	26	53	60	467	1,742	21	94	119	6	112	10	362	
1,059	115	26	53	60	468	1,781	21	94	119	6	112	10	362	

- 172

173

N° LIII.

*Relevé des accidents survenus sur le chemin de fer, depuis le 1^{er} janvier
jusqu'au 1^{er} octobre 1844.*

DATES.	DÉSIGNATION DES VICTIMES.	CAUSES DES ACCIDENTS.
VOYAGEURS.		
17 mai.....	Deux femmes.....	Rupture d'un essieu de waggon et déraillement d'une partie du convoi.
Id.....	Une femme.....	Id.....
Id.....	Trois hommes.....	Id.....
Id.....	Une femme.....	Id.....
Id.....	Trois hommes.....	Id.....
Id.....	Deux femmes.....	Id.....
26 mai.....	Un homme.....	Tombé d'un waggon découvert, par imprudence.....
8 septembre.....	Id.....	Tombé en descendant du convoi avant qu'il fût arrêté.....
EMPLOYÉS ET OUVRIERS DE L'EXPLOITATION.		
9 janvier.....	Un chauffeur.....	Tombé d'un tender par suite du déraillement d'une locomotive....
25 février.....	Un garde-convoi.....	Tombé en passant d'une voiture à l'autre.....
26 mars.....	Un chauffeur.....	Tombé du palier en approvisionnant d'eau les chaudières des machines fixes.....
8 mai.....	Un piocheur.....	Atteint par la machine au passage d'un convoi.....
1 ^{er} juillet.....	Un surveillant.....	Tombé d'un waggon en s'appuyant sur la portière ouverte.....
16 juillet.....	Un garde-frein.....	Tombé en passant d'une voiture à une autre.....
11 août.....	Un garde-barrière.....	Renversé par une locomotive en traversant la voie.....
1 ^{er} septembre.....	Un garde-convoi.....	Pris entre deux voitures à l'arrivée d'un convoi.....
22 septembre.....	Un chauffeur.....	Renversé par une machine qu'il était occupé à graisser.....
PERSONNES ATTEINTES EN CIRCULANT SUR LA ROUTE.		
1 ^{er} janvier.....	Un homme.....	Renversé par une locomotive en traversant la voie.....
24 mars.....	Id.....	Id.....
24 juillet.....	Id.....	Id.....
15 août.....	Une femme.....	Id.....
30 septembre.....	Un homme.....	Id.....
SUICIDES.		
3 août.....	Un homme atteint d'aliénation mentale.....	S'est jeté sous les roues d'un waggon en marche.....
8 août.....	Un homme.....	S'est jeté sur les rails au départ d'un convoi.....

NATURE DES ACCIDENTS.	LIEUX OU LES ACCIDENTS SONT ARRIVÉS.	<i>Observations.</i>
Tuées	Vieux-Dieu.	
Blessures graves.....	Id.....	Morte dans la nuit.
Jambe fracturée.....	Id.	
Id.....	Id.	
Contusions et blessures.....	Id.	
Id.....	Id.	
Jambe coupée.....	Godarville.	
Jambe fracturée.....	Vertryck.	
Tué.....	Entre Londerzeel et Malderen.	
Blessure à la tête.....	Entre Gosselies et Marchiennes.	
Bras fracturé et contusions à la tête...	Haut-Pré.	
Tué.....	Fexhe.	
Jambe fracturée.....	Nazareth.	
Pied écrasé.....	Henriuyères.	
Blessures.....	Entre Thulin et Quiévrain.	
Contusions.....	Anvers.	
Bras fracturé.....	Hal.	
Tué.....	Anvers.	
Id.....	Loth.	
Id.....	Bruxelles.	
Id.....	Malines.	
Blessures graves.....	Lautzenberg.	
Tué.....	Haut-Pré.	
Id.....	Malines.	

176

177

N° LIV.

Tableau indiquant le prix des billes depuis 1840 jusqu'à 1844 inclusivement.

SECTIONS SUR LESQUELLES LES FOURNITURES ONT ÉTÉ FAITES.	1840.		1841.
	CHÊNE.	BOIS-BLANC.	
Bruxelles à Malines	3 50	»	3 70 à 3 80
Malines à Anvers	3 50 à 4 00	»	3 60 à 3 80
Malines à Termonde.	3 85 à 4 80	3 80	4 06 à 4 60
Termonde à Gand.	»	»	4 10
Gand à Bruges	»	»	»
Bruges à Ostende.	»	»	»
Gand à Courtray	»	»	»
Courtray à Mouscron	»	»	»
Mouscron à Tournay	»	»	»
Malines à Louvain.	3 00 à 4 00	2 50 à 2 83	3 60
Louvain à Tirlemont	4 00 à 4 30	2 60 à 3 33	3 50 à 3 90
Tirlemont à Landen.	4 30 à 4 80	3 12 à 3 35	4 20
Landen à Waremmes	4 30 à 4 80	3 12 à 3 35	4 30 à 4 40
Waremmes à Ans	4 35 à 4 70	3 05 à 3 56	4 50
Ans à Liège.	»	»	»
Liège à Chênée	»	»	»
Chênée à Verviers.	»	»	»
Verviers à Herbesthal.	»	»	»
Landen à St-Trond	4 30 à 4 80	3 12 à 3 35	»
Bruxelles à Hal	»	»	4 30
Hal à Braine-le-Comte	»	»	4 00
Braine-le-Comte à Soignies	»	»	»
Soignies à Mons.	»	»	»
Mons à Quiévrain.	»	»	»
Braine-le-Comte à Charleroy.	4 56 à 4 86	4 56 à 4 86	»
Charleroy à Namur	»	»	4 72 à 4 88

1842.	1843.	1844.	Observations.
3 60 à 3 80	3 50 à 4 37	4 17	Les billes ont 2 ^m ,60 de longueur sur 0 ^m ,30 de largeur à la base et 0 ^m ,15 de hauteur. Depuis 1841, toutes les billes employées sont en chêne.
3 40 à 3 50	3 50 à 4 47	4 15	
3 30 à 3 40	3 60 à 3 68	3 74	Il n'a plus été fait usage de billes en bois-blanc à partir de 1841, l'emploi exclusif des billes en chêne ayant été reconnu plus avantageux.
3 90	3 68 à 3 83	3 70	
3 80	3 93 à 4 10	4 35	
3 80	3 79 à 3 90	4 55	
4 30 à 4 40	3 57	4 48	
»	4 48	4 67	
»	4 48	4 67	
3 50	3 49	3 20	
3 60	3 49	3 35	
4 00 à 4 30	3 50	3 82	
4 00 à 4 30	3 50	3 82	
4 10	3 50	4 48	
»	3 50	»	
»	5 00	»	
4 50	5 10 à 5 60	»	
4 60 à 5 60	5 45 à 5 55	4 80 à 4 90	
4 10	4 00	3 90	
»	4 70	5 08	
4 30	5 00	5 35	
»	4 96	5 35	
»	4 96	5 16	
5 00 à 5 40	5 18	5 28	
4 86	»	»	
»	»	»	

180

N^o LV.

Tableau comparatif des prix auxquels se fait actuellement le service du camionnage et du factage des marchandises, en vertu de l'adjudication du 1^{er} mai 1844, et des prix auxquels s'effectuait le même service, en vertu de marchés directs, antérieurement à ladite adjudication. (Les marchés conclus ensuite de l'adjudication publique du 1^{er} mai 1844, ont été mis à exécution à partir du 1^{er} août suivant.)

STATIONS.	REMISE A DOMICILE.			
	PAR 100 KIL. ET AU-DESSOUS.		AU-DESSUS DE 100 KIL., PAR 100 KIL. CALCULÉ DE 10 EN 10 KIL.	
	PRIX ACTUELS. Adjudication du 1 ^{er} mai 1844	PRIX ANCIENS.	PRIX ACTUELS.	PRIX ANCIENS.
	Fr	Fr	Fr	Fr
Bruxelles.	» 188	» 25	» 188	» 25
Malines	» 188	» 20	» 118	» 18
Anvers	» 138	» 22	» 138	» 22
Louvain	» 118	» 20	» 118	» 18
Tirlemont	» 146	» 20	» 146	» 18
St-Trond	» 18	» 20	» 18	» 20
Liège.	» 138	» 20	» 138	» 20
Termonde	» 138	» 20	» 138	» 20
Gand.	» 148	» 22	» 148	» 22
Bruges.	» 20	» 18	» 20	» 18
Ostende (a).	» 20	» 20	» 20	» 20
Courtray	» 098	» 20	» 098	» 20
Mouscron (b).	» 25	» 20	» 25	» 20
Tournay	» 15	» 20	» 15	» 20
Mons.	» 138	» 18	» 138	» 18
Verviers	» 13	» 18	» 13	» 17
Charleroy	» 18	» 18	» 18	» 18
Namur.	» 118	» 15	» 118	» 15

PRISE A DOMICILE. PAR 100 KIL.		PAR CAMION DE 1,000 KIL ET AU-DESSOUS, DU BUREAU DE RECEPTION A LA STATION		<i>Observations</i>
PRIX ACTUELS.	PRIX ANCIENS.	PRIX ACTUELS.	PRIX ANCIENS.	
Ft	Ft	Fr	Fr	
" 094	" 10	1 41	2 00	(a) Il a été déposé une seule soumission à l'adjudication. Cette soumission n'a pas été approuvée, le prix demandé (25 p. % d'augmentation, sur les prix du bordereau) ayant paru trop élevé. Le service se fait en vertu d'un marché direct, aux prix du bordereau annexé au cahier des charges de l'adjudication du 1^{er} mai. (b) Aucune soumission n'a été remise à l'adjudication. Le service se fait en vertu d'un marché direct.
" 059	" 10	" 885	1 75	
" 069	" 10	1 035	1 50	
" 059	" 10	" 885	1 75	
" 073	" 10	1 095	1 75	
" 09	" 10	1 35	"	
" 069	" 14	1 035	1 40	
" 069	" 10	1 035	"	
" 074	" 10	1 11	1 50	
" 10	" 12	1 50	"	
" 10	" 15	1 50	1 50	
" 049	" 10	" 735	"	
" 125	" 10	1 875	"	
" 075	" 14	1 125	1 40	
" 069	" 10	1 035	"	
" 065	" 14	1 975	1 60	
" 09	" 10	1 35	"	
" 059	" 10	" 885	1 00	

Etat général des rails et accessoires qui ont été remplacés sur les diverses sections pendant le premier semestre de l'année 1844.

SECTIONS.	CAUSES du RENOUVELLE- MENT.	RAILS DE			COUSSINETS			CHEVILLES	CLAVETTES
		4 portées	5 portées	6 portées	d'abouts	interme- diaires.	de traverse		
Bruxelles à Malines.	{ Rupture... Usure....	19 1	53 109	5 .	219 .	278 .	52 .	394 .	3 807 .
Malines à Anvers . . .	{ Rupture... Usure.....	5 9	12 49	1 8	157 .	177 .	35 .	356 .	526 .
Malines à Tournai . . .	{ Rupture... Usure.....	3 .	54 28	4 .	249 .	253 .	5 .	457 .	1,311 .
Tournai à Gand	{ Rupture... Usure... .	17 6	70 423	3 .	168 334	172 1,336	2 .	285 .	534 2,300
Gand à Bruges	{ Rupture... Usure.....	10 5	28 66	7 7	90 .	104 .	10 .	729 .	1,684 .
Bruges à Ostende	{ Rupture... Usure.....	11 .	17 15	1 .	48 .	66 .	10 .	355 .	1,096 .
Gand à Courtray	{ Rupture... Usure.....	1 .	31 .	.	45 .	70 .	3 .	169 .	504 .
Courtray à Tournai	{ Rupture... Usure.....	4 .	8 .	2 .	143 .	142 .	.	246 .	608 .
Malines à Louvain	{ Rupture... Usure.....	1 .	4 .	.	127 .	96 .	1 .	159 .	1,339 .
Louvain à Tirlemont . . .	{ Rupture... Usure.....	1 .	6 .	1 .	114 .	79 .	.	139 .	2,199 .
Tirlemont à Waremmes . .	{ Rupture... Usure.....	.	9 .	4 .	238 .	152 .	7 .	376 .	1,679 .
Waremmes à Ans	{ Rupture... Usure.....	2 .	12 .	9 .	155 .	297 .	6 .	567 .	1,007 .
Ans à la Meuse	{ Rupture... Usure.....	.	.	.	.	.	.	.	.
Landen à St-Trond	{ Rupture... Usure.....	2 .	5 .	3 .	17 .	30 .	.	213 .	225 .
La Meuse à Chênée	{ Rupture... Usure.....	.	.	.	2 .	10 .	.	.	500 .
Chênée à Pepinster	{ Rupture... Usure... .	1 2	11 18	2 2	233 .	334 .	47 .	449 .	1,203 .
Pepinster à la Prusse . . .	{ Rupture... Usure.....	1 11	3 43	1 7	147 .	191 .	89 .	170 .	715 .
Bruxelles à Tubise	{ Rupture... Usure.....	.	8 6	.	138 .	240 .	4 .	162 257	392 306
Tubise à Soignies	{ Rupture... Usure... .	.	3 3	.	382 .	557 .	2 .	198 226	428 538
Soignies à Mons	{ Rupture... Usure.....	.	6 12	.	369 .	493 .	.	364 337	743 696
Mons à Quiévrain	{ Rupture... Usure.....	.	.	.	227 .	222 .	6 .	91 153	539 585
Braine à Charleroy	{ Rupture... Usure... .	1 .	15 27	4 3	262 .	421 .	.	708 .	1,587 800
Charleroy à Namur	{ Rupture... Usure.....	1 .	96 .	.	548 .	427 .	40 .	941 .	923 .
Totaux	{ Rupture... Usure.....	79 34	453 799	45 27	4,078 334	4,811 1,336	319 .	7,528 973	23,549 5,225

185

N° LVII.

Tableau statistique, PAR MOIS, de la consommation du coak, pendant les neuf premiers mois de 1844.

MOIS.	NOMBRE TOTAL DE LIEUX PARCOURUS.	NOMBRE D'HEURES DE STATIONNEMENT.	NOMBRE DE LOCOMOTIVES ALLUMÉES.	CONSUMMATION TOTALE DE COAK.	RÉPARTITION DU COAK CONSOMMÉ			
					POUR LE PARCOURS.	POUR le STATIONNEMENT.	POUR L'ALLUMAGE DES MACHINES.	POUR LES MACHINES DE RÉSERVE.
JANVIER.	38,831	9,558	1,923	2,575,090	1,679,195	250,680	525,665	119,350
FÉVRIER.	36,330	9,206	1,782	2,471,735	1,633,293	241,657	486,150	110,635
MARS.	39,463	9,552	1,912	2,728,355	1,828,610	250,740	531,895	117,110
AVRIL	38,302	9,232	1,828	2,299,185	1,419,810	242,340	506,030	131,005
MAI.	39,935	10,996	1,912	2,366,000	1,421,455	288,645	525,070	130,830
JUIN	39,537	10,482	1,926	2,066,190	1,172,098	275,152	506,800	112,140
JUILLET.	42,640	11,411	1,970	2,173,360	1,329,528	193,987	545,160	104,685
AOUT.	44,227	10,924	1,955	2,282,630	1,459,115	182,910	534,870	105,735
SEPTEMBRE.	44,340	10,548	1,941	2,170,980	1,351,770	176,575	525,910	116,725
TOTAUX	363,605	90,909	17,149	21,133,525	13,294,874	2,102,886	4,687,550	1,048,215

CONSUMMATION TOTALE par LIEUE PARCOURUE.	CONSUMMATION par LIEUE PARCOURUE EN 1843.	ÉCONOMIE MOYENNE par LIEUE EN 1844.	QUANTITÉ TOTALE de COAK ÉCONOMISÉ	COAK CONSOMMÉ EN MOYENNE PAR LIEUE DE 5 KILOMÈTRES PARCOURUE.					RAPPORT DE LA CONSUMMATION pour le stationnement, l'allumage et la réserve avec la consommation totale.	Observations.
				POUR LE PARCOURS.	POUR LE STATIONNEMENT.	POUR L'ALLUMAGE DES MACHINES.	POUR LES MACHINES DE RÉSERVE.	ENSEMBLE pour le stationnement, l'allumage et les machines de réserve.		
66.32	82.04	15.72	610,423 32	43.25	6.46	13.54	3.07	23.07	34 $\frac{1}{2}$ %	Le coak employé pour le parcours des machines de réserve a été compris dans la consommation de ces machines.
68.04	76.80	8.76	318,250 80	44.96	6.65	13.39	3.04	23.08	34 .	
69.13	73.79	4.66	183,897 58	46.33	6.35	13.47	2.97	22.80	33 .	
60.03	67.83	7.80	298,755 60	37.07	6.33	13.21	3.42	22.96	38 .	
59.25	63.11	3.86	154,149 10	35.60	7.23	13.15	3.27	23.65	40 .	
52.26	60.09	7.83	309,574 71	29.65	6.96	12.81	2.84	22.61	43 .	
50.97	58.89	7.92	337,708 80	31.18	4.55	12.79	2.45	19.79	39 .	
51.38	59.49	8.11	360,302 97	32.84	4.12	12.04	2.38	18.54	36 .	
48.94	59.99	11.05	489,957 00	30.47	3.98	11.86	2.63	18.47	38 .	
58.12	66.89	8.77	3,063,019 88	36.56	5.78	12.89	2.89	21.56	37 %	

N^o LVIII.

*Arrêté modifiant le règlement sur la comptabilité du coak, approuvé
le 1^{er} janvier 1843.*

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu le rapport en date du 21 décembre 1843, par lequel le directeur de l'administration des chemins de fer en exploitation propose d'accorder des primes aux chefs d'ateliers des stations, chargés de l'entretien des locomotives, au moyen desquelles les machinistes auront effectué des économies sur les *maxima* de coak alloués pour l'alimentation des machines ;

Considérant que, si les économies que réalisent les machinistes dépendent principalement de l'intelligence que mettent ceux-ci dans la conduite des machines, le bon état d'entretien des locomotives contribue aussi pour une bonne part à la réalisation de ces économies, et que, par conséquent, il importe d'intéresser les chefs d'ateliers chargés de l'entretien des machines, à les maintenir dans le meilleur état possible ;

Revu le règlement sur la comptabilité du coak destiné à l'alimentation des locomotives, approuvé le 1^{er} janvier 1843 ;

Arrête :

ART. 1^{er}. Par extension de l'art. 3 du règlement précité, il sera accordé aux chefs d'ateliers des primes du chef des économies de consommation obtenues au moyen des locomotives dont l'entretien leur est confié.

Ces primes seront, pour chaque chef d'atelier, du quart des primes allouées aux machinistes chargés de la conduite des mêmes machines.

ART. 2. Cette mesure sera mise à exécution, à partir du 1^{er} juin prochain.

Expédition du présent arrêté sera adressée au directeur de l'administration des chemins de fer en exploitation, qui est chargé d'en assurer l'exécution; pareille expédition sera transmise au directeur de la régie des chemins de fer et à la cour des comptes, pour information.

Bruxelles, le 6 mai 1844.

A. DECHAMPS.

189

N° LIX.

État récapitulatif, PAR MOIS, de la fabrication du coak, pendant les neuf premiers mois de l'année 1844.

MOIS.	DÉPENSES DE SURVEILLANCE ET DE MAIN-D'ŒUVRE.			NOMBRE de MÈTRES CUBES DE CHARBON EMPLOYÉS.	PRIX DES CHARBONS EMPLOYÉS.	NOMBRE D'HECTOLITRES DE CHARBON		
	TRAITEMENTS D'EMPLOYÉS.	SALAIRES D'OUVRIERS.	TOTAL.			DÉLIVRÉS aux ATELIERS.	EMPLOYÉS à la fabrication DU COAK.	TOTAL.
	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Mèt. ³	Fr. C.			
1844. Janvier . . .	1,101 66	3,723 50	4,825 16	3,334,226	49,265 90	3,374	33,154	36,528
Février . . .	1,101 66	3,678 88	4,780 54	3,235,855	46,995 62	2,769	33,446	36,215
Mars	1,101 68	3,862 30	4,963 98	3,557,800	50,474 98	2,556	37,370	39,926
Avril	1,101 66	3,860 40	4,962 06	3,579,454	50,329 54	1,374	33,395	39,769
Mai	1,101 66	3,953 20	5,054 86	3,591,025	49,252 20	1,453	37,515	38,968
Juin	1,101 68	3,581 40	4,683 08	3,358,603	44,216 08	1,116	34,650	35,766
Juillet	1,101 66	3,690 60	4,792 26	3,581,000	46,859 74	1,510	35,380	36,890
Août	1,101 66	3,370 60	4,472 26	2,847,861	38,983 52	1,253	31,465	32,718
Septembre . .	1,101 68	3,284 00	4,385 68	2,801,772	37,911 57	1,644	30,259	31,903
Total . . .	9,915 00	33,004 88	42,919 88	29,885,596	414,289 15	17,049	311,634	328,683

PRIX DE REVIENT d'un HECTOLITRE de CHARBON.	VALEUR DU CHARBON		PRODUITS OBTENUS.		PRODUITS MOYENS PAR HECTOLITRE.		PRIX DE REVIENT D'UN HECTOLITRE DE COAK.			PRIX DE REVIENT DU COAK par mille kilogrammes.
	DÉLIVRÉ aux ATELIERS.	EMPLOYÉ à la fabrication DU COAK.	COAK. — Hectolitres	PETIT COAK — Hectolitres	COAK. — Hectolitres.	PETIT COAK — Hectolitres	CHARDON.	MAINT-D'ŒUVRE et surveillance	TOTAL.	
Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.					Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
1,3487	4,550 51	44,715 39	54,839 $\frac{1}{2}$	2,007 $\frac{1}{2}$	1,654	0,060	0,815	0,088	0,903	25 80
1,2976	3,593 05	43,402 57	55,071	1,937 $\frac{1}{2}$	1,646	0,057	0,788	0,086	0,874	24 97
1,2642	3,231 83	47,243 15	61,248 $\frac{1}{4}$	2,303 $\frac{3}{4}$	1,639	0,062	0,771	0,081	0,852	24 28
1,2655	1,738 80	48,590 74	63,534 $\frac{1}{4}$	2,353 $\frac{1}{4}$	1,654	0,061	0,765	0,078	0,843	24 08
1,2639	1,836 45	47,415 75	61,348	2,289 $\frac{1}{2}$	1,649	0,060	0,766	0,081	0,847	24 20
1,2262	1,379 60	42,836 48	56,758	2,321 $\frac{3}{4}$	1,638	0,067	0,754	0,082	0,836	23 88
1,2700	2,104 38	44,755 36	56,603 $\frac{1}{4}$	2,294 $\frac{3}{4}$	1,600	0,065	0,794	0,085	0,879	25 11
1,1915	1,492 95	37,490 57	49,689 $\frac{1}{4}$	2,076	1,579	0,066	0,708	0,090	0,798	22 80
1,1883	1,953 57	35,958 00	47,854	1,869	1,581	0,061	0,751	0,091	0,842	24 06
1,2605	21,881 14	392,408 01	507,445 $\frac{1}{2}$	19,453	1,543	0,059	0,773	0,084	0,857	24 48

*Relevé du coak fourni à l'administration du chemin de fer depuis le
1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} octobre 1844.*

DÉSIGNATION DES STATIONS.	QUANTITÉS.	PRIX PAR 1,000 KILOG.	MONTANT.
	Kil.	Fr.	Fr.
Quiévrain	251,720	27 00	6,796 44
Guillemins (Liège)	468,545	20 00	9,370 90
Jemmapes	234,030	24 50	5,733 76
Manage.	947,975	17 80	16,873 96
Charleroy	1,471,330	17 80	26,189 67
Verviers	224,700	19 00	4,269 20
Totaux.	3,598,300		69,234 03

N° LX.

Relevé des primes payées aux machinistes et aux chefs d'ateliers pour les économies de coak réalisées pendant les neuf premiers mois de 1844.

MOIS.	PRIMES PAYÉES		TOTAUX.	Observations.
	AUX MACHINISTES.	AUX CHEFS D'ATELIERS		
	Francs.	Francs.	Francs.	
Janvier.	945 50	»	945 50	
Février.	673 00	»	673 00	
Mars.	577 50	»	577 50	
Avril	1,450 75	»	1,450 75	
Mai	1,695 25	»	1,695 25	
Juin	2,366 25	841 56	4,207 81	
Juillet	4,026 75	1,006 68	5,033 43	
Août.	3,617 00	904 28	4,521 28	
Septembre	4,090 25	1,022 59	5,112 84	
Total des 9 premiers mois.	20,442 25	3,775 11	24,217 36	

N° LXI.

Tableau indiquant le prix des charbons, depuis 1840 jusqu'à 1844 inclusivement.

DÉSIGNATION DES FOURS.	PRIX PAR MÈTRE CUBE EN				
	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
Monplaisir	20.00 et 23.50	18.10	17.36	"	"
Anvers (a)	23.00	23.00	18.50 et 19.00	"	"
Gand	20.00	16.00 et 18.00	18.00, 18.85 et 19.00	18.80 et 19.00	17.50, 17.98 et 18.80
Ans	14.00, 15.00 et 15.40	13.00, 14.00, 14.80, 16.00 et 17.00	11.25, 12.50 et 13.40	11.00	10.35
Malines	22.50 et 22.60	18.10 et 18.50	17.50 et 18.00	17.00	16.70 et 16.95
Ostende	17.00, 19.75 21.00 et 21.50	"	19.85	20.10	18.50 et 20.10
Hal (b)	"	17.60 et 23.50	14.48, 15.74 et 15.90	13.99	"
Liège (Guillemins)	"	"	10.48 (c)	"	"
Liège (Haut-Pré)	"	"	"	11.38	10.90
Jemmapes	"	"	"	12.20 (d)	"

(a) On n'a plus fabriqué de coak aux fours de Monplaisir et d'Anvers, depuis le commencement de 1843, parce qu'il y avait avantage à approvisionner la ligne du Nord au moyen du coak fabriqué aux fours de Malines.

(b) On n'a plus fait de coak à Hal en 1844, le coak fabriqué ou livré à Manage, Charleroy et Jemmapes étant plus avantageux.

(c) Ce charbon était destiné aux fours d'Ans et transporté aux frais de l'administration.

(d) Ce charbon, n'ayant pas été livré en 1843, a servi en 1844.

N^o LXII.

Dépenses de premier établissement payées sur le fonds de l'emprunt, depuis le 1^{er} mai 1834 jusqu'au 1^{er} octobre 1844.

MONTANT DES DÉPENSES PAR NATURE.	TOTAUX.
Lignes décrétées.	
Emprises de terrains.	24,632,854 34
Frais de justice	380,876 97
Terrassements et ouvrages d'art	58,828,968 11
Billes	4,395,782 11
Rails et accessoires	22,110,538 86
Dépenses d'inauguration.	193,143 70
Plantations	144,642 79
Stations.	
Bâtimens des stations	7,209,857 28
Dépendances des stations	3,243,331 63
Matériel des transports	17,818,732 17
Dépenses générales	4,263,221 74
Total général	143,221,949 70

196

TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
Introduction aux développements et rapport sur l'exploitation en 1844	III
Développements.	1
§ I. Administration générale.	ib.
§ II. Service de l'entretien des routes et des stations	2
§ III. Service de locomotion et d'entretien du matériel.	6
§ IV. Service des transports.	13
§ V. Frais de perception	14

ANNEXES.

§ I^{er}. — Administration générale.

N ^o I. Personnel de la direction des chemins de fer en exploitation	17
II. Administration générale. — Salaire d'ouvriers	21
III. État des papiers et imprimés commandés aux fournisseurs, du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 1844	22
IV. Relevé des fournitures de bureau, faites à l'administration des chemins de fer, depuis le 1 ^{er} janvier jusqu'au 30 septembre 1844	27

§ II. — Service de l'entretien des routes et des stations.

V. Personnel du service d'entretien.	30
VI. Entretien et police des routes. — Salaires d'ouvriers	34

§ III. — Service de locomotion et d'entretien du matériel.

VII. Personnel du service de locomotion. — Inspection et lignes	39
VIII. Id. Arsenal de Malines.	42
IX. Id. Fours à coak	44
X. Service de locomotion. — Salaires des chefs d'ateliers, machinistes, chauffeurs, etc.	45
XI. Arsenal de Malines. — Salaires d'ouvriers	54
XII. Fours à coak. — Salaires d'ouvriers	55
XIII. Bois de chauffage et fagots.	56
XIV. Graissage : huile de Gallipoli, etc.	58
XV. Nettoyage	59
XVI. Éclairage	60
XVII. Cordes, ficelles, toile, etc.	61
XVIII. Pièces de rechange pour locomotives	62

	Pages.
N° XIX. Pièces de rechange pour voitures	63
XX. Essieux pour locomotives et tenders	64
XXI. Id. voitures	65
XXII. Fournitures et application de bandages neufs aux roues de locomotives et tenders.	66
XXIII. Fourniture de bandages pour roues de voitures	67
XXIV. Rottings et cerceaux pour la fabrication des paniers à coak	68
XXV. Métaux : cuivre, acier, étain, fer-blanc, tôles, fers, etc.	69
XXVI. Bois divers	70
XXVII. Fournitures et garnitures de voitures : passementeries, glaces, cuirs, etc.	71
XXVIII. Couleurs, vernis, pinceaux, etc.	72
XXIX. Outils et ustensiles.	74
XXX. Fournitures de lanternes, réverbères et objets de ferblanterie	76
XXXI. Fourniture de vis, clous, fils de fer, fils d'acier, fils de cuivre, etc.	77
XXXII. Fourniture de bâches en cuir	78
XXXIII. Travaux divers, menues dépenses et dépenses imprévues	79

§ IV. — *Service des transports.*

XXXIV. Service des transports. — Inspection et contrôle	80
XXXV. Service des stations	82
XXXVI. Gardes-convois	95
XXXVII. Service général des stations. — Salaires d'ouvriers pour le nettoyage des voitures	99
XXXVIII. Service général des stations. — Ouvriers aux bagages	104
XXXIX. Id. Ouvriers aux petites marchandises.	108
XL. Id. Ouvriers aux grosses marchandises.	111
XLI. État des sommes payées mensuellement aux entrepreneurs, pour le service du camionnage dans les diverses stations, pendant les neuf premiers mois de 1844	116

§ V. — *Service de perception.*

XLII. Service de perception. — Voyageurs.	118
XLIII. Id. Bagages	124
XLIV. Id. Petites marchandises.	130
XLV. Id. Grosses marchandises	137

Résultats de l'exploitation pendant les neuf premiers mois de 1844.

XLVI. Relevé général des dépenses d'exploitation du chemin de fer, pendant l'année 1844, et comparaison de ces dépenses avec les allocations demandées au budget de 1845	145
XLVII. État récapitulatif, par mois, du mouvement des voyageurs, bagages et marchandises, pendant les neuf premiers mois de 1844	149
XLVIII. État récapitulatif, par mois, des recettes des voyageurs, bagages et marchandises, pendant les neuf premiers mois de 1844	153
XLIX. État récapitulatif, par mois, du mouvement des marchandises, pendant les neuf premiers mois de 1844.	157

	Pages.
N° L. État récapitulatif, par mois, de la recette des marchandises, pendant les neuf premiers mois de 1844	161
LI. Relevé des expéditions de fonte effectuées journellement de Liège pour l'Allemagne, depuis le mois de novembre 1843 jusqu'à celui d'août 1844. .	165
XLII. Situation, par mois, du matériel, locomotives et voitures, pendant les neuf premiers mois de 1844	169
LIII. Relevé des accidents survenus sur le chemin de fer, depuis le 1 ^{er} janvier jusqu'au 1 ^{er} octobre 1844	173
LIV. Tableau indiquant le prix des billes, depuis 1840 jusqu'à 1844 inclusivement.	177
LV. État comparatif des prix auxquels se fait actuellement le service du camionnage et du factage des marchandises, etc.	181
LVI. État général des rails et accessoires qui ont été remplacés sur les diverses sections pendant le premier trimestre de l'année 1844.	184
LVII. Tableau statistique de la consommation de coak, pendant les neuf premiers mois de l'année 1844	185
LVIII. Arrêté modifiant le règlement sur la comptabilité du coak, approuvé le 1 ^{er} janvier 1843	188
LIX. État récapitulatif de la fabrication du coak, pendant les neuf premiers mois de l'année 1844.	189
LX. Relevé des primes payées aux machinistes et aux chefs d'ateliers pour les économies de coak réalisées pendant les neuf premiers mois de 1844 . . .	193
LXI. Tableau indiquant le prix des charbons, depuis 1840 jusqu'à 1844 inclusivement.	194
LXII. Dépenses de premier établissement payées sur le fonds de l'emprunt, depuis le 1 ^{er} mai 1834 jusqu'au 1 ^{er} octobre 1844	195